

Le Président Bouteflika salue l'«engagement et l'esprit de sacrifice» des éléments de l'ANP

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a salué, hier, l'«engagement et l'esprit de sacrifice de l'Armée nationale populaire (ANP) et des forces de sécurité dans la lutte contre le terrorisme».

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Jeudi 23 Juillet 2015 - 7 Chaoual 1436 - N° 1025 - 3^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

LE PRÉSIDENT BOUTEFLIKA PROCÈDE À UN MOUVEMENT DANS LE CORPS DES WALIS Nomination de 35 walis et de 37 walis délégués

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a procédé à un mouvement dans le corps des walis et des walis délégués, a indiqué mercredi un communiqué de la

Présidence de la République, dont voici le texte intégral. «Conformément aux dispositions de l'article 78, alinéa 9 de la Constitution, Son Excellence M. Abdelaziz

Bouteflika, président de la République, a procédé ce jour 22 juillet 2015, à un mouvement dans le corps des walis et des walis délégués».

P.3

LE PRÉSIDENT BOUTEFLIKA PRÉSIDE UN CONSEIL DES MINISTRES La loi de finances complémentaire pour 2015 et les préparatifs de la prochaine rentrée sociale à l'ordre du jour



Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a présidé hier, à Alger une réunion du Conseil des ministres. Plusieurs points sont inscrits à l'ordre du jour de cette réunion dont la loi de finances complémentaire pour 2015 et les préparatifs de la prochaine rentrée sociale.

L'ordonnance portant code de procédure pénale adoptée par le Conseil des ministres: d'«importantes innovations introduites»

LFC 2015 : Nouvelles mesures fiscales et assainissement de l'économie informelle

ELLE S'EST OUVERTE HIER À ALGER Conférence internationale sur la lutte contre l'extrémisme et la déradicalisation

FRANCE
Le Président Hollande condamne avec "la plus grande force" l'attentat terroriste "odieux" d'Aïn Defla

P.7

SANTÉ

300 minutes de sport par semaine pour diminuer le risque de cancer du sein

AÏN TÉMOUCHENT : Quota de 500 logements AADL pour les travailleurs de la Sûreté

P. 11

FOOTBALL

LIGUE DES CHAMPIONS (GR. B) USM ALGER - MC EL EULMA : Les Algérois visent la passe de trois

P. 25

SOCIÉTÉ

JUSTICE
Les détenus lauréats du baccalauréat et du BEM honorés

P. 12

Météo



Régions Nord : 34° à Alger

Temps ensoleillé et chaud dans les régions intérieures jusqu'à l'après-midi, les vents seront de 20 à 30 km/m près des côtes, la mer sera calme.

Régions Sud : 37° à Tamanrasset

Temps chaud à l'extrême sud du Hoggar et au Tassili tard dans la journée même dans la soirée, par ailleurs, le temps sera ensoleillé, nuageux dans d'autres endroits, au sud-ouest avec des vents forts.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, TOURISME ET ARTISANAT

Ghoul à Aïn Témouchent



Le ministre de l'Aménagement du Territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, le Dr Amar Ghoul, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection des projets relevant de son secteur dans la wilaya de Aïn Témouchent.

DU 25 AU 30 JUILLET À SOUK EL KHEMIS Festival culturel local de la poterie de Maâtkas

Plus de 165 artisans représentants différents métiers artisanaux (bijouterie traditionnelle, vannerie), sont attendus du 25 au 30 juillet à Souk El Khemis (wilaya de Tizi-Ouzou), pour le traditionnel festival culturel local de la poterie de Maâtkas.

JEUDI AU CENTRE CULTUREL MUSTAPHA-KATEB Exposition du photographe Kaci Ould Aïssa



L'Establishment Arts et Culture de la wilaya d'Alger, organise à partir d'aujourd'hui et jusqu'au 6 août 2015 au Centre culturel Mustapha-Kateb (05, rue Didouche Mourad, Alger), une exposition de photographies de Kaci Ould Aïssa.

JUSQU'AU 25 JUILLET CENTRE UNIVERSITAIRE DE TIPASA Université d'été de l'UFC

L'université de la formation continue (UFC), organise jusqu'au 25 juillet, l'université d'été au niveau du centre universitaire Morsli Abdallah de Tipasa.



JUSQU'AU 25 JUILLET À ORAN Salon de la formation et de l'enseignement professionnels



Pas moins de 320 établissements de formation publics et privés prendront part au 1er Salon local de la formation et de l'enseignement professionnels, qui se tiendra du 22 au 25 juillet 2015 au Palais des expositions d'Oran. Cette manifestation réunira 18 centres de formation (CFA), 3 instituts nationaux spécialisés, 10 établissements privés.

DU 24 AU 27 JUILLET À JIJEL Colloque sur «La toponymie algérienne: du local au national»

En collaboration avec le ministère de la Culture et la wilaya de Jijel, le Haut-commissariat à l'amazighité (HCA), organise du 24 au 27 juillet à Jijel, un colloque intitulé «De la toponymie algérienne: du local au national». L'événement qui s'inscrit dans le prolongement du programme général lancé par le HCA connaîtra la participa-



tion d'un panel de chercheurs nationaux issus des différentes universités algériennes.



DU 13 AU 15 OCTOBRE À ALGER Congrès international sur «L'alimentation méditerranéenne et la santé»

Un deuxième congrès international sur «l'alimentation méditerranéenne et la santé» sera organisé en octobre 2015 à Alger, à l'initiative de la Société algérienne de nutrition (SAN) d'Oran. Cette rencontre, qui se tiendra du 13 au 15 octobre, constitue une occasion d'échanger d'idées et de débat sur divers sujets dont l'alimentation dans les pays de la mer Méditerranée, la nutrition, la santé et les physiopathologies dont les maladies transmissibles. Elle permettra aussi de valoriser les produits méditerranéens, a indiqué la présidente de la SAN d'Oran, Malika Bouchenak.

LES 27 ET 28 OCTOBRE À SÉTIF Colloque international sur «Le risque sismique au Maghreb»

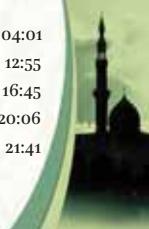
Sous le patronage du wali de Sétif, l'université Ferhat-Abbas (Sétif 1) et le Centre de recherche en astronomie astrophysique et géophysique (CRAAG), organisent les 27 et 28 Octobre 2015 au campus d'EL-BAZ, (UFA), un colloque international sur «Le risque sismique au Maghreb».

	Max	Min
Alger	34°	21°
Oran	34°	23°
Annaba	31°	21°
Béjaïa	32°	22°
Tamanrasset	37°	23°

Horaires des prières

Jeudi 6 Chawal 1436

Fajr	04:01
Dohr	12:55
Asr	16:45
Maghreb	20:06
Isha	21:41



JUSQU'AU 9 AOÛT À BOUMERDÈS Université d'été des cadres du Front Polisario et de la RASD



COMPLEXE CULTUREL DE CHENOUA Exposition de calligraphie et de miniatures

Le Complexe culturel de l'Artiste Abdelwahab-Salim de Chenoua, wilaya de Tipasa, abritera jusqu'au 31 juillet 2015, une exposition d'arts plastiques « L'art de la calligraphie et de la miniature » des artistes Tachima Rabia et Sliman Kadhi.



DU 30 JUILLET AU 6 AOÛT 37^e Festival international de Timgad

Le théâtre de plein air du site archéologique de Timgad (Batna), abritera à partir du 30 juillet et jusqu'au 6 août 2015. La 37^e édition du Festival international de musique de Timgad.



DU 28 JUILLET AU 1^{ER} AOÛT À L'UNIVERSITÉ DE BOUMERDÈS Salon national des clubs scientifiques

Sous le haut patronage du ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, et en collaboration avec le club scientifique «Espace du savoir», l'université M'Hamed Bougara de Boumerdès organise du 28 juillet au 1er août, la première édition du Salon national des clubs scientifiques.

JUSQU'AU 15 AOÛT Concours «Jeunes artistes peintres»

Pour la troisième année consécutive, Société Générale Algérie organise le concours «Jeunes artistes peintres». A travers cette initiative, SGA œuvre à l'émergence de nouveaux talents dans l'art plastique contemporain et s'applique à contribuer à l'épanouissement de la créativité dans le domaine des arts en Algérie. Le concours est ouvert jusqu'au 15 août aux candidats amateurs ou étudiants en arts, résidants en Algérie et âgés de 41 ans au maximum au 31 décembre 2015. Les candidats doivent envoyer un CV ainsi qu'une photo à l'adresse suivante : sga.art@socgen.com

LARGE MOUVEMENT DANS LE CORPS DES WALIS, DÉSIGNATION DES WALIS POUR LES NOUVELLES CIRCONSCRIPTIONS DU SUD

Nomination de 35 walis et de 37 walis délégués

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a procédé à un mouvement dans le corps des walis et des walis délégués, a indiqué mercredi un communiqué de la Présidence de la République, dont voici le texte intégral.

«Conformément aux dispositions de l'article 78, alinéa 9 de la Constitution, Son Excellence M. Abdelaziz Bouteflika, président de la République, a procédé ce jour 22 juillet 2015, à un mouvement dans le corps des walis et des walis délégués».



A ce titre sont nommés walis :

- M. Salamani Mohamed, Wali de la wilaya de Batna
- M. Abbes Kamel, Wali de la wilaya de Ain Defla
- M. Bouazghi Abdelkader, Wali de la Wilaya de Blida
- M. Bennmansour Abdallah, Wali de la Wilaya d'El Bayad
- M. Merzoug Larbi, Wali de la Wilaya de Jijel
- M. Merad Brahim, Wali de la Wilaya de Tizi Ouzou
- M. El Affani Salah, Wali de la Wilaya de Mascara
- M. Chorfa Youcef, Wali de la Wilaya de Annaba
- M. Agoudjil Saâd, Wali de la Wilaya de Ouargla,
- M. Bousmaha Mohamed, Wali de la Wilaya de M'sila,
- M. Hamidou Mohamed Wali de la Wilaya de Biskra,
- M. Mechri Azzedine, Wali de la Wilaya de Ghardaïa,
- M. Boukarakib Djelloul, Wali de la Wilaya de Saïda
- M. Bessaïde Hocine, Wali de la Wilaya de Naâma,
- M. Hamou Touhami, Wali de la Wilaya de Ain Témouchent,
- M. Layadi Mostefai, Wali de la Wilaya de Médéa,
- M. Derfouf Hadjri, Wali de la wilaya de Relizane,
- M. Madani Fouatih Abderrahmane, Wali de la wilaya de Mila,
- M. Ould Salah Zitouni, Wali de la wilaya de Béjaïa,
- M. Bouguerra Ali, Wali de la wilaya de Tébessa,
- M. Chater Abdelhakim, Wali de la wilaya de Oum El-Bouaghi,
- M. Ferdi Mohamed, Wali de la Wilaya de Laghouat,
- M. Silmi Belkacem, Wali de la Wilaya de Tamanrasset,
- M. Bentouati Azzedine, Wali de la Wilaya de Tiaret,
- Mme Rais Fatima Zohra, Wali de la Wilaya de Guelma,
- M. Moulati Attalah, Wali de la wilaya d'Illizi,
- M. Mermouri Moumen, Wali de la Wilaya de Tindouf,
- M. Saidoun Abdessamie, Wali de la Wilaya de Bordj Bou-Arréridj,
- M. Bouchenna Mohamed, Wali de la Wilaya d'El Oued,
- M. Filali Abdeghani, Wali de la Wilaya de Souk Ahras,
- M. Bekkouche Hamou, Wali de la Wilaya de Khenchela,
- M. Mejroud Mohamed, Wali de la wilaya de Béchar,
- M. Limani Mustapha, Wali de la wilaya d'Adrar,
- M. Temmar Abdelwahid, Wali de la Wilaya de Mostaganem,
- M. Ghazi Abdelhamid, Wali de la wilaya de Tissemsilt.

Par ailleurs, sont nommés Walis délégués :

- M. Aoun Mabrouk, Wali délégué de la circonscription administrative de Timimoun, Wilaya d'Adrar,
- M. M'hamed Moumen, Wali délégué de la circonscription administrative de Bordj Bajï Mokhtar, Wilaya d'Adrar.
- M. Bouchentouf Djellouli, Wali délégué de la circonscription administrative de Ouled Djellal, Wilaya de Biskra.
- M. Lansari Boubakar, Wali délégué de la circonscription administrative de Beni Abbès, Wilaya de Béchar,
- M. Sedas Lakhdar, Wali délégué de la circonscription administrative de In Salah, Wilaya de Tamanrasset,
- M. Ahmed Yahia, Wali délégué de la circonscription administrative de In Guezam wilaya de Tamanrasset,
- M. Bensaïd Abdelkader, Wali délégué de la circonscription administrative de Touggourt, Wilaya de Ouargla,
- M. Khaldi Ahcene, Wali délégué de la circonscription administrative de Djinet, Wilaya d'Illizi
- M. Messaoudi Belkacem, Wali délégué de la circonscription administrative d'El Meughaier, Wilaya d'El Oued,
- M. Dahmani Ahmed, Wali délégué de la circonscription administrative d'El Menia, Wilaya de Ghardaïa,
- M. Beldjoud Kamel, Wali délégué de la circonscription administrative de Zeralda, Wilaya d'Alger,
- M. Ben Amar Mohamed, Wali délégué de la circonscription administrative de Bir Mourad Raïs, Wilaya d'Alger,
- Mahsar Ahmed, Wali délégué de la circonscription administrative de Bouzareah, Wilaya d'Alger,
- M. Guenafaf Hamana, Wali délégué de la circonscription administrative de Bab El Oued, Wilaya d'Alger,
- M. Rabhi Mohamed Abdénour, Wali délégué de la circonscription administrative de Rouiba, Wilaya d'Alger,
- M. Benmalek Mokhtar, Wali délégué de la circonscription administrative de Birtouta, Wilaya d'Alger,
- M. Cherifi Mouloud, Wali délégué de la circonscription administrative de Dar El Beida, Wilaya d'Alger".

POURSUITE DES TRAVAUX À HUIS CLOS

Les représentants de 50 pays au rendez-vous

Les travaux de la Conférence internationale sur la lutte contre l'extrémisme et la dé-radicalisation se sont poursuivis mercredi après-midi à Alger en sessions thématiques tenues à huis clos.

Les participants, issus de plus d'une cinquantaine de pays et d'organisations internationales et régionales, discutent autour de la «Présentation de l'importance et du rôle de la lutte contre l'extrémisme violent et la dé-radicalisation dans le combat contre le terrorisme», «Le rôle du système judiciaire dans la dé-radicalisation, y compris en milieu carcéral» et du «Rôle des instances religieuses dans la dé-radicalisation».

Les thèmes de la conférence portent également sur «La dé-radicalisation, la réhabilitation et la réintégration», «La dé-radicalisation et les efforts contre l'extrémisme violent par l'éducation, y compris par la promotion effective des méthodes d'enseignement, la formation professionnelle et l'emploi ainsi que sur «Le rôle des médias, y compris les TV par satellite et les programmes religieux, dans la dé-radicalisation».

Le débat tournera aussi autour du «Rôle de la société civile dans la dé-radicalisation» et enfin de «la dé-radicalisation et les phénomènes de la xénophobie et de l'islamophobie».

Cette rencontre, initiée par l'Algérie et encouragée par les Nations unies, constitue une opportunité pour présenter les principales actions menées par l'Algérie dans sa lutte contre le terrorisme et l'extrémisme.

Elle constitue également une occasion pour faire bénéficier les participants, dont des intervenants directs dans la lutte contre l'extrémisme et la radicalisation, véritables leviers du terrorisme, de l'expérience de l'Algérie dans son combat incessant contre ce phénomène transnational.

Les travaux de la conférence, qui s'étalent sur deux jours, visent à identifier les défis communs à relever dans le domaine de la dé-radicalisation et de la lutte contre l'extrémisme violent, ainsi que les actions susceptibles de constituer des pistes de coopération au sein du système des Nations unies

ou du Forum Global de lutte contre le terrorisme (FGCT).

La conférence s'inscrit dans le silence des initiatives annoncées lors du Sommet de la Maison Blanche, tenu en février dernier à Washington, notamment celles visant à parvenir à un meilleur usage des plateformes multilatérales de coopération dans le domaine de la lutte contre l'extrémisme violent.

Elle se veut aussi une contribution de l'Algérie au Sommet sur «l'extrémisme violent», qui se tiendra lors de la réunion de l'Assemblée générale des Nations unies en septembre prochain à New York. La conférence est ouverte aux pays membres du FGCT, aux pays de la région du Sahel, aux membres du Conseil de sécurité de l'ONU, aux représentants des organes onusiens chargés de la lutte contre le terrorisme, et aux organismes multilatéraux régionaux et internationaux. La rencontre réunit également de hauts fonctionnaires et experts actif notamment dans le domaine de la justice, des finances, de la police, de l'éducation, du culte et des médias, activement engagés sur le terrain de la lutte contre l'extrémisme violent.

APS

ELLE S'EST OUVERTE HIER À ALGER Conférence internationale sur la lutte contre l'extrémisme et la déradicalisation

Les travaux de la Conférence internationale sur la lutte contre l'extrémisme et la déradicalisation ont débuté mercredi à Alger en présence de représentants de plus d'une cinquantaine de pays et d'organisations internationales spécialisées.



Cette rencontre, initiée par l'Algérie et encouragée par les Nations unies, constituera une opportunité pour présenter les principales actions menées par l'Algérie dans sa lutte contre le terrorisme et l'extrémisme.

Elle constitue également une occasion pour faire bénéficier les participants, dont des intervenants directs dans la lutte contre l'extrémisme et la radicalisation, véritables leviers du terrorisme, de l'expérience de l'Algérie dans son combat incessant contre ce phénomène transnational.

Les travaux de la conférence, qui s'étalent sur deux jours, visent à identifier les défis communs à relever dans le domaine de la dé-radicalisation et de la lutte contre l'extrémisme violent, ainsi que les actions susceptibles de constituer des pistes de coopération au sein du système des Nations unies

ou du Forum Global de lutte contre le terrorisme (FGCT).

S'articulant autour de huit principaux axes, un riche programme ayant trait aux différents aspects liés à la lutte contre l'extrémisme et la promotion de la dé-radicalisation, notamment par la consécration d'une culture de dialogue, de tolérance, et de démocratie, a été élaboré par les organisateurs de la conférence.

Les participants auront ainsi à discuter autour de la «Présentation de l'importance et du rôle de la lutte contre l'extrémisme violent et la dé-radicalisation dans le combat contre le terrorisme», «Le rôle du système judiciaire dans la dé-radicalisation, y compris en milieu carcéral» et du «Rôle des instances religieuses dans la dé-radicalisation».

Les thèmes de la conférence porteront également sur «La lutte contre l'extrémisme nécessite l'éradication des causes fondamentales du phénomène.

Les participants porteront également sur «La

dé-radicalisation, la réhabilitation et la réintégration», «La dé-radicalisation et les efforts contre l'extrémisme violent par l'éducation, y compris par la promotion effective des méthodes d'enseignement, la formation professionnelle et l'emploi» ainsi que sur «Le rôle des médias, y compris les TV par satellite et les programmes religieux, dans la dé-radicalisation».

La conférence s'inscrit dans le sillage des initiatives annoncées lors du Sommet de la Maison Blanche, tenu en février dernier à Washington, notamment celles visant à parvenir à un meilleur usage des plateformes multilatérales de coopération dans le domaine de la lutte contre l'extrémisme violent.

La conférence réunit également des hauts fonctionnaires et des experts, notamment, dans le domaine de la justice, des finances, de la police, de l'éducation, du culte et des médias, activement engagés sur le terrain en tant que praticiens contre l'extrémisme violent.

La conférence est ouverte aux pays membres du FGCT, aux pays de la région du Sahel, aux membres du Conseil de sécurité de l'ONU, aux représentants des organes onusiens chargés de la lutte contre le terrorisme, et aux organismes multilatéraux régionaux et internationaux.

La rencontre réunit également des hauts fonctionnaires et des experts, notamment, dans le domaine de la justice, des finances, de la police, de l'éducation, du culte et des médias, activement engagés sur le terrain en tant que praticiens contre l'extrémisme violent.

SMAIL CHERGUI : «La lutte contre l'extrémisme nécessite l'éradication des causes fondamentales»

Le Commissaire de l'Union africaine à la Paix et à la Sécurité Smail Chergui a souligné, mercredi, à Alger, que la lutte contre l'extrémisme et le terrorisme nécessite un engagement plus large en éradiquant les causes fondamentales du phénomène.

La lutte contre le radicale- lisme doit s'orienter vers l'éradication des causes fondamentales qui favorisent la propagation du terrorisme», a estimé M. Chergui dans son allocution à l'ouverture de la Conférence internationale sur la lutte contre l'extrémisme et la dé-radicalisation, soulignant que cet objectif s'inscrit dans le cadre d'un engagement à long terme qui nécessite des politiques nationales pertinentes reposant sur une compréhension exacte de la menace extrémiste dans son propre contexte».

Soulignant que les ½ actes terroristes ne peuvent être justifiés en aucune façon «, le Commissaire de l'Union africaine (UA) a également insisté sur la nécessité d'extrapoler la sympathie de certaines composantes de la société avec les groupes terroristes et extrémistes, tout en réfléchissant sur les reven-



difications locales, les orientations idéologiques de la société et le fossé entre le gouvernement et les citoyens».

«L'extrémisme et l'extrémisme violent, que ce soit des tendances politiques ou religieuses, sont une source de grande préoccupation pour l'Union africaine (UA)», a rappelé M. Chergui, c'est pourquoi, a-t-il martelé, le continent africain était parmi les premiers à saisir

la nécessité d'une réponse mondiale coordonnée à la menace terroriste, après avoir fait face à diverses formes d'extrémisme, y compris l'extrémisme religieux, le radicalisme et la menace posée par le terrorisme aux démocraties naissantes (à).

Dans ce contexte, il a indiqué que l'UA et ses pays membres ont pu discerner les messages de haine, d'intolérance, de radicalisme et

d'incitation au terrorisme», qui sont tous, selon l'intervenant, ½ des facteurs qui minent les valeurs de l'UA de paix et de sécurité».

C'est dans ce sens que M. Chergui a appelé à la nécessité de la «coopération et la coordination entre les Etats et les parties prenantes dans la lutte contre l'extrémisme», car le terrorisme, rappelle-t-il, «pose toujours un défi sécuritaire fondamental pour l'Afrique et le monde, d'autant plus que la menace terroriste a pris de grandes dimensions, contrôlé plus de territoires et continue de consolider ses relations avec le crime organisé (à).

Le responsable de l'UA a, par ailleurs, relevé l'aggravation de la situation sécuritaire avec l'apparition de l'organisation terroriste autoproclamée Etat islamique (EI/Daech), qui a ½ provoqué la restructuration et à la propagation de groupes terroristes en Afrique».

La multiplication des attaques de ces groupes en Afrique et le recrutement de terroristes dans les territoires nouvellement contrôlé par Daech constituent des défis. Le continent africain doit y faire face», a souligné M. Chergui.

MESSAHEL:

La lutte contre le terrorisme exige une lutte contre la xénophobie et l'islamophobie

La lutte contre l'extrémisme et le terrorisme exige une lutte contre la xénophobie et l'islamophobie, a affirmé mercredi à Alger le ministre des Affaires Maghrébines, de l'Union africaine et de la ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel.

«La lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme doit aussi inclure la lutte contre la xénophobie et l'islamophobie, lesquelles s'affirment comme les nouveaux visages de l'extrémisme violent», a indiqué M. Messahel dans une allocution lors de l'ouverture d'une Conférence internationale sur la lutte contre l'extrémisme violent et sur la dé-radicalisation..

«Non seulement, ces fléaux (la xénophobie et l'islamophobie) sont en expansion et portent atteinte à la dignité des communautés musulmanes installées dans certains pays d'accueil, mais ils menacent aussi leur sécurité morale et, de plus en plus, leur intégrité physique», a-t-il souligné.

La xénophobie et l'islamophobie contribuent, selon le ministre, à la radicalisation et au recrutement dans les rangs des groupes extrémistes et même terroristes», ajoutant que «des réponses institutionnelles audacieuses doivent constituer les socles de la lutte contre ces dangereux fléaux».

M. Messahel a affirmé, devant les représentants de plus d'une cinquantaine de pays et d'organisations régionales et internationales, que la distinction entre l'Islam, religion de paix et de tolérance, et l'extrémisme «est une exigence de tous les instants qui interpellent toute la communauté internationale».

M. Messahel a indiqué que le



terrorisme, à travers son occupation du terrains et de territoires, véhicule de «nouveaux et graves défis pour la cohésion, la stabilité et la sécurité dans la monde».

«Le terrorisme a changé de nature et de mode opératoire. A travers son occupation du terrain et de territoires et sa propagation agressive, il véhicule aujourd'hui de nouveaux et graves défis pour la cohésion, la stabilité et la sécurité dans le monde», a-t-il expliqué.

Pour le ministre, l'extrémisme, qui n'est pas un phénomène nouveau comme le montre l'Histoire de l'humanité, génère à chaque fois qu'il est mal traité, «les plus grands drames» et constitue actuellement «une menace en constante évolution».

L'extrémisme prend ainsi «différentes formes et touche un nombre croissant de pays et alimenter de plus en plus les ré-

seaux de la violence, dont la violence terroriste», a-t-il expliqué.

Concernant la lutte contre le terrorisme et ses différentes expressions dont l'extrémisme violent, le ministre a estimé qu'elle nécessitait «la présence d'un Etat fort s'appuyant sur la force de la loi capable de faire respecter quelque soient les circonstances».

L'absence de gouvernement capable et la faiblesse de la mobilisation citoyenne constituent, selon le ministre, «des facteurs favorisant le développement du terrorisme».

M. Messahel a, toutefois, rappelé que la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent «est une œuvre de longue haleine», impliquant en premier lieu, le renforcement et l'approfondissement constant de la démocratie et de la bonne gouvernance.

La démocratie participative,

l'Etat de droit, ainsi que la mise

en œuvre de politiques socio-économiques basées sur la justice sociale et l'égalité des chances, constituent «les instruments prioritaires de la lutte contre le terrorisme et les meilleurs remparts contre la propagande de l'extrémisme violent et ses campagnes de recrutement», a-t-il relevé.

M. Messahel a souligné la nécessité de mener une lutte armée contre le terrorisme dans le «strict respect» des droits de l'Homme et des valeurs humaines universelles, ajoutant que «enfreindre cette règle fondamentale, c'est courrir le risque de se mettre au même niveau que les groupes terroristes».

Les flux croissants de combattants terroristes étrangers issus d'un nombre de pays en augmentation, sont un indicateur «clair quant à l'urgence à agir en amont pour tarir ces nouvelles sources de recrutement et de financement des groupes terroristes». La réponse à apporter à l'épineuse question de la prise en charge de ces combattants terroristes étrangers, une fois sortis des zones de conflit, doit, a estimé que le ministre, s'écartier des pistes favorisant le transfert «de cette menace vers d'autres espaces de conflits, vers des espaces encore instables ou encore vers des espaces moins nantis en capacité de maintien de l'ordre et de protection de la sécurité».

La chef de la délégation US appelle les Etats à travailler en «partenariat»

La chef de délégation des Etats-Unis à la Conférence d'Alger sur la lutte contre l'extrémisme et sur la Dé-radicalisation, Paige Alexander, a appelé mercredi les Etats à travailler en partenariat, pour atteindre l'objectif commun de lutte contre le terrorisme. Mme Paige Alexander a estimé que «seulement ensemble, en partenariat, nous pouvons atteindre cet agenda global», notamment avec l'Algérie qui «jouit d'une expérience particulièrement longue et dure dans la dé-radicalisation et de réinsertion». Elle a, toutefois, exprimé son optimisme quant à l'aboutissement positif des travaux durant les prochaines 48 heures. «Je suis convaincu qu'avec l'énergie et le talent réunis dans cette salle, nous pouvons faire un pas en avant significatif».

La responsable américaine, qui est administrateur adjoint du bureau de l'Agence américaine pour le développement international (USAID), a rendu hommage, d'une part, au gouvernement algérien pour avoir organisé «ce important débat» et a appelé, d'autre part, à travailler ensemble pour «mieux comprendre les menaces régionales et locales s'appuyant sur la tolérance et la non-violence compte tenu de sa large expérience». À cette occasion, Elle a appelé les gouvernements à «unir leurs forces pour combattre la violence et l'extrémisme dans le monde». Afin d'assurer un engagement continu, la responsable américaine a assuré que son pays encourage le développement régional en mettant l'accent sur les jeunes et la société civile dans la lutte contre l'extrémisme. «Ces réseaux devraient être un partenariat entre le gouvernement et la société civile, avec un soutien technique international», a-t-elle souligné. «Les gouvernements, les services de sécurité, les acteurs locaux et la société civile, seront essentiels pour notre succès», a indiqué Mme Alexander. Prévue sur deux jours, la Conférence d'Alger sur la lutte contre l'extrémisme et la Dé-radicalisation sera couronnée par un document final portant sur «les engagements, les arrangements et les partenariats qui mettent en pratique les leçons retenues lors des débats».

LA PRÉSIDENTE DE LA DÉLÉGATION AMÉRICAINE La conférence d'Alger doit apporter des idées «nouvelles et concrètes»

La présidente de la délégation américaine participant à la conférence internationale sur la lutte contre l'extrémisme et la dé-radicalisation, Paeg Alexander, a souligné mercredi à Alger, que cette conférence devait impérativement aboutir à la réalisation des objectifs communs dans la lutte contre l'extrémisme d'autant que l'Algérie jouissait d'une «grande expérience» dans ce domaine.

Dans une allocution prononcée à l'ouverture des travaux de la conférence, Mme. Paeg Alexander a salué, au nom du

secrétaire d'Etat américain aux Affaires étrangères, John Kerry, le rôle de l'Algérie dans l'organisation de cette conférence, insistant sur la nécessité de sortir avec des idées «nouvelles et concrètes afin de réaliser les objectifs communs».

L'Algérie a acquis une «grande expérience» dans la lutte contre l'extrémisme», a-t-elle dit, précisant que les menaces des organisations terroristes dans les différentes régions du monde «exigent la conjugaison et l'intensification des efforts pour faire face à ces défis».

Elle a en outre mis l'accent sur l'importance de l'échange d'informations et d'expériences pour lutter contre l'extrémisme soulignant la nécessité pour les institutions religieuses et la société civile d'assumer leur rôle dans la lutte contre ce phénomène transnational.

Elle a également appelé les «gouvernements à satisfaire les besoins de leurs citoyens dans tous les domaines en renforçant la culture de la tolérance en vue de faire aboutir les efforts de lutte contre l'extrémisme et le terrorisme».

SELON LE DIRECTEUR DU CAERT L'expérience algérienne continue à servir d'**«exemple»**

L'expérience algérienne en matière de lutte contre le terrorisme continue à servir d'**«exemple»** pour les pays du continent africain, a indiqué mercredi le directeur du Centre africain d'études et de recherches sur le terrorisme (CAERT), Francisco José Madeira.

«L'expérience algérienne continue à servir d'exemple

dans la lutte contre le terrorisme», a déclaré à l'APS M. Madeira en marge de la conférence internationale sur la lutte contre l'extrémisme et la dé-radicalisation. Au vu de son expérience, l'Algérie devient un pays «incontournable» en matière de lutte contre le terrorisme, a-t-il souligné. Il a ajouté que «plusieurs chefs d'Etat africains, particulièrement ceux touchés

par le terrorisme comme le Kenya, le Nigeria, la Tunisie et le Mali, sont venus ici en Algérie pour consulter les dirigeants algériens et s'imprégner de l'expérience algérienne dans ce domaine», a-t-il relevé, précisant que «tout le monde reconnaît, aujourd'hui, qu'il y a toujours quelque chose à apprendre de l'Algérie» en matière de lutte contre le terrorisme.

Considérant que l'Algérie joue un rôle «extrêmement positif» dans la lutte contre le terrorisme, M. Madeira a indiqué que le CAERT «œuvre pour que l'expérience algérienne soit partagée par tous les pays africains». Il a également fait savoir que l'Algérie «appuie, de manière très forte, le CAERT dans la finalité de doter l'Afrique d'outils efficaces dans la lutte contre le terrorisme». Estimant que les groupes terroristes «peuvent frapper partout», le directeur du CAERT a mis en avant la capacité de riposte de l'Algérie, appelant, à cet effet, les dirigeants africains à «améliorer leurs capacités de riposte et à encourager la contribution des populations dans la lutte antiterroriste».

APS

53^e ANNIVERSAIRE DE LA CRÉATION DE LA SÛRETÉ NATIONALE Béjaïa : une communion avérée et patente entre les citoyens et « leur » police

AB

...Car, en effet, la surprise est de taille dès qu'on a franchi le seuil de la grande salle de spectacles de la Maison de la culture de Béjaïa : archicomble. Certes, il y avait les familles entières des policiers (des deux sexes) qui allaient être promus à l'occasion de la célébration du 22 juillet, fête de la police, mais il y avait davantage de citoyennes et de citoyens civils, tous âges confondus, des deux sexes et de statuts socioprofessionnels divers.

Pendant que dans le hall de la maison de la Culture les visiteurs ont droit à une exposition diversifiée de matériels, instruments, équipements de la police scientifique, notamment, et autres uniformes par grades, à l'intérieur de la salle étaient présentes les autorités civiles, militaires et paramilitaires, des personnalités parlementaires, chacune d'entre celles-ci ayant été sollicitée pour remettre les insignes, sur la scène aménagée et décorée pour la circonstance, aux nouveaux promus (hommes et femmes « bleus »). 163 remises de grades (promotions) : 1 commissaire principal (Mme Khokha Boumaza), 3 commissaires de police, 5 inspecteurs principaux, 2 brigadiers-chefs de police et 152 brigadiers de police.

Ambiance festive ponctuée d'applaudissements, remise, également, de cadeaux divers à des éléments de la Sûreté nationale (ou de leurs ayants-droit) pour divers mérites (dont des victimes de terrorisme...), projection de films-documentaires didactiques relatifs aux activités et missions de la police...Absolument réussi !

Le rôle de la police dans la préservation de la stabilité nationale souligné à Tizi-Ouzou

Le rôle de la police dans la préservation de la stabilité et de l'unité nationales a été souligné, mercredi à Tizi-Ouzou, par le chef de



Sûreté de wilaya, Rachid Derouaz. Intervenant à l'occasion de la célébration du 53^e anniversaire de la création de la police nationale, le chef de la Sûreté de wilaya a rappelé que l'une des missions principales de ce corps de sécurité est de "faire barrage à tout ceux qui veulent porter atteinte au principe sacré d'unité et de cohésion nationale, ou à la stabilité du pays et ce, dans le cadre de ce que prévoit la loi et dans le respect des droits de l'homme".

Le même responsable a ajouté que la dignité du citoyen et du pays doivent être placés au-dessus de toute autre considération. "Nous ne permettrons pas la violation des libertés individuelles et des droits garanties par la Constitution à tout citoyen honnête", a-t-il poursuivi.

M. Derouaz a, à cette occasion, lancé un appel à tous ceux qui sont "jaloux de leur pays" à "soutenir l'institution de la police, chacun dans son domaine, dans la lutte contre la criminalité".

"Aujourd'hui plus qu'avant, il est attendu de nous de multiplier les efforts ensemble pour protéger notre wilaya et ses citoyens des conséquences des changements actuels que connaît la société afin de faire face avec détermination à leurs influences".

Cette célébration a été marquée par la promotion de 115 éléments, tous grades confondus, relevant de la Sûreté de wilaya et des Sûretés de daïras de Tizi-Ouzou.



ÉVALUATION DE LA RÉFORME DU SYSTÈME ÉDUCATIF Conférence nationale samedi à Alger

Une Conférence nationale sur l'évaluation de la mise en oeuvre de la réforme de l'Ecole sera organisée les 25 et 26 juillet par le ministère de l'Education nationale dans le cadre de l'approfondissement du processus de réforme du système éducatif lancé en 2003.

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit a affirmé lors d'une conférence de presse organisée mercredi au siège du ministère que cette rencontre nationale visait une "convergence de trois dynamiques : celle entamée l'année passée, par l'évaluation à mi-parcours du cycle obligatoire, celle lancée cette année, portant sur l'évaluation du cycle secondaire général et technologique, et enfin, celle centrée sur le redéploiement du système éducatif à partir d'indicateurs de qualité, portés par trois leviers de la réforme : la refonte pédagogique, la gouvernance et la professionnalisation des personnels par la formation".

La participation à cette conférence couvre les segments et les acteurs les plus représentatifs de l'action éducative : responsables pédagogiques et administratifs (tutelle et structures déconcentrées), enseignants, enseignants-rechercheurs, organisations syndicales et associatives, ainsi que des élus et des représentants institutionnels en rapport avec les actions de l'institution scolaire.

Le débat sera axé durant les

séances plénières de la conférence nationale, selon la ministre, sur les problématiques liées au programme et la place de l'éducation de base, les enseignements fondamentaux, les priorités accordées au cycle primaire et le préscolaire, l'orientation scientifique et technologique, la place des langues dans le cursus scolaire, la numérisation des ressources pédagogiques, la formation des personnels et l'évaluation du système par des indices de rentabilité.

Pour Mme Benghebrit, cette conférence nationale se veut l'expression d'une volonté de transparence et d'objectivité sur les dispositifs mis en place en vue de garantir une stabilité et un respect de l'éthique dans le secteur de l'Education.

Soucieuse de créer un équilibre en matière de réflexion et de débat durant la conférence "pour construire une nouvelle école", Mme Benghebrit a indiqué que les participants (académiciens et professionnels de l'éducation et experts étrangers de Tunisie, de France et du Sénégal) discuteront, en dix ateliers, des thématiques en relation avec l'évaluation du produit de la réforme

coincidant avec la première promotion de bacheliers 2015. Il s'agit des leviers de la réforme et la formation des personnels du cycle primaire (missions, fonctionnement et cursus scolaire), le préscolaire (bilan et perspectives), l'évaluation du système éducatif (pédagogie, éthique et organisation), le cycle secondaire (missions, structuration et refonte du baccalauréat) et le cycle obligatoire et les programmes de 2e génération. Les participants s'attelleront également sur l'orientation scolaire et la place de la dimension scientifique, technologique et professionnelle, l'éducation, la citoyenneté et l'environnement de l'élève, l'éducation spécialisée et le soutien social et le système éducatif et l'inspection.

Les travaux des ateliers procèdent selon trois directions: un état des lieux du domaine concerné (données quantitatives et qualitatives), problématisation par rapport au contexte local et national, éléments de perspectives et éléments de réponse aux problématiques posées dans ses dimensions réelles les plus audacieuses, mais néanmoins mesurées en termes de faisabilité à court, moyen et long terme.

Benghebrit annonce une nouvelle vision stratégique du secteur

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, a affirmé mercredi à Alger que les mutations qu'a connues l'école algérienne impliquaient l'orientation vers une nouvelle vision stratégique prospective du secteur de l'éducation.

Lors d'une conférence de presse en prévision de la conférence nationale sur l'évaluation de la réforme du système éducatif, prévue samedi et dimanche prochains, Mme Benghebrit a précisé que les mutations qu'a connues l'école algérienne "impliquent l'orientation vers une nouvelle vision stratégique et prospective du secteur de l'éducation en identifiant les actions à même de lui permettre d'assurer un enseignement de qualité".

Cette conférence "vise à imprimer la transparence et l'objectivité requises sur les dispositifs mis en place

par le secteur en vue de faire de l'école algérienne une école de qualité qui reposera sur la réforme éducative, la bonne gestion et la formation des personnels", a-t-elle ajouté.

Mme Benghebrit a fait savoir que le système éducatif algérien a atteint une étape "critique", faisant remarquer qu'il était temps d'ouvrir un large débat pour évaluer la réforme du système éducatif".



Le ministère compte établir un ordre logique de priorisation à l'effet d'assurer un renforcement de la réforme de l'école et ce, à la lumière des indicateurs du rendement du système (abandons, déperditions, taux de réussite aux examens officiels, comparaison internationale...).

Après avoir reconnu l'existence de "nombreux dysfonctionnement, problèmes et lacunes dans le système éducatif, Mme Benghebrit a affirmé que l'évaluation qui sera examinée et débattue par la conférence repose sur des éléments d'identification du système éducatif. L'évaluation devra permettre de découvrir les lacunes dans le programme de 2e génération en matière de valeurs, de savoirs fondamentaux et compétences.

A une question sur l'objectif de la réforme, la ministre a dit : "Nous ne voulons pas réformer la réforme, mais plutôt approfondir les dispositifs de la loi d'orientation de l'Education nationale de 2008".

Parmi les objectifs escomptés de cette conférence, la ministre a parlé d'une "réorientation du système éducatif en l'érigeant sur des indices qualitatifs en associant tous les acteurs et partenaires du système éducatif, institutionnels, professionnels, syndicaux et associatifs, en vue d'asseoir une démarche consensuelle".

Toute réforme de l'école a besoin de haltes scientifiques et pédagogiques, de moments d'évaluation/réévaluation de son système, a souligné Mme Benghebrit ajoutant que cette action sera articulée à partir des référents établis : rapport CNRSE (2000), mesures du gouvernement (2003), loi d'orientation (2008) et bilan des recommandations de la conférence nationale (juillet 2014). A une question de savoir si les recommandations issues de cette conférence pouvaient être mises en œuvre à partir de la rentrée scolaire 2015-2016, la ministre a précisément qu'il était "possible d'appliquer certaines d'entre elles tandis que d'autres demanderont plus de temps".

APS

APRÈS L'ATTENTAT TERRORISTE DE AÏN DEFLA Soutien et hommage appuyés de la communauté internationale aux forces de l'ANP

Kamel Cherif

La condamnation de manière unanime par la communauté internationale de l'attentat de Ain Defla contre de valeureux soldats, est un signe de respect et de reconnaissance envers l'Armée nationale populaire (ANP) et un cinglant revers pour les groupes terroristes.

En ce sens, cet attentat a eu un effet inverse pour les groupes terroristes et criminels, lesquels espéraient bénéficier d'une médiatisation en leur faveur.

C'est le contraire qui se produit dans la mesure où l'hommage rendu par plusieurs pays et Organisations internationales aux forces de l'Armée, dénote du respect qu'ils vouent à l'Armée algérienne. Celle-ci avait réussi à combattre seule le terrorisme durant les années 1990, quand les chefs de ces groupes criminels s'étaient réfugiées dans les capitales occidentales.

L'Armée algérienne a également montré son grand professionnalisme et son efficacité lors de l'attaque terroriste contre la base gazière de Tiguentourine, en 2013. La réaction de l'Armée avait été impitoyable et sans état d'âme contre un groupe terroriste multinational ayant ciblé le cœur de



l'économie nationale. L'Armée algérienne a alors donné une leçon de professionnalisme à la communauté internationale qui ne doit, en aucun cas, négocier ou prendre langue avec des groupes terroristes dont l'unique sort n'est que l'anéantissement !

La réaction de l'Armée aura ainsi fait date puisque la communauté internationale a condamné l'attentat de Ain Defla, apportant de ce fait son soutien aux forces de l'ANP. Ce sont les valeureux soldats et officiers de l'ANP qui sont sortis grandis et avec les honneurs de cet attentat, intervenus à la veille de la fête de l'Aïd El Fitr.

En plus de la communauté internationale, les Algériens sont unanimes à rendre hommage à l'Armée et à condamner le terro-

risme. La réaction de la classe politique, des personnalités nationales, de la société civile et de simples citoyens a été spontanée en réaffirmant leur soutien à l'ANP. Ils ont également affiché toute leur fierté quant aux défis que relèvent les forces armées quotidiennement pour assurer la sécurité du pays.

Ces marques de respect et d'encouragement envers l'Armée sont, somme toute, légitimes quand on sait qu'il s'agit d'une institution qui poursuit sa noble mission de préserver le pays et la République des aventuriers et autres flibustiers. La stabilité de l'Algérie n'ayant pas de prix, la réaction de l'Armée demeurera toujours forte et sans état d'âme ! Avis aux aventuriers.

La Côte d'Ivoire condamne l'attaque terroriste contre un convoi militaire de l'Armée nationale à Aïn Defla

Le président ivoirien, Alassane Ouattara, a condamné l'attaque terroriste contre les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) à Ain Defla ayant fait neuf (09) morts et deux (02) blessés, dans un communiqué parvenu mardi à l'APS.

J'ai appris avec une grande consternation la perte d'une dizaine de soldats de l'armée algérienne, suite à l'embuscade tendue par un groupe de terroristes le vendredi, jour saint de Aid El Fitr, à Ain Defla, au sud ouest d'Alger", a indiqué le président Ouattara dans son message de condoléances adressé au Président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Le président ivoirien a ajouté que "le peuple et le gouvernement

ivoiriens, partageant la peine de la nation algérienne, se joignent à moi, pour adresser à votre excellence et aux familles éprouvées nos sincères condoléances, et vous prier de bien vouloir transmettre aux blessés nos vœux de prompt rétablissement".

Le ministère de la Défense nationale (MDN) avait annoncé dimanche que neuf (09) soldats avaient été tués et deux autres blessés vendredi soir par un groupe terroriste à Ain Defla.

Les éléments de l'ANP ont aussitôt procédé "au bouclage de la zone et on déclenché une grande opération de ratissage pour débusquer ces criminels et les abattre", avait précisé la même source.

Le Niger condamne énergiquement l'attentat terroriste contre des éléments de l'ANP à Aïn Defla

Le Niger a condamné "énergiquement" mardi l'attentat terroriste perpétré vendredi dernier contre un convoi de l'Armée nationale populaire (ANP) à Ain Defla ayant fait neuf (09) morts et deux (02) blessés.

Le Niger "condamne énergiquement ce crime", a indiqué le ministère des Affaires étrangères et de la coopération, de l'intégration africaine et des Nigériens à l'extérieur du Niger, dans un communiqué.

Le Nigera a, en outre, dénoncé, "cette attaque dont l'objet est de semer la terreur et d'inhiber les ef-

ferts déployés par l'Algérie pour le retour définitif de la paix dans la zone sahéli-saharienne", exprimant le "soutien du Niger aux autorités algériennes dans leur combat contre le terrorisme."

Il a, dans ce sens, exhorté la communauté internationale à accompagner les efforts des Etats de la région sahéli-saharienne afin que prévaille la sécurité et la paix."

A la même occasion, le gouvernement du Niger a présenté ses "condoléances les plus émues ainsi que celles du peuple nigérien au gouvernement et au peuple algé-

riens et en particulier à l'ensemble des forces de défenses et de sécurité algériennes et aux familles des victimes."

Le ministère de la Défense nationale (MDN) avait annoncé dimanche que neuf (09) soldats avaient été tués et deux autres blessés vendredi soir par un groupe terroriste à Ain Defla.

Les éléments de l'ANP ont aussitôt procédé "au bouclage de la zone et on déclenché une grande opération de ratissage pour débusquer ces criminels et les abattre", a indiqué la même source.



FRANCE
Le Président Hollande condamne avec " la plus grande force" l'attentat terroriste "odieux" d'Aïn Defla

Le président français, François Hollande, a condamné "avec la plus grande force" l'attentat terroriste "odieux" perpétré vendredi dernier à Ain Defla et qui a coûté la vie à neuf (09) soldats de l'Armée nationale populaire (ANP).

"C'est avec horreur et indignation que j'ai appris l'assassinat de neuf soldats algériens lors d'une attaque dans la wilaya d'Aïn Defla, le 17 juillet 2015. Le gouvernement français condamne avec la plus grande force cet acte terroriste odieux", a écrit le président français dans un message adressé au président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

"L'Algérie et son peuple courageux continuent de payer un très lourd tribut dans la lutte qu'ils mènent contre le terrorisme. Je voudrais ainsi transmettre par votre biais mes plus sincères condoléances aux familles des victimes siurement touchées par ces attentats", a ajouté le chef d'Etat français.

Exprimant "toute la compassion du peuple français et son entière solidarité avec l'Algérie dans sa lutte contre le terrorisme", le président Hollande a affirmé que "ces tristes circonstances marquent plus que jamais la nécessité d'une coopération bilatérale approfondie en matière de lutte contre le terrorisme et de déradicalisation".

"Je formule ainsi le vœu que nos deux pays poursuivent le renforcement de leurs échanges en la matière, au service de la protection de nos citoyens", a conclu le président français.

Le Qatar condamne fermement l'attentat terroriste contre des éléments de l'ANP à Aïn Defla

Le Qatar a fermement condamné mardi l'attentat terroriste perpétré vendredi dernier contre un convoi de l'Armée nationale populaire (ANP) à Ain Defla ayant fait neuf (09) morts et deux (02) blessés.

"Le Qatar exprime sa solidarité avec le gouvernement algérien frère dans sa lutte contre le terrorisme et tout les actes de violences", a indiqué le ministère qatari des Affaires étrangères dans un communiqué, en exprimant "ces condoléances au gouvernement et au peuple algérien ainsi qu'aux familles des soldats, victimes de cet attentat odieux."

Il a, en outre, réaffirmé, la "position ferme" du Qatar rejetant toute forme de violence et le terrorisme sous toutes ses formes.

Le ministère de la Défense nationale (MDN) avait annoncé dimanche que neuf (09) soldats avaient été tués et deux autres blessés vendredi soir par un groupe terroriste à Ain Defla.

Les éléments de l'ANP ont aussitôt procédé "au bouclage de la zone et on déclenché une grande opération de ratissage pour débusquer ces criminels et les abattre", a indiqué la même source.

APS

M. SAÏD LAYACHI PRÉSIDENT DU CNASPS INVITÉ HIER DU FORUM DE DKNEWS

Le soutien au Polisario est la conviction pour une cause juste

Retour sur la question sahraouie. L'injustice a trop longtemps duré. L'occupation marocaine a trop duré et cela continue encore. Et pourtant, ce sont les Nations unies qui en sont en charge. C'est la Commission décolonisation qui traite le dossier. L'histoire va dans le sens de la décolonisation quels que soient les obstacles. C'est ce qu'affirme le Dr Saïd Layachi , président du comité de solidarité avec le peuple sahraoui.



Saïd Abjaoui

Le Dr Saïd Layachi était hier l'invité du forum de DK News pour parler du thème : La société civile algérienne et le conflit au Sahara occidental.

L'histoire ne va pas à contresens de la logique de décolonisation. Cela fait 40 ans que le Maroc occupe une partie du territoire sahraoui. Ni il n'est arrivé à arracher une résolution onusienne en sa faveur, ni il n'a réussi à se faire reconnaître le statut de puissance administrante, ni même à faire accepter à l'exportation les produits agricoles en provenance des territoires occupés.

Il y a un certain nombre de pays qui reconnaissent la République sahraouie dé-

mocratique et populaire et ceux là sont répartis à travers le monde, par contre aucun pays, quel qu'il soit ne reconnaît la propriété marocaine sur une quelconque parcelle de territoires sahraouis.

Si on revient sur les démarches marocaines auprès de la cour de justice de la Haye pour voir si les données marocaines pouvaient paraître assez sérieuses pour une prétention à un droit de propriété, la cour avait rejeté les prétentions royales.

En aucune façon il n'a été démontré que les populations sahraouies avaient à un quelconque moment de l'histoire fait allégeance au roi. Alors, d'où vient cet acharnement à entrer en possession d'un territoire qui appartient à un autre peuple.

Le Dr Layachi soutient que la reconnaissance par l'Algérie du droit des Sah-

raouis à l'autodétermination provient de convictions et d'un traditionnel alignement sur les causes justes, et la cause sahraouie est plus que juste. L'Algérie n'est pas partie prenante au conflit puisqu'elle soutient qu'elle fait confiance aux Nations unies. Qu'est ce qui dans la position algérienne fait apparaître celle-ci comme l'autre partie liée au conflit ?

Le Polisario avait combattu par les armes là à la fois la Mauritanie et le Maroc qui s'étaient partagés le territoire sahraoui. La Mauritanie sous la pression militaire du Polisario avait fini par se retirer de la guerre et renoncer à la revendication sur une partie du territoire sahraoui. Le Maroc restant seul à supporter le poids de la guerre préféra solliciter un cessez-le-feu. Le Polisario accepta sous une condition, celle que le Maroc accepte

l'organisation d'un référendum sous l'égide des Nations unies et portant sur le droit des Sahraouis à l'autodétermination.

Avant de conclure, le Dr Layachi informa l'assistance que prochainement, c'est à dire les 23 et 24 du mois courant, l'université d'été sahraouie se tiendra à Boumerdès et réunira 450 invités. Des experts feront des conférences qui seront suivies de débats.

Notons que la conférence débat qui a eu lieu au forum de DKNews a été rehaussée par des personnalités importantes, à savoir son excellence l'ambassadeur de la RASD en Algérie ; le général major en retraite, Si Abdelaziz Medjahed ainsi que des anciens moudjahidines du groupe Ali Khodja.

À RETENIR

L'ambassadeur de la RASD à Alger salue la position constante de l'Algérie

Intervenant en marge de la conférence sur la société civile algérienne et le conflit au Sahara occidental, l'ambassadeur de la République arabe sahraouie et démocratique (RASD) à Alger M. Brahim Ghali, a salué la position constante de l'Algérie vis-à-vis de la cause sahraouie. «En dépit des conditions difficiles qu'a traversées le pays durant les trente dernières années, la position de l'Algérie est resté ferme. L'état algérien a toujours soutenu le principe de l'autodétermination du peuple sahraoui» a indiqué M. Ghali.

De son côté le président du CNASPS Saïd Layachi dira que «la position de l'Algérie est héritage des principes de Novembre. Depuis l'indépendance, l'Algérie a accompagné 17 mouvements de libération en Afrique et dans le monde, il est donc normal qu'on soutienne le peuple sahraoui qui lutte pour une cause juste».

CNASPS Rompre le «huis clos médiatique» qui entoure la question sahraouie

En plus d'apporter un soutien multiforme à la résistance du peuple sahraoui dans les territoires occupés, le Comité national algérien de solidarité avec le peuple sahraoui (CNASPS), met tout en œuvre pour apporter la paix et la justice au Sahara occidental. Les membres du CNASPS, ne manquent aucune occasion pour dénoncer «la spoliation organisée» des ressources naturelles du Sahara occidental. Avec l'entrée en action du collectif des journalistes algériens solidaires avec le peuple sahraoui, le CNASPS donnera de la résonance et de la visibilité au conflit dans le Sahara occidental pour ainsi «rompre le huis clos médiatique» qui entoure la question sahraouie. Toutefois, l'axe principal du CNASPS reste l'autodétermination du Sahara occidental. «Nous allons nous battre pour que le référendum soit organisé le plus rapidement possible tout en relayant les souffrances et les exactions qui sont commises contre le peuple sahraoui», a indiqué le président du CNASPS, M. Saïd Layachi.

D'APRÈS M. SAÏD LAYACHI «La solidarité des Algériens n'a pas de limite»

Abordant la situation des réfugiés en Algérie, le président du CNASPS, a précisé que «Les réfugiés sahraouis sont accueillis en tant que frères et non comme des sinistrés» malgré la tragédie qu'ils vivent. En ce sens, M. Layachi a souligné que la solidarité des Algériens ne connaît pas de limite. «Il n'y a pas de peuple plus généreux et solidaire que les Algériens et ce à tous les niveaux. Depuis trente ans, la stratégie marocaine a consisté à couper les vivres au peuple sahraoui mais cette stratégie ne semble pas fonctionner comme attendu. Il existe une caisse dédiée au peuple sahraoui au plus haut sommet de l'Etat pour suppléer aux aides humanitaires internationales, sans oublier que les hôpitaux, les écoles et les universités ont toujours été ouvertes pour nos frères sahraouis» a indiqué le président du CNASPS.

Rachid Rachedi

L'inflation en Afrique du Sud remonte à 4,7% au mois de juin

L'inflation en Afrique du Sud s'est établie légèrement en hausse au mois de juin à 4,7%, a indiqué mercredi l'Office des statistiques, à la veille d'une décision de la Banque centrale qui pourrait remonter ses taux pour la première fois depuis un an.



L'inflation a progressé de 0,1% par rapport à mai, et se maintient dans la fourchette fixée par la Banque centrale, entre 3% et 6%.

Selon les analystes de Nedbank, l'une des banques majeures du pays, l'indice des prix devrait continuer à grimper en 2015,

poussé par les prix de l'alimentation et par la chute du rand sud-africain face au dollar.

Jeudi, la Banque centrale doit prendre une décision sur ses taux d'intérêt. Certains analystes s'attendent à voir remonter légèrement le taux de base actuellement

à 5,75%. L'Afrique du Sud, l'économie la plus sophistiquée du continent, est plombée par des coupures d'électricité récurrentes depuis décembre et par un chômage massif, officiellement de 25%, que la très faible croissance ne parvient pas à faire reculer.

M. Benkhalfa, élu président du Conseil ministériel du Fonds de l'Opep pour le développement international

Le ministre des Finances Abderrahmane Benkhalfa a été élu à la tête du Conseil ministériel du Fonds de l'Opep pour le développement international (Ofid) lors d'une réunion tenue mardi à Vienne, a indiqué mercredi un communiqué du ministère.

M. Benkhalfa a été élu à la tête de l'organe suprême de l'Ofid pour l'exercice 2015-2016 lors d'une réunion qui a regroupé les ministres des Finances des pays membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) ou leurs représentants, ajoute la même source.

A cette occasion, les participants ont examiné le rapport annuel de l'Ofid et adopté le plan stratégique à



moyen terme 2016-2025 qui vise à consolider la position de l'Ofid en tant que partenaire crédible dans le financement du développement.

Ce plan stratégique

constitua le cadre de référence pour assurer un appui aux actions de développement que les pays éligibles hors Opep envisagent d'engager, précise encore le com-

muniqué. Par ailleurs, il a été décidé que la prochaine réunion du conseil ministériel prévue en 2017 se tiendra à Alger. En marge des travaux, M. Benkhalfa s'est entretenu avec ses homologues d'Arabie Saoudite, d'Irak, d'Iran et des Emirats Arabes Unis notamment sur la conjoncture financière internationale ainsi que sur les politiques d'ajustement et les mesures de rationalisation budgétaire des pays producteurs de pétrole.

L'Ofid est une institution de financement du développement fondée en 1976 par les pays membres de l'Opep pour fournir un support financier au développement des pays hors Opep.

Léger rebond des cours du pétrole à New York

Le pétrole a légèrement rebondi mardi à New York après quatre séances de baisse, encouragé par le repli du dollar alors que les investisseurs attendaient les nouveaux chiffres hebdomadaires du gouvernement américain sur les stocks et la production de brut aux Etats-Unis.

Le cours du baril de "light sweet crude" (WTI) pour livraison en août, dont c'était le dernier jour de cotation, a pris 21 cents à 50,36 dollars sur le New York Mercantile Exchange (Nymex).

"Le marché avait sans doute un peu trop vendu ces derniers jours, et puis le dollar a apporté un soutien", a déclaré Phil Flynn, chez Price Futures Group.

Mais Tim Evans, chez Citi, a souligné que "pour le moment il

n'y a pas d'argument pour défendre une remontée durable, vu le surplus d'offre par rapport à la demande, avec des membres clés de l'Opep (Organisation des pays exportateurs de pétrole) qui semblent toujours plus attachés à défendre leurs parts de marché qu'à maîtriser l'offre excessive pour soutenir les prix".

Les investisseurs se préparent à découvrir en soirée les chiffres de l'association professionnelle API, avant les chiffres officiels du gouvernement américain mercredi.

"Deux choses pourraient soutenir les cours", a expliqué Carl Larry, chez Frost & Sullivan: "soit que les stocks de brut baissent, soit que la production de pétrole de schiste continue à décliner". Selon des estimations mé-

dianes des experts interrogés par l'agence Bloomberg, les stocks américains de brut auraient baissé de 2 millions de barils la semaine achevée le 17 juillet.

Lundi, le baril de WTI était passé en séance sous le seuil des 50 dollars pour la première fois depuis début avril, lesté par la solidité du dollar, et par la perspective d'un afflux à moyen terme de pétrole iranien.

Selon M. Larry, "désormais nous sommes à un niveau plancher, il n'y a pas beaucoup d'actualité qui pousse les cours à la hausse ou à la baisse".

M. Flynn de son côté estimait que le pétrole était emporté dans un contexte déflationniste général pour les matières premières, particulièrement marqué pour l'or.



Les cours du pétrole en baisse en Asie avant les stocks américains

Le pétrole repartait à la baisse mercredi en Asie avant la publication attendue dans la journée des réserves hebdomadaires de brut et de la production aux Etats-Unis.

Passé lundi en séance sous le seuil des 50 dollars pour la première fois depuis début avril, le cours du baril de "light sweet crude" (WTI) pour livraison en septembre, nouveau contrat de référence, s'est repris mardi mais se repliait de nouveau mercredi, perdant 70 cents à 50,16 cents.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en septembre cédait 53 cents, à 56,51 dollars.

"Les cours du pétrole restent sous pression sous l'effet de l'excédent d'offre persistant", notaient Bernard Aw chez IG Markets.

Selon des estimations médianes des experts interrogés par l'agence Bloomberg, les stocks américains de brut auraient baissé de 2 millions de barils la semaine achevée le 17 juillet.

L'association professionnelle API, qui a publié ses statistiques mardi soir, estime que les réserves ont augmenté de 2,3 millions de barils. Les chiffres du ministère américain de l'Energie "seront examinés de près par les opérateurs même s'il est évident que le problème de la surabondance d'offre va durer", selon Bernard Aw.

Mardi, le cours du baril de "light sweet crude" (WTI) avait terminé en hausse de 21 cents à 50,36 dollars sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), après quatre séances de baisse. À Londres, le Brent avait gagné 39 cents à 57,04 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE).

Les Emirats décident de libéraliser les prix des produits pétroliers



Les autorités des Emirats arabes unis, l'un des plus grands producteurs de pétrole dans le monde, ont annoncé mercredi la suppression à partir du mois d'août des subventions sur l'essence et le diesel.

Les prix à la pompe de l'essence et du diesel seront fixés sur la base des prix internationaux et, en conséquence, ajustés chaque mois, précise le ministère de l'Energie dans un communiqué.

Pour le mois d'août les prix seront déterminés le 28 juillet par le ministère de l'Energie, ajoute le communiqué publié par l'agence officielle Wam.

Le Fonds monétaire international (FMI) a indiqué lundi, dans un rapport sur les subventions, que les Emirats déboursaient 29 milliards de dollars par an pour subventionner les prix des produits pétroliers et de l'électricité.

Cette mesure devrait permettre ainsi au gouvernement d'économiser des milliards de dollars.

"La décision de supprimer les subventions vient soutenir l'économie, rationaliser la consommation de carburant et protéger les ressources naturelles et l'environnement", explique le ministère.

Les prix des produits pétroliers aux Emirats sont déjà les plus élevés dans les monarchies du Conseil de coopération du Golfe (CCG), qui comprend aussi l'Arabie saoudite, Bahreïn, le Koweït, Oman et le Qatar.

Accidents de la circulation:

BOUIRA :

Un mort et 19 blessés dans un carambolage à Djebahia

Une personne a trouvé la mort et dix-neuf (19) autres ont été blessées dans un carambolage survenu mercredi sur la pente autoroutière de Djebahia (ouest de Bouira), selon la Protection civile.

L'accident a eu lieu lorsqu'un camion s'est téléskopé avec une quinzaine de véhicules légers sur la pente de Djebahia, un tronçon autoroutier dégradé, faisant un mort et 19 blessés, a précisé à l'APS le chargé de la communication à la direction de la Protection civile de Bouira, Rahmani Raouf.

Les 19 blessés ont été évacués en urgence vers l'établissement public hospitalier de Lakhdaria pour subir les soins nécessaires, alors que le corps de la victime a été transporté à la morgue du même hôpital, a ajouté M. Rahmani. La perte du contrôle sur la pente de Djebahia serait à l'origine de ce carambolage qui a endommagé quinze véhicules, selon le même responsable.

Une enquête a été ouverte par les services de la Gendarmerie pour élucider les circonstances exactes du sinistre, a-t-on ajouté de même source.



22 morts et 50 blessés en 48 heures (Protection civile)

Vingt-deux (22) personnes ont péri et 50 autres ont été blessées dans 18 accidents de la circulation enregistrés durant les dernières 48 heures au niveau national, selon un bilan rendu public mercredi par la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Djelfa avec 9 morts et 19 blessés dans 3 accidents de la route.

Par ailleurs, 5 cas de noyade ont été enregistrés durant la même période, à Chlef, Bejaïa, Souk Ahras et Ain Defla, a-t-on ajouté.

Hausse des accidents mortels depuis le début de l'année à El-Tarf (Sûreté)

Le nombre d'accidents mortels s'est accru durant le 1er semestre de 2015 dans la wilaya d'El Tarf, 8 personnes ayant perdu la vie dans 52 accidents de la circulation contre deux 2 décès à la même période de 2014, a-t-on appris, mercredi, auprès de la sûreté de wilaya.

Selon un officier de ce corps qui intervenait à l'occasion de la célébration du 53e anniversaire de la Sûreté nationale, l'excès de

vitesse et les dépassements dangereux restent les principales causes des drames surveillant sur les routes de la wilaya. La célébration du 53e anniversaire de la police algérienne, qui a donné lieu, à la salle Ahmed-Betchnane d'El Tarf, à une exposition dédiée aux activités de ce corps, a permis à de nombreux citoyens de découvrir les techniques de combat des éléments d'élite et les

moyens matériels ultrasophistiqués utilisés pour lutter contre la criminalité sous toutes ses formes.

Dix (10) policiers ont symboliquement reçu les clés des logements sociaux qui leur ont été attribués, au cours d'une cérémonie à laquelle ont pris part les autorités locales ainsi que de nombreux cadres et des représentants de la société civile.

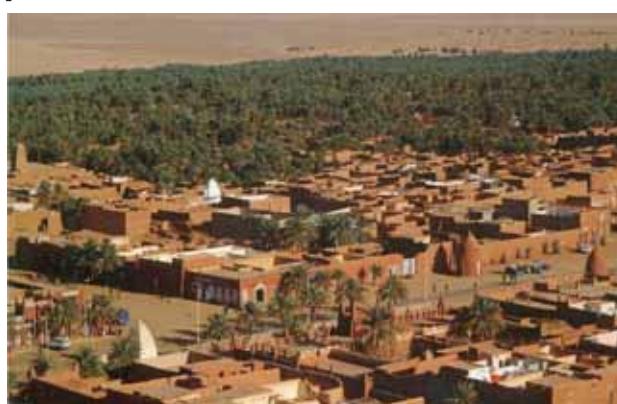
ADRAR :

Diverses opérations pour améliorer l'alimentation en électricité à Tinerkouk

Diverses opérations ont été réalisées ces trois dernières années à Adrar pour améliorer l'alimentation en énergie électrique des populations des deux communes de la daïra de Tinerkouk, a-t-on appris mercredi de la direction de la société de distribution d'électricité et du gaz (Sonelgaz).

Ces actions, d'un montant de plus de 1,5 milliard de dinars, ont permis d'assurer une meilleure qualité des prestations de services, d'améliorer la distribution de l'électricité et de répondre ainsi à une demande croissante en cette source d'énergie notamment en période estivale, a indiqué le responsable de la société à Adrar, Chaabane Abdelhak.

A ce titre, un lot de 36 nouveaux transformateurs électriques souterrains de moyenne tension (MT) ont été mis en service, en plus de la réalisation d'une nouvelle ligne de départ souterraine sur 4 Km à partir du transformateur principal de la commune de Tinerkouk, afin de sécuriser



et de renforcer le réseau dans cette collectivité.

Ces installations s'ajoutent à l'ancienne ligne de départ à partir de la cen-

trale électrique de la commune de Timimoun sur une distance de 75 Km, a-t-on expliqué.

Dans le cadre du programme d'urgence 2015, la commune de Tinerkouk, située au nord de la wilaya d'Adrar, a bénéficié d'une autre opération de réalisation de cinq (5) transformateurs électriques d'une capacité de 630 KV, et d'une ligne de départ électrique aérienne d'une capacité de 30 Kw, à partir de la commune de Timimoun, long de 62 km, a signalé la même source.

Ces opérations de renforcement des capacités électriques dans cette région ont eu impact "positif" sur l'alimentation de la population locale en matière d'électricité, a estimé un élu local.

"L'approvisionnement en énergie électrique a enregistré une nette amélioration dans cette région de la wilaya, par rapport aux années précédentes", a indiqué à l'APS le président de la commune de Ksar Kadour, Eddine Mohamed.

AÏN TÉMOUCHENT :

Quota de 500 logements AADL pour les travailleurs de la sûreté

Un quota de 500 logements location vente AADL est réservé aux travailleurs de la sûreté de wilaya d'Aïn Temouchent dans le cadre du programme de 25.534 logements du même type affecté à la DGSN, apprend-on mercredi du chef de service santé, action sociale et sports à la Sûreté de wilaya.



Initialement prévu en LPA (logement public aidé) et reconvertis ensuite en AADL, ce programme a consacré pas moins de 500 logements aux travailleurs de la police et assimilés du secteur dans la wilaya, a indiqué le commissaire principal Boudaoud Ahmed, en marge de la cérémonie de célébration de la fête nationale de la police.

Toutes les procédures administratives concernant cette opération, qui touche également les policiers des villes environnantes des wilayas de Tlemcen, Sidi Bel-Abbes et Oran, conformément aux instructions du Directeur général de la Sûreté nationale, ont été accomplies, notamment l'étude des dossiers par une commission locale, a-t-on ajouté.

"Ces dossiers ont été envoyés à la DGSN pour l'enquête des archives immobilières qui a été achevée et

nous attendons les ordres de versement", a souligné le même responsable, signalant qu'un crédit de 250.000 DA représentant le premier versement a été octroyé à chacun des intéressés.

Ce montant sera ensuite prélevé des salaires à raison de 7.000 dinars/mois.

Par ailleurs, certains travailleurs du secteur habitant le monde rural ont bénéficié de l'aide apportée à l'habitat rural par les pouvoirs publics pour la construction de leurs maisons.

Abritée par le siège de la sûreté de wilaya d'Aïn Temouchent, la cérémonie de la fête de la police a été marquée par une exposition mettant en exergue les activités de ce corps.

Le bilan de ces activités fait état de 82 morts dans des accidents de la

circulation enregistrés durant le premier semestre 2015, ainsi que la saisie par les services de la police judiciaire de 422.807 kg de kif traité, 1,1 g de cocaïne et 1.644 comprimés anxiolytiques.

A cette occasion, les autorités locales ont honoré 72 agents promus à des grades supérieurs, des retraités et les lauréats aux examens de fin d'année scolaire, dont la détenteuse de la meilleure moyenne nationale à l'examen du BAC (19.08/20), Jедal Hanane du lycée Lotfi d'El Amria.

En outre, un hommage à titre posthume a été rendu aux quatre policiers décédés dernièrement dans l'exercice de leurs fonctions suite à un accident de la circulation.

Les familles des défunts Ouahraoui, Kasmi, Merzougui et Goumidi ont été honorées.



PROTECTION CIVILE

5.261 interventions en 48H

Durant la période du 20 au 22 juillet 2015 arrêté ce matin à 08h00, les unités de la Protection civile ont enregistré 5261 interventions, pour répondre aux appels de secours, suite à des accidents de la circulation, accidents domestique, évacuation sanitaire extinction d'incendies, dispositif de sécurité etc.

Plusieurs accidents de la circulation ont été enregistrés durant cette période dont 17 les plus mortels ayant causé le décès à 22 personnes sur les lieux d'accidents et 50 autres blessés, traitées par nos secours, puis évacuées vers les structures hospitalières.

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Djelfa avec 09 personnes décédées et 19 autres blessées suite à 03 accidents de la circulation.

Par ailleurs, 05 cas de décès par noyade ont été enregistrés durant la même période le premier cas au niveau de la wilaya de Chlef, il s'agit d'un enfant âgé de 02 ans décédé noyé dans un bassin d'eau en plastique au lieudit Beni Oudrane commune Sendjes, les 2e et 3e cas au niveau de la wilaya de Bejaia il s'agit de 02 enfants âgés respectivement de 14 ans et 11 ans décédés noyés dans l'oued Soummam au niveau des communes de Sidi Aich et Ouzelaguen , le 4e cas au niveau de wilaya de Souk Ahras : il s'agit d'un enfant âgé de 13 ans décédé noyé dans une mare d'eau au lieudit Debidiba commune d'Oued Keberit , le 5e cas au niveau de la wilaya d'Aïn Defla , il s'agit d'un homme âgé de 25 ans décédé noyé dans un barrage au lieudit Sidi M'hamed Ben Taiba , commune d'Arib, les opérations de repêchage et l'évacuation des victimes vers les établissements de santé ont été effectuées par nos services .

A noter l'intervention du dispositif de la protection civile de lutte contre les incendies de forêt et de récolte pour l'extinction de 18 incendies de forêt , 14 incendies de bottes de foin et 09 incendies d'arbres fruitiers avec des pertes estimées à 85 hectare de forêt et de maquis , ainsi que 4230 bottes de foin et 4059 arbres fruitiers ravagés par les flammes .

MOSTAGANEM :

Réception de la poissonnerie du port de pêche et de plaisance de Salamandre



La poissonnerie du port de pêche et de plaisance de Salamandre (Mostaganem) a été réceptionnée dernièrement et attend d'être équipée, a-t-on appris mardi du directeur de wilaya de la pêche et des ressources halieutiques.

Les travaux de réalisation de cette infrastructure de vente en gros du poisson sont achevés à 100% et son équipement sera entamé dans les prochaines semaines, a-t-il indiqué.

Cette structure permet de contrôler des produits de mer et leur vente dans de meilleures conditions sanitaires pour la protection du consommateur.

Une fois son entrée en service, en septembre prochain, cette

poissonnerie générera 200 à 300 postes d'emploi directs et indirects, a-t-on estimé.

Elle contribuera aussi à organiser le marché de poissons et à la lutte contre le commerce anarchique et, par conséquent, à la réduction et à la stabilité des prix du poisson.

Occupant une superficie de 1000 mètres carrés, cette poissonnerie dispose de chambres froides de grand volume outre des galeries de vente, un pavillon de fabrication de glace et un bloc de contrôle vétérinaire et autres commodités. Par ailleurs, les travaux de réalisation d'une poissonnerie similaire ont été lancés dernièrement au niveau du port de pêche et de plaisance de la commune de Sidi Lakhdar (50 km à l'est de Mostaganem) sur une superficie de 600 m² pouvant générer 200 postes d'emploi directs et indirects, a-t-on indiqué de même source.

APS

BEJAIA

Examens de fin d'année scolaire : «A tout seigneur, tout honneur !», les filles en particulier...

A.B.

Voilà qui est fait : Ils et...Elles ! (surtout) sont quarante-quatre (44) candidats aux différents examens de fin d'année à recevoir les honneurs et autres récompenses dus à leurs rangs (fort respectables) dans le classement des lauréats (Baccalauréat, BEM et examen de 5ème). La cérémonie s'est déroulée à l'auditorium du campus d'Aboudaou (Université A/Mira de Bejaia). Baccalauréat/Dés noms et des moyennes : Miles Zaamouche Amina, Lycée El Hammadia (Bejaia-chef-lieu) avec 18,42/20(cadeau : 01 micro-portable remis par le Wali de Bejaia), Khalidi Amina, Lycée Zenache-5-Bejaia avec 18,23/20 et Nebad Asma, Lycée Debbih Cherif (Sidi Aïch) avec une moyenne de 18,07/20. (Donc 03 filles !) BEM : Louanès Sarah (Etablissement privé « Les Iris »-Bejaia) avec une moyenne de 19,18 /20, suivie de Mokrani Lise du CEM Aïssani (Sidi Aïch) (18,84/20) et de Amriou Laetitia (CEM Frères Chââlal-Bejaia) avec une moyenne de 18,78/20. Encore des filles ! Examens de 5ème : Les honneurs pour 13 élèves pour avoir obtenu 10/10 de moyenne à l'examen. Des établissements aussi ont été classés et honorés. Ainsi, dans le cycle secondaire, les 1ère, 2ème et 3ème places reviennent respectivement aux Lycées Taïeb Amrouche de Sidi Aïch avec un taux de réussite au BAC de 74, 65%, Mohamed Boudiaf de Tazmalt (68,86%) Fatma N'Soumer d'Amizour (68,39%). Dans le cycle moyen, 03 CEM : Malla (Sidi Aïch) avec un taux de succès au BEM de 87,56%, Benberkane Younés (Akbour) (86,66%) et Taharouf (Tala Hamza) (83,33%). Dans le primaire, un taux de réussite de 100% à l'examen de 5ème est partagé par 105 écoles primaires disséminées sur le territoire de la wilaya. Mais les filles !..C'est la suprématie confirmée (une fois de plus !). Un grand Bravo de toute l'équipe de DK News.

TISSEMSILT : CÉLÉBRATION DE LA FÊTE DE LA POLICE À L'OUARSENIS Entre mission sécuritaire et actions de proximité

ABED MEGHIT

La Sécurité de wilaya de Tissemsilt a célébré le 53e anniversaire de la création de la Sécurité nationale.

Une cérémonie célébrant cet événement a été organisée, ce mercredi dernier, en présence des autorités locales, civiles et militaires, entre autres des citoyens et représentants de l'association civile au siège de la maison de la culture « Mouloud Kacem Nait Belkacem » de Tissemsilt. Saississant l'occasion, le commissaire divisionnaire, M. Djamel Eddine Bensoltane, chef de sûreté de wilaya, de féliciter ses éléments et de les encourager afin d'être toujours au service de la population, tout en rappelant les réalisations faites jusque-là, notamment en matière d'infrastructures.

L'institution continue à améliorer le niveau de formation grâce aux moyens pédagogiques consacrés et à la qualité des formateurs. Ainsi et en mettant en exergue le rôle de la police de proximité, les organisateurs de cet événement ont tenu à mettre en évidence les efforts consentis pour lutter contre la délinquance et toutes les formes de criminalité, en précisant que la police de proximité a pu donner ses fruits, car elle vise dans un premier temps à rapprocher la population des services en question en assurant la sécurité urbaine et celle des biens. Dans un message adressé aux policiers de Tissemsilt, le patron de la DGSN, le général major Hamel, a félicité tous les agents de ce corps sécuritaire pour la mission

JUSTICE

Les détenus lauréats du baccalauréat et du BEM honorés

Neuf (9) détenus issus de différents établissements pénitentiaires du pays ayant obtenu les meilleures moyennes au baccalauréat et au brevet d'enseignement moyen (2015) ont été honorés mardi à l'établissement pénitentiaire d'El-Harrach (Alger).



La cérémonie a été présidée par le ministre de la Justice, garde des sceaux, Tayeb Louh en présence de la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mounia Meslem et du ministre des Affaires religieuses et des wakfs, Mohamed Aissa.

La meilleure moyenne nationale à l'examen du baccalauréat pour les détenus a été obtenue par Mouloud (14,17) suivi par Samir (13,44). Concernant l'examen du BEM, la meilleure moyenne nationale a été obtenue par le détenu Larbi (16,69) suivi par Nassim (16,65).

Lors de cette cérémonie, les directeurs des établissements pénitentiaires de Chlef et de Khencela ayant obtenu les meilleurs taux de réussite sur le plan national, respectivement au baccalauréat (91,10 % - 133 admis) et au BEM (89,76% - 289 admis), ont été honorés.

Par ailleurs des détenus relevant de la Formation professionnelle et de l'université de la formation continue (UFC), ont été honorés.

Les détenus lauréats du baccalauréat et du BEM bénéficieront d'une remise de peine de 24 mois alors que

les détenus diplômés de la Formation professionnelle bénéficieront d'une remise de peines de 17 mois, a indiqué à cette occasion le directeur général de l'administration pénitentiaire et de la réinsertion, Mokhtar Felouci.

Il a souligné que ces résultats étaient le fruit "des réformes engagées par le ministère de la Justice depuis 2004", rappelant qu'une convention avait été signée avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique pour permettre au détenu lauréat du baccalauréat de poursuivre ses

études en prolongeant la validité de son attestation (baccalauréat) pour l'inscription à l'université. 1513 détenus ont obtenu l'examen du baccalauréat et 3346 autres ont réussi à l'examen du BEM à travers le territoire national, a indiqué le directeur de l'établissement pénitentiaire d'El-Harrach, Mohamed Boudraa.

Le même responsable a relevé que le nombre des détenus à ces examens a nettement augmenté par rapport à l'année dernière, ajoutant que quelque 81627 détenus sont inscrits à cette année aux différents cycles d'enseignement et de formation.



qui leur est confiée et a rappelé la stratégie tracée par la police nationale laquelle est basée sur l'élément humain et la formation de qualité aussi bien au sein de l'université algérienne qu'à l'autre polices du monde dans le cadre de la coopération.

Il a également mis l'accent sur les efforts consentis par son institution en vue de rapprocher la police du citoyen, à travers la réalisation de structures de proximité, mais aussi l'adoption de la communication.

Cet événement, organisé en l'honneur de plusieurs cadres et agents de la police, a été marqué par la distribution de plusieurs cadeaux aux agents méritants, aux nouveaux promus, aux enfants de policiers, aux ayants droit de policiers. Par ailleurs, dans le cadre de la fête de la police, des journées portes ouvertes se sont tenues au

niveau de plusieurs sûretés urbaines et de daïra de la wilaya de Tissemsilt. La nouveauté, cette année, réside dans le fait que les responsables de ce corps ont décentralisé l'organisation de ces journées d'information aux différentes sûretés urbaines. Ces structures, au niveau de plusieurs quartiers de la ville de Tissemsilt, ont organisé des journées « portes ouvertes » qui ont accueilli un grand nombre de citoyens qui ont suivi avec beaucoup d'attention ces rencontres qui consistent à rapprocher davantage le citoyen du policier pour une meilleure et plus efficace protection des personnes et des biens. Des explications et des informations ont été données aux nombreux visiteurs par les officiers et les éléments des sûretés urbaines et de daïra sur les différentes activités de la police et ses différentes missions. Des éclaircissements techniques qui concernent, notamment, les systèmes de technologie scientifique avancée dont sont dotés les services de police algériens, tels que les systèmes optiques de détection des traces et indices sur les lieux du crime et le Live Scan AFIS. Notons qu'à travers la visite des différents stands nous avons constaté que la DGSN possède une multitude d'outils de travail ultra modernes et de moyens de communications fiables pour lutter notamment contre toute forme de criminalité.

Par ailleurs, une lettre émanant du directeur de la Sécurité nationale Abdelghani El Hamel a été lue aux présents, dans laquelle, il est revenu sur le rôle de la police et la place de l'Algérie, dans la scène continentale et internationale.

ALGER

Il tue son voisin, 16 ans de réclusion criminelle

Par A.Ferrag

Le tribunal criminel, en ce mois de juillet 2015, vient de prononcer le jugement à l'encontre de Nassim âgé de 36 ans, accusé de l'assassinat de son voisin Farid âgé de 39 ans.



Farid a été tué par son voisin Nassim suite à une banale altercation, la victime qui a reçu deux coups de couteau mortels, l'un au ventre et l'autre en plein cœur.

Nassim est arrêté. Présenté devant le tribunal criminel d'Alger, Nassim reconnaît avoir tué son voisin.

Le juge appelle au prévenu la gravité de son acte. Le représentant du ministère public, dans son réquisitoire refait lecture de l'arrêt de renvoi judiciaire avant

de rappeler encore une fois à l'accusé la gravité de son geste, il requiert la peine de 20 ans de réclusion criminelle.

L'avocat de la défense souligne que le mis en cause n'avait pas nié sa responsabilité et demande à ce que son client bénéficie de larges circonstances atténuantes. Après quelques heures de délibérations, le tribunal criminel, rend son verdict : l'accusé est condamné à 16 ans de réclusion criminelle.

France

DROITS DES ÉTRANGERS

Le titre de séjour pluriannuel approuvé par l'Assemblée nationale

L'Assemblée nationale française a approuvé la création d'un titre de séjour pluriannuel, mesure phare du projet de loi sur le droit des étrangers qu'elle examine cette semaine en première lecture, ont rapporté hier des médias. Socialistes et écologistes ont voté pour cette disposition, et les Républicains contre, tandis que les autres groupes étaient absents au débat.



«Le titre de séjour pluriannuel, d'une validité de deux à quatre ans, sera accordé après un premier titre d'un an. Il permettra surtout aux étrangers en règle les multiples rendez-vous annuels en préfecture», selon le rapporteur du texte, Erwan Binet (PS).

Ses titulaires pourraient ensuite demander la carte de résident de dix ans. Mais pour en bénéficier, un étranger devra justifier de son «assiduité et du sérieux de sa participation aux formations prescrites par l'Etat dans le cadre du contrat d'intégration».

Environ 2,5 millions d'étrangers extracommunautaires (60% venant d'Algérie, du Maroc, de Turquie et de Tunisie) disposent d'un titre de séjour en France.

Si 1,8 million d'entre eux ont la carte de résident de dix ans, les autres doivent affronter «un véritable parcours administratif du combattant», reconnaît le ministre de l'Intérieur français, Bernard Cazeneuve.

La France accueille environ 200.000 nouveaux immigrants réguliers chaque

année, soit 0,3 % de sa population, un des chiffres les plus faibles de l'OCDE, selon le ministre.

Le même article du projet de loi sur le droit des étrangers, examiné par l'Assemblée française, crée aussi le titre «passport talent», de quatre ans, qui remplacera la multitude de titres existants pour les étrangers qualifiés ou ayant une compétence particulière (artistes, scientifiques, sportifs...).

Les députés ont également approuvé mardi une modification des conditions d'entrée des étrangers venant se faire soigner en France. La législation actuelle permet à un étranger de venir dans le pays bénéficier d'un traitement médical dont l'absence dans son pays pourrait entraîner pour lui «des conséquences d'une exceptionnelle gravité».

La disposition votée mardi lui donne le droit de venir son seullement si le traitement est absent chez lui, mais s'il ne peut pas avoir accès, «effectivement». Elle maintient la notion d'«exceptionnelle gravité». Le projet de loi sur le droit des étrangers, promis depuis 2012, avait été

présenté en Conseil des ministres il y a un an, avant de frôler l'abandon.

Lundi, trois semaines après son adoption par la commission des lois de l'Assemblée nationale, le texte sera enfin examiné dans l'Hémicycle durant deux ou trois jours, avant un vote en première lecture probablement jeudi soir.

Porté par le ministre de l'Intérieur, le projet de loi s'articule sur trois approches de l'immigration: limiter les passages en préfecture en accordant des cartes de séjour pluriannuelles, augmenter l'attractivité de la France en déroulant le tapis rouge pour les talents et créer un dispositif supplémentaire pour faciliter les renvois. Enfin, le texte laisse une bonne place à la lutte contre la présence clandestine et précise notamment qu'un titre de séjour peut être retiré à n'importe quel moment si une fraude est observée.

Par ailleurs, et quand cela est possible, la loi propose d'assigner à résidence les étrangers qui doivent être renvoyés, plutôt que de les enfermer en rétention administrative.

I Les fleurs des Pays-Bas, constituent une «menace» sanitaire pour la Russie et risquent

La Russie pourrait interdire les fleurs venues des Pays-Bas

Id'être interdites sur son territoire, ont averti mardi les ser-

vices sanitaires russes. Dans un communiqué, l'agence fédérale Rossekhzoznadrzor, évoque «la forte probabilité d'une interdiction des livraisons de fleurs des Pays-Bas en Russie».

Elle explique cet avertissement par «la présence dans ces marchandises d'organismes» dangereux pour la santé qui «constituent une menace sérieuse pour l'économie et la production agricole» russes.

Le sujet a été abordé au cours d'une rencontre entre le patron

de l'agence sanitaire Sergueï Dankvert et l'ambassadeur colombien Jaime Giron Duarte, car un embargo «ne serait pas sans conséquences pour l'économie de la Colombie et d'autres pays qui livrent leur production à la Russie via les Pays-Bas», selon la même source. Moscou a déjà introduit un embargo sur la plupart des produits alimentaires de l'Union européenne en réponse aux sanctions liées à la crise ukrainienne.

Les femmes avec de légers problèmes cognitifs sombrent plus vite dans la démence

Les femmes souffrant de troubles cognitifs légers, qui peuvent être les premiers signes de la maladie d'Alzheimer, subissent deux fois plus vite dans la démence que les hommes avec des difficultés similaires comme des pertes de mémoire, selon une étude publiée mardi.

Ces travaux pourraient aider à expliquer pourquoi les femmes en vieillissant sont nettement plus affectées par Alzheimer que les hommes, estiment les chercheurs qui ont présenté leurs résultats à la Conférence de l'Association internationale d'Alzheimer (Aaic), à Washington.

Les deux-tiers des Américains atteints de la maladie sont des femmes, qui à partir de la soixantaine ont deux fois plus de risques de déclencher Alzheimer qu'un cancer du sein, selon l'American Alzheimer Association. A partir de 71 ans, 16% des femmes aux Etats-Unis sont atteintes de la maladie d'Alzheimer, contre 11% chez les

hommes. L'étude a porté sur 398 participants, 141 femmes et 257 hommes pour la plupart septuagénaires, qui souffraient tous de troubles cognitifs légers. Durant une période de suivi de huit ans, les femmes ont vu leur état cognitif se détériorer deux fois plus rapidement que les hommes, selon des tests standard de mesure de la mémoire et d'autres capacités mentales utilisés pour les essais cliniques, a précisé le Dr Murali Doraiswamy, professeur de psychiatrie au Centre médical universitaire de l'Université Duke en Caroline du Nord, le principal auteur de l'étude.

«Ces résultats suggèrent la possibilité de facteurs de risque génétique ou environnemental spécifiques au sexe des sujets qui pourraient agir sur le rythme de dégradation des capacités cognitives», explique Katherine Amy Lin, une chercheuse à l'Université Duke et un des co-auteurs de l'étude. «Déterminer ces facteurs devrait être une priorité des futures recherches», a-

t-elle jugé. Comprendre les mécanismes responsables de ces différences entre les deux sexes dans la vulnérabilité à Alzheimer pourrait conduire à la découverte de nouveaux traitements expérimentaux, estiment les chercheurs. Selon eux, ces différences pourraient résulter de traits biologiques particuliers dans le cerveau.

«Nous n'avons pas encore suffisamment fait de recherches pour déterminer ces différences entre les deux sexes» qui pourraient expliquer la plus grande vulnérabilité des femmes à Alzheimer, a souligné Kristine Yaffe, de l'Université de Californie à San Francisco.

On sait que les femmes sont plus sujettes à la dépression et plus vulnérables au stress, qui sont considérés comme des facteurs de risque de cette maladie, a-t-elle précisé. Selon elle, il pourrait s'agir d'une interaction complexe entre des facteurs génétiques et hormonaux et la manière dont le cerveau se développe.

Eruption volcanique en Indonésie, l'aéroport de Bali fermé

L'aéroport international de Bali, île la plus touristique d'Indonésie, a été de nouveau fermé mercredi à cause d'un épais nuage de cendres provoqué par l'éruption du volcan Raung, ont indiqué les autorités locales.

Le mont Raung, un volcan culminant à quelque 3.300 mètres d'altitude dans l'est de la grande île de Java et en éruption depuis plusieurs semaines, crachait à nouveau un épais nuage de cendres au-dessus de Bali.

«L'aéroport Ngurah Rai est de nouveau fermé temporairement à partir de la mi-journée (osho GMT)», a déclaré un porte-parole du ministère indonésien des Transports, ajoutant que les autorités suivraient de près l'évolution de la situation autour du volcan. «Nous ne savons pas quand l'aéroport rouvrira», a-t-il ajouté. Deux autres aéroports dans l'est de Java -- Jember, Banyuwangi -, île voisine de celle de Bali, ont été fermés mardi, a observé le responsable.

Le volcanologue Gede Suantika a expliqué que les vents orientés vers le sud et le sud-est poussent vers Bali le nuage de cendres atteignant une hauteur allant jusqu'à 3.000 mètres.

Ces événements interviennent en pleine haute saison à Bali, une destination attirant chaque année des millions de touristes étrangers à la recherche de plages paradisiaques.

Le mont Raung est l'un des 129 volcans actifs en Indonésie, archipel situé sur la «ceinture de feu du Pacifique», un alignement de volcans qui bordent l'océan Pacifique en suivant un ensemble de limites de plaques tectoniques et de failles sismiques.

La température moyenne mondiale du premier semestre 2015 la plus élevée jamais enregistrée

La température moyenne mondiale sur les six premiers mois de 2015 a été plus élevée que la moyenne du 20^e siècle, surpassant le précédent record établi en 2010, s'est alarmée l'Organisation météorologique mondiale (OMM) dans un rapport publié mercredi.

La température moyenne sur les surfaces terrestres et océaniques entre janvier et juin 2015 a été de 0,85 °C plus élevée que la moyenne du 20^e siècle de 15,5 °C, a précisé l'OMM, dans un rapport établi selon les statistiques de l'agence américaine National Oceanic and Atmospheric Administration (NOAA).

D'après les données de la NOAA, la température globale moyenne à la surface de la mer au premier semestre 2015 a détrôné celle du premier semestre 2010 en tant que plus élevée jamais enregistrée, et la température moyenne à la surface de la terre a également dépassé le record enregistré en 2007.

Selon l'agence onusienne, la majorité des zones terrestres de la planète a été beaucoup plus chaude que la moyenne enregistrée sur cette période, y compris en Europe, en Amérique du Sud, en Afrique et dans l'ouest de l'Amérique du Nord.

Pris individuellement, le mois de juin 2015 a été le troisième mois cette année à battre son record de température, en plus de mars et de mai.

La surface de la banquise arctique au mois de juin a été inférieure de 7,7% par rapport à la moyenne enregistrée entre 1981 et 2010, a par ailleurs déclaré l'OMM.

Depuis les premières données sur la surface de la banquise arctique collectées en 1979, celle de 2015 est la troisième plus réduite pour un mois juin jamais enregistrée, a souligné l'OMM. A l'inverse, a précisé l'agence, la surface de la banquise antarctique enregistrée en juin 2015 a été la troisième plus étendue jamais enregistrée pour un mois de juin.

FAUT-IL SE MÉFIER DU GEL HYDROALCOOLIQUE ?

Pratique pour se protéger des bactéries, le gel hydroalcoolique sans savon pourrait se révéler néfaste pour la santé.

Depuis la grippe A, les gels antibactériens ne sont plus cantonnés aux milieux hospitaliers. Les solutions hydroalcooliques sans savon cohabitent souvent dans nos sacs à main avec le rouge à lèvres et le smartphone. Un bon geste d'hygiène a priori pour se défendre des attaques bactériennes. Vraiment ? Une nouvelle étude parue dans la revue médicale Plos One remet en cause ses bienfaits. Un lavage des mains quotidien avec ce gel très prisé des Français favoriserait l'absorption du bisphénol A (BPA) par la peau.

Les chercheurs de l'université du Missouri aux Etats-Unis tirent la sonnette d'alarme et rappellent ce qui cloche avec le BPA. Il est soupçonné d'être un perturbateur endocrinien, au même titre que les phthalates. Ces substances sont accusées de perturber les fonctions du système endocrinien (ensemble des organes et tissus qui sécrètent des hormones).

Les risques sur le long terme

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du

travail (Anses) a confirmé les méfaits du bisphénol A sur l'animal, plus précisément sur la reproduction, sur la glande mammaire, sur le métabolisme, le cerveau et le comportement. L'exposition au BPA chez l'Homme pourrait nuire à sa reproduction (fertilité, fausse couche), son métabolisme et entraîner des pathologies cardiovasculaires. Problème, on est entouré de BPA au quotidien.

Le BPA contenu dans le gel hydroalcoolique se retrouve dans beaucoup de produits courants notamment alimentaires tels que les boîtes de conserve, les objets en plastique, etc.

Et sur le court terme ?

L'utilisation de gel hydroalcoolique de manière excessive peut aussi donner lieu à des effets indésirables, rappelle l'association Santé environnement France : irritations, allergies, états de somnolence, agitation, maux de tête, nausées, vertiges, et même ébriété chez les enfants.

La solution pour prévenir le risque reste de se laver les mains avec la bonne vieille méthode : de l'eau et du savon.



SUCRE AJOUTÉ : IL FAUT LIMITER SA CONSOMMATION À 5% DES APPORTS CALORIQUES

La consommation de sucre ajouté devrait être réduite à 5% des apports quotidiens journaliers, selon le nouveau rapport britannique relayé par le National Health Service (NHS) et le Public Health England. C'est deux fois moins que les dernières recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé.

Le sucre devient l'ennemi public numéro 1 : en mars 2015, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) préconisait une baisse importante des quantités de sucre que nous absorbons chaque jour. Elle souhaitait que les adultes et les enfants réduisent leur consom-

mation de sucre à 10% de leur apport énergétique quotidien. Ces recommandations semblent trop élevées pour les National Health Service (NHS) et le Public Health England qui viennent de publier un nouveau rapport qui recommande de ne pas consommer plus de 5% de l'apport calorique journalier pour les sucres ajoutés. Les sucres ajoutés désignent tous les monosaccharides (sucres simples) et les disaccharides (sucres composés de deux monosaccharides) y compris les sucres raffinés de canne, de betterave et de maïs) ajoutés aux aliments par le fabricant, le cuisinier ou le consommateur,

ainsi que les sucres naturellement présents dans le miel, les sirops et les jus de fruits. Les principales sources de sucres libres sont les boissons sucrées, les céréales, le chocolat, les bonbons, les jus de fruits et le sucre de table ajouté. Ces recommandations ne concernent pas les sucres présents dans les fruits. Les conclusions du rapport révèlent que les sucres ajoutés et l'amidon sont des facteurs de risque de maladies cardiovasculaires, d'obésité, de diabète de type 2, de cancer de l'intestin et de problèmes bucco-dentaires. En revanche, manger plus de fibres permet de prévenir des maladies

cardiaques, du cancer colorectal et permet un meilleur transit digestif.

Les auteurs du rapport préconisent donc pour les enfants âgés de 11 ans ou plus et les adultes, une consommation maximum quotidienne équivalente à 7 cuillères à café de sucre ajouté (30g), ce qui est moins que la quantité apportée par 1 seule canette de soda (39g) et une consommation de 30 grammes de fibres par jour. Pour les enfants âgés de 4 à 6 ans, la consommation ne devrait pas dépasser 19 grammes, et pour ceux de 7 à 10 ans, 24 grammes et celle de fibres devrait être de 15 grammes de fibres.

RESTER ASSIS TROP LONGTEMPS POURRAIT AUGMENTER LE RISQUE DE CANCER CHEZ LA FEMME

Des précédentes études ont déjà montré que rester assis trop longtemps aurait des effets nuisibles sur la santé. Mais une nouvelle étude américaine suggère que s'asseoir trop longtemps pourrait être particulièrement dangereux pour la santé des femmes, en augmentant leur risque de développer certains cancers. Les chercheurs ont suivi 70 000 hommes et 77 000 femmes, pendant 17 ans, pour l'étude « American Cancer Society Cancer Prevention Study II Nutrition Survey ». Pendant les 17 ans, 12 000 femmes et 18 000 hommes ont été atteints par le cancer. Les résultats de l'étude, publiés dans le journal *Cancer Epidemiology, Biomarkers and Prevention*, montrent que les femmes qui passaient plus de six heures par jour assises étaient plus exposées au risque de développer un cancer du sein, de l'ovaire et du sang que celles qui s'asseyaient moins de 3 heures par jour. En revanche, ils n'ont pas constaté la même tendance chez la plupart des hommes, dont le risque du cancer n'apparaît pas d'augmenter du fait d'être assis longtemps. Ces résultats suggèrent donc que l'augmentation du risque du



cancer en raison d'une position assise prolongée concerne plutôt les femmes. Cependant, s'asseoir trop longtemps en-

traînerait des conséquences graves et persistantes pour la santé des deux sexes. Un article du quotidien américain

New York Times explique qu'il suffit d'être assis pendant une heure pour que la production des enzymes qui brûlent des graisses dans le corps de diminue de 90 %.

La Docteur Alpa Patel, une épidémiologiste de l'American Cancer Society a constaté que, « De nombreux facteurs pourraient expliquer le lien entre le temps passé assis et un taux de mortalité élevé. Rester assis pour une durée prolongée s'avère avoir des conséquences graves sur le métabolisme, et pourrait même influencer les choses telles que les triglycérides, la lipoprotéine de haute densité, le cholestérol, la tension artérielle au repos, les niveaux de glycémie plasmatique à jeûne, et la leptine, qui sont les biomarqueurs de l'obésité et des maladies cardiaques, parmi d'autres. » Le centre de recherche sur le cancer américain conseille à ceux qui travaillent assis à un bureau de se lever régulièrement en provoquant des rendez-vous avec des collègues plutôt que d'envoyer des emails, de prendre les escaliers en allant et en quittant le bureau et de s'étirer régulièrement pendant la journée.

300 minutes de sport par semaine pour diminuer le risque de cancer du sein

S'entraîner cinq heures par semaine permettrait de prévenir le risque de cancer du sein chez les femmes ménopausées, selon une étude canadienne. Le sport pourrait protéger contre le cancer du sein. Plusieurs études ont déjà établi que l'activité physique régulière permettait de baisser le risque de cancer du sein mais aussi de diminuer le risque de décéder de la maladie. Une nouvelle étude quantifie la durée de l'exercice à partir de laquelle ces bénéfices se font sentir. Dans la revue spécialisée JAMA Oncology, Christine Friedenreich, membre de l'Alberta Health Services à Edmonton, au Canada démontre que les femmes ménopausées qui doublent leur activité physique hebdomadaire de 150 à 300 minutes par semaine réduisent leur risque de cancer du sein.

En faisant plus de sport, les femmes attaquent leur masse graisseuse et ainsi les risques de maladie associés à l'obésité.

Pour arriver à ces conclusions, les chercheurs ont suivi pendant un an 400 femmes ménopausées, sans maladie, âgées de 50 à 74 ans avec un indice de masse corporel (IMC) compris entre 22 et 40 (obésité morbide). Le panel a été divisé en deux groupes, l'un s'est entraîné sur un tapis de course, l'autre sur un vélo elliptique. Certaines ont pratiqué 150 minutes, d'autres 300 minutes de sport.

Les résultats ont montré une réduction plus importante (de 1kg) de masse graisseuse chez les femmes les plus actives.

« Cette étude nous fournit des éléments pour encourager les femmes ménopausées à faire au moins 300 minutes d'activités sportives par semaine », conclut le Pr Christine Friedenreich, citée par l'AFP. Le sport est un des conseils de prévention donnés par les médecins contre le cancer du sein. Mais il existe d'autres comme limiter voire supprimer l'alcool, éviter les mauvaises graisses dans l'alimentation. Il est aussi recommandé de limiter l'exposition à certains produits ménagers chimiques qui peuvent perturber l'activité hormonale mammaire.

DES SOINS POUR MA PEAU MIXTE

Parce qu'elle associe des problèmes de sécheresse cutanée à des zones plus grasses avec plus ou moins d'imperfections, ce type de peau est souvent difficile à traiter. Faites la chasse aux idées reçues et adoptez des solutions simples pour l'embellir et l'équilibrer...

C'est sans doute une des natures de peau les plus complexes... Le secret pour en prendre soin ? Savoir « l'écouter », car en fonction de la saison, du moment de la journée ou de votre état général, elle a des choses à vous « dire ». Traitez-la à l'aide de cosmétiques bien ciblés, jonglez avec trois ou quatre soins et vous pourrez pallier tous les petits soucis quotidiens. « Bien soignée, votre peau vous le rendra ! Car elle aura beaucoup plus d'éclat pendant toute l'année », affirme le Dr Pascale Neulat, dermatologue. Lorsque l'équilibre naturel de la peau est respecté, les problèmes de luisance, de pores dilatés et de comédons diminuent significativement. Des soins adéquats avec des produits choisis permettront de calmer les emballements du sébum, tout en hydratant parfaitement l'ensemble du visage. Mode d'emploi.

Un rituel netteté quotidien

Matin et soir, adoptez un démaquillage purifiant, pas détergent, à l'aide d'un gel, d'une mousse ou d'une crème qui se rince à l'eau tiède, ou encore avec une eau micellaire adaptée aux peaux sensibles.

Le matin, la crème de jour doit être à la fois hydratante et matifiante, grâce à des poudres absorbantes. Cette texture fluide s'applique en film léger sur le visage. Inutile d'en mettre trop, le sébum ne sera pas plus absorbé.

Le soir, hydratez avec une crème un peu plus riche (mais non comédogène), afin d'assurer une bonne hydratation aux zones qui en ont besoin sans aggraver le problème de sébum. Appliquez-la sans crainte sur l'ensemble du visage. L'astuce Le soir, terminez le démaquillage par l'application



d'une lotion contenant du zinc (sans alcool), le meilleur allié des peaux mixtes à imperfections. Le matin, elle peut faire office de nettoyant doux.

Une stratégie de fond anti-imperfections

Effectuez des gommages réguliers (2 à 3 fois par mois plus) pour remédier aux soucis de brillance, de pores dilatés, de comédon ouverts (points noirs) ou fermés (microkystes), de teint terne qui constituent les principales soucis d'une peau mixte.

Évitez ceux qui ont des grains trop gros et trop durs. Ils risquent surtout d'exciter inutilement les glandes sébacées.

Préférez un gommage enzymatique ou peeling doux à base d'acides de fruit.

Appliquez ensuite un masque purifiant et clarifiant qui peut être à base d'argile, pour clarifier le teint. Attention, utilisée brute l'argile peut être comédogène. Optez plutôt pour un masque prêt à l'emploi, dont l'argile a été micronisée pour ne pas boucher les pores.

L'astuce Afin de ne pas agresser la peau, assurez-vous de ne pas l'échauffer avant la pose d'un gommage enzymatique ou un peeling doux. Abstenez-vous de prendre un bain, une douche chaude ou de pratiquer votre sport favori dans les deux heures qui précédent.

Un traitement anti-poussée de boutons

Le bouton rouge, inflammatoire et douloureux, entre « chair et peau » apparaît notamment en période de grande fatigue, de stress ou de troubles hormonaux. Lorsque l'organisme a besoin d'énergie, le corps fabrique plus de cortisol, une hormone ayant pour effet secondaire l'apparition de boutons d'acné. Avant d'appliquer votre soin habituel, traitez localement les boutons avec un soin anti-bactérien. Renouvez l'application deux à trois fois par jour pour accélérer leur disparition.

L'astuce Déposez un soupçon de soin anti-bactérien sur un coton-tige et badigeonnez directement vos boutons. Cela évite de dessécher la peau saine, ce type de produit contenant toujours de l'alcool.

Une base de maquillage matifiante

Matifiez et unifiez au préalable la peau, en versant un peu de lotion contenant des poudres absorbantes dans la main et déposez la du bout des doigts uniquement sur la zone T.

Préférez un produit de teint léger matifiant sans être trop couvrant (BB ou DD crème) en veillant à flouter les pores dilatés et les reliefs, avec une éponge toujours par tapotement, pour ne pas déplacer les poudres.

Fixez éventuellement le teint à l'aide d'une poudre libre, et retirez l'excédent avec un pinceau passé à rebrousse-poil de l'extérieur vers le centre du visage.

L'astuce Pour les retouches en cours de journée, absorbez d'abord le sébum avec un mouchoir en papier, ensuite seulement repoudrez.

COMMENT DÉTERMINER VOTRE TYPE DE PEAU ?

Les caractéristiques de notre peau évolue en fonction de l'âge mais aussi des saisons. Avant de choisir votre démaquillant ou votre crème hydratante, vérifiez votre type de peau. Vous avez la peau grasse si : vous vous réveillez le matin avec la peau luisante ou que ce phénomène apparaît peu de temps après vous être levée.

Bien que votre peau ait besoin d'être nettoyée chaque jour, il ne faut surtout pas la décaprer. Pour ne pas augmenter la production de sébum, mieux vaut donc utiliser un savon doux (à pH neutre ou acide) ou un lait démaquillant spécialement formulé pour les peaux grasses. Et découvrez quelles sont les meilleurs actifs pour la chouchouter.

Vous avez une peau à problèmes si : vous avez eu des points noirs ou des boutons (rouges, blancs ou sous-cutanés) dans les 3 derniers mois ou si votre peau a tendance à être très grasse ou acnéique.

Pour la soigner, des soins quotidiens respectueux sont indispensables, car les produits

trop agressifs entretiennent l'inflammation et la peau est souvent asséchée par les traitements. A commencer par un nettoyage doux (gel lavant, eau micellaire...) deux fois par jour. Puis une crème hydratante légère et non comédogène le matin. Et découvrez les recettes anti-acné naturelles.

Vous avez la peau sèche si : à la mi-journée, la peau de vos joues (pas celle de la zone médiane) est sèche et tirée. La peau sèche est une peau qui tire en permanence. Elle a besoin d'agents hydratants et de corps gras pour compenser les pertes en eau et en lipides et doit être nourrie une à plusieurs fois par jour avec des soins hydratants, relipidants et apaisants. Et pour maintenir un bon taux d'hydratation, il faut aussi opter pour les bons aliments.

Vous avez une peau sensible si : à plusieurs reprises, vous avez souffert d'irritations, de rougeurs et de gonflements ou même de douleurs après avoir appliquée des produits de beauté. Votre peau réactive n'a pas supporté

le produit ou l'un de ses composants. Il faudra peut-être du temps pour que vous trouviez le produit que tolère votre peau. A éviter absolument, les savons classiques, qui éliminent la barrière cutanée pendant plusieurs heures, les démaquillants sans rinçage et les lingettes. Car, moins il reste de résidu d'actif à la surface, mieux votre peau se porte. Apprenez à chouchouter votre peau sensible. Vous avez une peau mixte si : vous avez eu des problèmes (des boutons par exemple) au cours des trois derniers mois mais que vous constatez aussi que votre peau est sèche et tirée.

La soigner est un vrai casse-tête. Le démaquillage quotidien doit rester doux, avec un gel non décapant et les mains, ou avec une eau micellaire et un coton démaquillant, sans frotter. Vous pouvez même terminer par une pulvérisation d'eau thermale. Et la crème hydratante doit être également matifiante. Découvrez les bons gestes beauté des peaux mixtes.

**UNESCO :
« Conakry Capitale mondiale du livre pour l'année 2017 »**



L'Organisation des Nations unies pour l'Education, la Science et la Culture (Unesco) a annoncé mardi que la capitale de la République de Guinée, Conakry, a été nommée par un Comité international d'experts de l'Unesco qui siège à Paris, Capitale mondiale du livre pour l'année 2017.

Selon le communiqué de l'Unesco, le comité de sélection a souhaité distinguer Conakry «à la lumière de la qualité et la diversité de son programme» en particulier «pour l'attention accordée à l'implication des communautés» ainsi que «pour son budget maîtrisé et ses objectifs de développement qui mettent l'accent sur les jeunes et l'alphabetisation».

La Directrice générale de l'Unesco Irina Bokova, a approuvé et salué la décision du Comité de désigner Conakry, Capitale mondiale du livre pour l'année 2017, tout en se félicitant de la qualité des candidatures reçues. «Les livres, l'apprentissage et la lecture sont essentiels à la vie. Le fort investissement de la République de Guinée dans la promotion des livres et de l'alphabetisation témoigne d'une vision claire de la culture et de l'éducation en tant que moteurs du développement, et l'Unesco est déterminée à soutenir ces efforts», a déclaré la Directrice générale de l'Unesco.

Chaque année, l'Union internationale des éditeurs (IPA), la Fédération internationale des libraires (IBF) et la Fédération internationale des associations et institutions des bibliothécaires (IFLA), trois organisations professionnelles internationales de l'industrie du livre, siègent avec l'Unesco pour désigner la Capitale mondiale du livre pour une période d'un an.

L'année commence le 23 avril à l'occasion de la Journée mondiale du livre et des droits d'auteur.

THÉÂTRE Convocation de l'histoire et célébration des romanciers algériens

Les pièces de théâtre présentées pendant trois mois dans le cadre de la manifestation «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe», ont convoqué l'histoire, célébré le talent des romanciers algériens et mis sur les planches une génération prometteuse de jeunes artistes.

Entre mythe et réalité, l'histoire de Salah Bey, le personnage qui fascine encore les Constantinois, a été revisitée à deux reprises. Le metteur en scène Mohamed-Tayeb Dehimi est revenu, dans une production du théâtre régional de Constantine (TRC) écrite par Saïd Boulmerka, la vie du Bey depuis son débarquement à Alger en provenance d'Izmir (Turquie) jusqu'à son exécution. La pièce s'est arrêtée sur les qualités militaires de Salah Bey, son accession au beylik de

Constantine et l'admiration que lui vouaient ses sujets, reconnaissants, pour ses actions et ses réalisations envers la population.

Le Bey des Beys, le bastion d'Oran, Lalla Aziza et le vieux Constantine revisités

L'association Al Chihab d'Annaba a mis une deuxième fois sous les feux de la rampe celui qu'on surnomme le Bey des Beys. Le metteur en scène Sami Ghribi, se basant sur le texte de l'écrivain et historien algérien Hassan Dardour, centre son oeuvre sur les complots et les conspirations qui ont visé Salah Bey et précipité sa chute après 20 ans de régne.

Toujours au chapitre de l'histoire, le théâtre régional de Saïda (TRC) a remonté le temps jusqu'à la deuxième moitié du 16ème siècle, à l'époque de l'occupation d'Oran par les

CONSTANTINE 2015 Vibrant hommage à 4 grands maîtres du malouf constantinois

Quatre (4) grands maîtres du malouf constantinois, en l'occurrence cheikh Hammou Fergani, ses fils Mohamed-Seddik dit Zouaoui (à titre posthume) et Mohamed-Tahar, ainsi que le regretté flutiste Abderrahmane Kara-Baghli, ont été honorés mardi soir au palais de la culture Malek-Haddad.



Cet hommage, initié par le département du Patrimoine immatériel et des arts vivants du commissariat de la manifestation «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe» a réuni, dans une gaïda constantinoise pleine de beaux souvenirs, artistes, amis et proches des chouyoukh, venus évoquer le parcours de ces maîtres, leur passion pour la musique et leur contribution dans la sauvegarde de la musique savante dans l'antique Cirta.

Lors de l'évocation de Hamou Fergani, présenté comme un passionné de la musique citadine, les présents ont souligné que cet artiste (1884-1972) était un adepte de la confrérie des Aïssaoua. «Sa voix s'est forgée dans les Hadra Aïssaoua et son timbre à la fois doux et puissant s'est intensifié au fil de l'apprentissage», a notamment indiqué Salim Rouabeh, de l'association Mouhibi El Fen.

Suivant les traces de l'histoire de la musique savante dans la ville du Rocher, les participants ont précisé que Zouaoui Fergani (1913-1995) avait entamé sa carrière artistique à l'âge de 16 ans. Jouant, dans un premier temps,

du violon, Zouaoui s'est vite passionné pour le luth pour devenir, a-t-on témoigné, un luthiste «hors pair». Sa virtuosité est souvent comparée à celle d'Abdelkrim Bestandji, l'un des fondateurs des plus brillantes promotions de luthistes, au début du 20ème siècle à Constantine.

Avec son compagnon de toujours Kaddour Darsouni, Zouaoui a accompagné les premiers pas de son jeune frère Mohamed-Tahar, et a pris part à l'ensemble des regroupements de musiciens constantinois dans diverses manifestations. Revenant soixante ans en arrière, la mémoire incontestée du malouf, Mohamed-Tahar Fergani (né en 1928) a révélé qu'il s'était initié, au tout début de sa carrière, à la musique orientale égyptienne qu'il découvre à travers le cinéma.

«C'est cheikh H'souna Ali Khodja qui me conseilla, en écoutant ma voix, de m'orienter vers le malouf et me donna rendez-vous à l'usine de tabac de la famille Bentchikou, où il travaillait pour m'initier à la musique citadine», raconte l'interprète de «Ya Dalma». Sur Abderrahmane Kara-

Baghli, alias Baba Abeid (1886-1956), Salim Rouabeh a précisé que ce flutiste émérite était «le trait d'union» entre les artistes de la ville. L'histoire de la musique savante à Constantine retient que Baba Abeid s'est imposé par sa maîtrise des différents répertoires musicaux, le Z'djel, notamment.

Abdelaziz Reguig, petit-fils de Baba Abeid, rapporte que ceux qui ont côtoyé son grand-père, se souviennent qu'il répétait avec Mohamed-Tahar Fergani dans la cave d'un petit café, dans la vieille ville. La musique, la voix de Fergani et les belles mélodies attirent tellement de monde que le local, d'habitude peu fréquenté, ne désemplit pas plus, raconte Reguig.

Le département du Patrimoine immatériel et des arts vivants du commissariat de «Constantine, capitale de la culture arabe» renouvelera chaque mois, tout au long de l'année culturelle, ses hommages à d'autres figures emblématiques de la musique citadine constantinoise, a affirmé à l'APS la responsable de ce département, Halima Ali-Khodja.

Espagnols pour présenter, sur un texte de Labed Boukhobza mis en scène par Djamel Guermi, «Soukot Hisn Wahran» (La chute du Bastion d'Oran).

La pièce qui a offert un enchaînement passionnant des événements, a mis au goût du jour les prouesses de M'hamed Benaouda, fils du cheikh El Bahoul qui, en conduisant une armée formée de tribus arabe de la région, a réussi à prendre le Bastion d'Oran et à infliger une cuisante défaite aux Espagnols lors d'une célèbre bataille livrée le 14 avril 1599.

L'histoire de l'Algérie a de nouveau été convoquée par la coopérative culturelle et artistique Asdika El Fen de Chlef dont la pièce «Lalla Aziza», mise en scène par Missoum Laroussi d'après une histoire sur Aziza Bent Merouane El Bahri, protecteur de la ville de Ténès, relate la bravoure et le courage de la jeune princesse et son acharnement à défendre sa ville et son père, la veille d'une guerre qui s'annonçait décisive. Nostalgique, «La symphonie de Constantine» de l'association El Belliri a offert un voyage fascinant à travers l'histoire et les traditions de l'antique Cirta. Tirée d'un texte de Chafika Loucif, et mise en scène par Wahid Achour, la pièce a perpétué les légendes de Constantine, le savoir-faire et le savoir-vivre de ses habitants au cours d'histoires mettant en vedette la vieille ville, ses rues et ses venelles étroites.

«L'événement 'Constantine, capitale de la culture arabe' a donné lieu à un «focus» sur notre histoire, et les pièces théâtrales présentées ont permis de valoriser des pans de cette histoire et de «déterrer» des personnages dont les act-

tions et les contributions à l'histoire de notre pays étaient jusque-là peu connues», a estimé Nouredine Bechekri, homme de théâtre et membre du département Théâtre de la manifestation «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe».

Malek Haddad, sur les planches pour la première fois

Le théâtre régional de Mascara (TRM) a agréablement surpris avec sa pièce «Harmonica» en adaptant trois œuvres du grand romancier Malek Haddad, journaliste et poète natif de Constantine : «Le quai aux fleurs ne répond plus», «Je t'offrirai une gazelle» et «L'élève et la leçon».

Mise en scène par Khaled Belhadj sur un texte du dramaturge Fethi Kafi, la pièce a su capter l'attention du public, dès la première scène où, à travers Khaled Ben Tobal, le personnage-clé de la pièce, le spectateur «voit» Malek Haddad, saisit ses mots et ses verbes et salue son engagement. «Toute la puissance des textes de Malek Haddad, ses thèmes de prédilection comme l'injustice et la liberté ont été superbement «traduits» sur scène» souligne M. Bechekri.

De même que le génie d'Apulée de Madaure, auteur du premier roman de l'histoire de l'humanité a été salué par du théâtre régional de Guelma (TRG) à travers la pièce «El Hob oua Erroul» (l'amour et l'âme).

Les sept pièces de théâtre présentées sur les planches du TRC ont également mis en vedette de talentueux jeunes acteurs, véritables espoirs pour le 4ème art et qui, pour la plupart, montent pour la première fois sur les planches.

TUNISIE: Le Parlement lance le débat sur une nouvelle loi antiterroriste

Le Parlement tunisien a entamé mercredi une séance plénière consacrée à l'adoption du projet de loi organique relatif à la lutte contre le terrorisme et le blanchiment d'argent.



Le bureau de la Commission de législation générale au sein de l'Assemblée des Représentants du peuple (ARP) s'était réuni lundi pour examiner le rapport présenté par la Commission de législation générale sur ce projet de loi.

Il avait décidé la tenue mercredi d'une séance plénière pour entamer l'adoption du projet, avait indiqué à l'agence TAP, Khaled Chawket, assesseur du président de l'Assemblée chargé de l'information et de la communication.

Il a précisé que le projet de loi qui a été soumis à l'examen de la Commission de législation générale et deux autres Commissions, fera l'objet de plusieurs propositions d'amendement qui seront présentées par les différents groupes parlementaires.

Dans une déclaration à l'agence TAP, Sana Mersni, rapporteur de la Commission de Législation générale,

raconte, a affirmé qu'il a été procédé, lors du débat sur le projet de la Commission et la version amendée du projet de loi, à l'examen de la proposition avancée par le mouvement Ennahdha consistant en l'ajout d'un alinéa à l'article 13 du projet de loi qui cite les actes considérés comme étant des crimes terroristes.

Elle a précisé que l'alinéa, adopté à l'unanimité, énonce la criminalisation du Takfir (accusation d'apostasie), de l'incitation à la haine pour des raisons de race, de sexe, de religion ou de doctrine.

Le simple fait de lancer des accusations est désormais passible de peines, a-t-elle expliqué.

Plusieurs versions de ce texte sur «la lutte contre le terrorisme et le blanchiment d'argent» ont été élaborées ces derniers mois, sans être présentées aux députés en séance plénière faute de consensus en vue

de son adoption. Le projet présenté a fait l'objet d'un accord en commission entre les principaux groupes parlementaires, notamment le parti Ennahda et le parti Nidaa Tounès du président Béji Caïd Essebsi.

Ces deux mouvements ont formé une coalition gouvernementale en début d'année faute de majorité claire à l'issue des législatives de fin 2014. La Tunisie a connu un attentat fin juin contre des touristes à Sousse, qui a couté la vie à 38 touristes étrangers, et un autre attentat au Musée du Bardo, le 18 mars 2015. Déterminées à lutter contre le terrorisme, les autorités tunisiennes ont récemment arrêté 127 personnes soupçonnées d'appartenir à des groupes armés depuis l'attentat de Sousse.

Huit jours après cet attentat, l'état d'urgence a été décrété sur tout le territoire tunisien pour 30 jours.

Affrontements depuis une semaine entre tribus dans le sud-est de la Libye, 40 morts



Au moins 40 personnes ont été tuées et des dizaines d'autres blessées dans des affrontements qui opposent depuis une semaine des tribus libyennes rivales dans le sud-est du pays, a affirmé mercredi un responsable local.

«Au moins 40 personnes ont été tuées et des dizaines blessées, la plupart des hommes armés, dans des affrontements entre la tribu des Toubous et celle de Touaregs», a indiqué le responsable de Sebha, située à 750 km au sud de Tripoli, cité par l'AFP.

Le gouvernement libyen reconnu par la communauté internationale a exhorté, dans

un communiqué, les deux tribus à «cesser les combats et à régler leur différend par le dialogue».

Cette dernière flambée de

violences a provoqué l'exode de plusieurs centaines de familles, selon la même source.

La Libye a sombré dans l'anarchie après la chute de

l'ancien régime Maamar El Gueddafi en 2011.

Une coalition de milices, notamment Fajr Libya, s'est emparée en 2014 de Tripoli, poussant le gouvernement reconnu par la communauté internationale, ainsi que le Parlement, à s'exiler dans l'est du pays. Et, un gouvernement rival s'est auto-proclamé à Tripoli.

Les Toubous, qui vivent à cheval sur la Libye, le nord du Tchad et du Niger, sont impliqués depuis février dans des affrontements meutrières avec des tribus locales du sud du pays, notamment à Koufra et Sebha.

SOMALIE: L'Amisom dément avoir tué des civils lors d'une opération mardi

La force de l'Union africaine en Somalie (Amisom) a démenti mercredi avoir tué des civils au cours d'une opération menée la veille dans le sud somalien contre les insurgés shebab.

«L'Amisom dénonce catégoriquement ces accusations», s'est-elle défendue dans un communiqué, ajoutant avoir tué cinq membres du groupe armé shebab et notamment un de leurs leaders.

Des habitants de la ville portuaire de Merka (sud) ont, selon des médias, affirmé que des soldats de l'Amisom avaient tué au moins huit civils mardi après avoir ouvert le feu en réponse au jet d'une grenade par les insurgés.

«Il y a eu une attaque à la grenade qui visait le convoi des soldats.

Ils ont ouvert le feu au hasard, tuant plusieurs civils, y compris des enfants et une femme», a dit Abdi-

rahman Mohamed, un habitant de la ville.

Ibrahim Adam, un autre témoin, a assuré avoir vu les troupes «attaquer une maison après l'explosion de la grenade».

Selon lui, «deux enfants et une femme font partie des victimes».

L'Amisom compte quelque 21.000 soldats en Somalie, provenant d'Ouganda, du Burundi, de Djibouti, du Kenya et d'Ethiopie.

PARTENARIAT ETATS-UNIS -AFRIQUE: Les pays africains appelés à lutter contre le financement illicite

Les membres du Partenariat contre les activités financières illicites, Burkina Faso, Kenya, Libéria, Maurice, Niger, Ségal, et Etats-Unis appellent les pays africains à se joindre au Partenariat et à développer leurs propres Plans d'action pour «lutter contre le financement illicite», a rapporté un communiqué de l'ambassade des Etats-Unis à Dakar, dont l'APS a obtenu une copie.

Lancé lors du Sommet Etats-Unis-Afrique en 2014, le Partenariat vise à rassembler les pays engagés à lutter contre la corruption et à développer des stratégies visant à éliminer les possibilités de financement illicite de prospérer.

Les membres du Partenariat ont renforcé leurs engagements à lutter contre le financement illicite et la corruption et à approfondir le dialogue sur les meilleures pratiques, les opportunités et les défis pour atteindre cet objectif.

«La corruption et le financement illicite en Afrique continuent de saper la démocratie, entravent les investissements étrangers, réduisent la stabilité, contrecarrent le développement économique et privent les populations africaines qui devraient bénéficier de l'énorme potentiel de croissance de l'Afrique», lit-on dans le texte.

Le mois dernier, le gouvernement du Sénégal avait accueilli une réunion d'experts pour échanger sur les défis et réfléchir sur les possibles actions que les pays peuvent prendre pour que les changements soit effectifs.

Il était notamment question de développer des Plans d'actions nationaux adaptés contre le financement illicite.

Ces Plans guideront la mise en œuvre des mesures et des engagements spécifiques à chaque pays pour lutter contre le financement illicite, y compris la corruption, et améliorer la transparence et la responsabilité dans les secteurs public et privé de chaque pays.

MALI: 15 terroristes présumés arrêtés, deux camps détruits

Quinze terroristes présumés ont été arrêtés par l'armée malienne au cours d'opérations dans le sud du pays, à la frontière avec la Côte-d'Ivoire où deux camps ont été démantelés, a-t-on indiqué de sources militaires.

«Nous avons au cours de nouvelles opérations militaires sur le terrain, arrêté quinze nouveaux jihadistes, et détruit un nouveau sanctuaire qu'ils occupaient dans la région de Sikasso, à la frontière avec la Côte-d'Ivoire», a déclaré mardi un officier de l'armée malienne, cité par l'AFP.

«Un prédicateur radical venu de Côte d'Ivoire pour construire une mosquée dans un village malien où il faisait régner sa loi», figure parmi le groupe terroriste présumé, selon la même source.

Selon une source militaire malienne distincte, «un autre sanctuaire des jihadistes situé dans la périphérie de la localité malienne de Fakola a été détruit, des armes, des explosifs et des motos saisies».

La semaine dernière, plusieurs terroristes ont été tués et leur principal camp, dans la forêt de Sama, juchant la frontière ivoirienne, détruit, selon des sources militaires malientes.



Trois journalistes espagnols portés disparus en Syrie

Trois journalistes espagnols sont portés disparus en Syrie, dans la région d'Alep, depuis une dizaine de jours, a annoncé mardi la présidente de la Fédération des associations de journalistes espagnols.

«Pour le moment, nous pouvons seulement parler de disparition», a déclaré Elsa Gonzalez sur la chaîne de télévision publique espagnole TVE 24 heures, expliquant que l'on était sans nouvelles des trois hommes depuis le 12 juillet.

Les trois journalistes indépendants, Antonio Pampliega, Jose Manuel Lopez, et Angel Sastre sont arrivés aux alentours du 10 juillet et n'ont plus donné de nouvelles depuis le 12. On ignore s'ils étaient ensemble et pour quels médias ils travaillaient.

Antonio Pampliega a contribué à la couverture texte de l'AFP en Syrie jusqu'en 2013. Jose Manuel Lopez a participé à la couverture photo de l'AFP de plusieurs conflits, dont celui en Syrie jusqu'en 2013.

«Il y a d'intenses combats dans cette région et par conséquent il existe des raisons de s'inquiéter», a encore déclaré la présidente de la FAPE.

La ville d'Alep, la deuxième de Syrie, est divisée depuis la mi-2012 entre rebelles et loyalistes, et vit régulièrement des bombardements.

La guerre en Syrie, qui a commencé par des manifestations pacifiques ayant dégénéré après avoir été réprimées dans le sang, a fait plus de 230.000 morts depuis mars 2011.

Régime, rebelles, Kurdes et jihadistes s'affrontent sur un territoire de plus en plus morcelé.

Mardi, au moins 18 civils ont été tués et des dizaines ont été blessés mardi par le tir d'un «missile sol-sol» des forces du régime syrien sur la Vieille ville d'Alep, a rapporté une ONG.

INDONÉSIE Trois touristes tués et 12 blessés dans l'effondrement d'une falaise



Une falaise surplombant une chute d'eau dans un site touristique de la province de Java oriental s'est brusquement effondrée mardi, tuant trois touristes indonésiens et en blessant 12 autres, a indiqué mercredi l'Agence nationale de réponse aux catastrophes.

L'accident a eu lieu dans le village de Ngliman dans la région de Nganjuk quand de la terre s'est effondrée sur des touristes locaux qui nageaient au pied d'une chute d'eau, a précisé le porte-parole de l'Agence nationale de réponse aux catastrophes, Supoto Purwo Nugroho.

L'accident s'est produit de manière soudaine. Parmi les blessés, cinq présentent des blessures graves, selon la même source.

TURQUIE

Les corps de deux policiers découverts près de la frontière syrienne

Les corps de deux policiers turcs, tués d'une balle dans la tête, ont été retrouvés mercredi dans la ville de Ceylanpinar (sud-est), située à la frontière avec la Syrie, a annoncé le gouverneur de la province de Sanliurfa, Izzetin Küçük.



Selon les premiers éléments de l'enquête cités par le gouverneur, les deux membres des forces de l'ordre ont été retrouvés morts dans la même maison.

«Nous ne savons pas encore s'il y a un lien avec le terrorisme», a affirmé M. Küçük.

Cet découverte intervient deux jours après un attentat perpétré

dans la ville de Suruç (sud), et qui a fait au moins 32 morts et une centaine de blessés. L'attaque a été attribuée à l'organisation autoproclamée «Etat islamique» (EI, Daech).

IRAK/VIOLENCE

Au moins 30 morts dans des attentats mardi

Au moins trente personnes ont été tuées mardi et plusieurs autres blessées dans l'explosion de deux voitures piégées dans la capitale irakienne Bagdad et dans d'autres attaques contre la police, selon un nouveau bilan fourni mercredi de sources policière et médicale.

L'attentat le plus meurtrier a visé le quartier commercial de Bagdad al-Jadida, faisant 19 morts et 43 blessés, ont indiqué un colonel de police et une source médicale.

Une autre voiture piégée a fait au moins quatre morts et dix blessés



dans le quartier de Zafaraniya (sud), selon ces sources.

Dans d'autres attaques, une voiture piégée a frappé un point de contrôle de l'armée et de la police irakiennes à Tarmiya, au nord de la

capitale, faisant au moins trois morts parmi les forces de sécurité, selon la police.

Une autre voiture piégée a explosé à Mandali, une localité de la province de Diyala (nord-est de Bagdad), tuant quatre autres personnes.

Un précédent bilan faisait état d'au moins 19 morts et des dizaines de blessés dans deux attentats perpétrés dans la capitale.

Le conflit en Irak a fait au moins 15.000 morts parmi les civils et 30.000 blessés depuis janvier 2014, selon un rapport de l'ONU qui dénonce des «violations généralisées des droits humains» dans le pays.

Au moins 19 morts dans deux attentats à Bagdad

Au moins dix-neuf personnes sont mortes mardi dans l'explosion de deux voitures piégées dans des quartiers chiites de Bagdad, ont indiqué des sources au sein des services de sécurité. Le premier attentat a visé un quartier commercial de Bagdad al-Jadida, faisant 17 morts et 43 blessés,

pour la plupart des civils, a indiqué un colonel de police. Des sources hospitalière et au sein du ministère de l'Intérieur ont confirmé ce bilan.

Une autre voiture piégée a fait au moins deux morts et neuf blessés dans le quartier de Zafaraniya (sud), selon ces sources. Vendredi, l'EIA a re-

vendiqué l'une des attaques les plus sanglantes des derniers mois, un attentat suicide en plein marché qui a tué au moins 90 personnes et fait plus d'une centaine de blessés à Khan Bani Saad, une ville majoritairement chiite située à 20 km au nord de Bagdad.

YEMEN

Le bilan humanitaire continue de s'alourdir

Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) a dénoncé mardi les violations répétées du droit international humanitaire par les parties au Yémen, qui prennent régulièrement pour cible les populations civiles.

«Les combats intenses continuent au Yémen, causant la mort d'au moins 165 civils, dont 53 enfants et 23 femmes, entre le 3 et 15 juillet. Au cours de cette période, 210 autres civils ont été blessés», a déclaré le porte-parole de l'agence, Rupert Colville, lors d'un point de presse. La majorité des survivants disent avoir été

victimes de frappes aériennes, a indiqué M. Colville, tout en précisant que de nombreux civils sont aussi régulièrement blessés et tués par des tirs de mortier et des combats de rue.

Selon le HCDH, depuis le 26 mars dernier, le conflit a causé la mort d'au

moins 1.693 civils et en a blessé environ 3.829 autres.

En plus des victimes engendrées par les frappes aériennes de la coalition menée par l'Arabie saoudite et les affrontements au sol entre Comités populaires pro-Houthi et groupes

armés pro-gouvernementaux, le HCDH a documenté plusieurs autres attaques perpétrées directement contre des zones résidentielles, des mosquées et des marchés locaux par les parties, y compris à Amran, Lahij, Sana'a, Al Dhale, Hadhramaut, Taiz et Aden.

«Nous rappelons à toutes les parties au conflit que toute attaque directe et intentionnelle contre des civils ou des infrastructures civiles est considérée comme une violation grave du droit international humanitaire», a déclaré le porte-parole du HCDH.

APS

NUCLÉAIRE IRANIEN

Obama tente de rallier le soutien des anciens combattants

Le président américain Barack Obama a affirmé mardi devant un parterre de 12.000 anciens combattants qu'une approche diplomatique ferme face à l'Iran permettrait d'éviter des «guerres inutiles» au moment où l'accord sur le nucléaire iranien rencontre la profonde hostilité des républicains.

C'est un Barack Obama déterminé qui a fait le voyage jusqu'à Pittsburgh en Pennsylvanie (est) pour demander aux 1,9 million de membres de l'organisation des Anciens combattants à l'étranger (VFW) de donner sa chance à l'accord avec l'Iran annoncé le 14 juillet après de longs mois de négociations internationales.

Le président a dénoncé ceux qui «se targuent» d'être contre l'accord, disant que certains d'entre eux avaient à l'époque affirmé que la guerre en Irak ne durerait que quelques mois. «Nous connaissons les conséquences de ce choix (...) Et le prix que nous avons payé en sang et en argent», a-t-il ajouté.

«Il y a une façon plus intelligente et responsable de défendre notre sécurité nationale». Affirmant qu'il ne reculait pas lorsqu'il fallait lancer des opérations militaires, il a ajouté que «le vrai leadership» consistait aussi à ne pas avoir peur de négocier.

Le président américain va devoir batailler dur contre ses adversaires républicains qui dominent le Congrès. Les parlementaires ont 60 jours pour éventuellement empêcher la levée des sanctions américaines, promise par Washington et les grandes puissances en contre-



partie des concessions iraniennes.

Pour défendre devant l'opinion publique l'accord conclu à Vienne entre Téhéran et les grandes puissances du groupe 5+1, perçu comme l'un des legs marquants de Barack Obama en terme de politique étrangère, la Maison Blanche a lancé mardi un nouveau compte Twitter baptisé «@TheIranDeal».

Le premier message renvoyait vers une page détaillant l'accord, expliqué en texte, vidéo et infographie. «Nous déployons de nouveaux outils

en ligne dont nous nous servirons pour promouvoir l'accord récemment annoncé visant à empêcher l'Iran de développer une arme nucléaire», a déclaré devant la presse Josh Earnest, porte-parole de l'exécutif.

L'un des candidats républicains à la présidence de 2016, Ted Cruz, a rapidement réagi au lancement de la page sur Twitter avec le simple mot «Bloquer» en majuscules et un lien menant vers un site dénonçant l'accord.

Découverte de 550 kg de dynamite dans l'ouest de la Suède

La police suédoise a découvert 550 kg de dynamite dans la ville de Falkenberg (ouest), rapportent les médias locaux.

Les explosifs ont été retrouvés dans deux maisons et une voiture et deux personnes ont été arrêtées, ajoutent les mêmes sources.

Il s'agit de deux hommes âgés respectivement de 30 et 41 ans qui sont accusés d'avoir violé les lois suédoises sur la possession de produits inflammables et explosifs.

«550 kg de dynamite cela fait beaucoup et c'est une trouvaille très inhabituelle», a affirmé Tommy Nyman, un inspecteur de police travaillant sur l'affaire, dans une déclaration aux médias.

Nyman a indiqué que la police était à la recherche de drogues quand elle a fait cette découverte.

Selon le quotidien «Aftonbladet», l'un des deux suspects est un sympathisant d'un groupuscule d'extrême droite.

Falkenberg est située à environ 100 km au sud de la ville de Géteborg, qui connaît une flambée de violence entre gangs criminels rivaux.

Kerry va rassurer les pays du Golfe à propos de l'accord sur le nucléaire

Le secrétaire d'Etat américain John Kerry a déclaré avoir l'intention de rassurer les pays arabes du Golfe à propos de l'accord sur le nucléaire iranien, dans une interview diffusée mardi par la télévision Al-Arabiya.

«Je vais passer en revue par le détail toutes les façons dont cet accord rend la région plus sûre», a indiqué M. Kerry en évoquant sa réunion le 3 août au Qatar avec les chefs de diplomatie des pays du Conseil de coopération du Golfe (CCG).

«Je vais aussi discuter avec eux longuement de ce que vont faire les Etats-Unis, en coopération avec eux, pour repousser la menace terroriste (...) qui est alarmante pour eux», a-t-il ajouté. «Donc, je pense que ce sera très rassurant», a-t-il dit.

Les plupart des pays du CCG (Arabie saoudite, Bahreïn, Emirats arabes unis, Oman, Qatar et Koweït) ont accueilli avec une prudence mêlée de méfiance l'accord sur le nucléaire iranien conclu entre Téhéran et les grandes puissances. M. Kerry a minimisé les craintes de voir l'Iran utiliser, avec la levée des



sanctions, ses avoirs une fois dégelé pour renforcer son armée et ses alliés dans la région.

A propos du Yémen, le chef de la diplomatie américaine a défendu une solution politique du conflit qui oppose les rebelles Houthis au gouvernement du président Abd Rabbo Mansour Hadi.

«De toute évidence, il serait préférable d'avoir une solution politique mais vous devez avoir des gens prêts à s'asseoir et à négocier», a-t-il dit.

E.L. Doctorow, l'auteur américain de «Ragtime» n'est plus

L'écrivain américain E.L. Doctorow, connu pour ses fictions historiques, dont «Ragtime», «Billy Bathgate» et «The March», est décédé mardi à l'âge de 84 ans, a annoncé le New York Times.

«E.L. Doctorow était l'un des plus grands écrivains américains. Ses livres m'ont beaucoup appris, il nous manquera», a tweeté le président américain Barack Obama. E.L. Doctorow est mort des suites d'un cancer

du poumon, a déclaré son fils, Richard Doctorow, au *New York Times*. L'écrivain né dans le quartier du Bronx à New York, maniait un style d'écriture audacieux et peu conventionnel. Son premier roman, «Welcome to Hard Times», un western publié en 1960, sera suivi en 1966 de «Big as Life», inspiré de la science fiction. En 1971, il publie «The Book of Daniel», une fiction autour des époux Rosenberg. «Ragtime», publié en

**USA****Publication d'images montrant l'arrestation d'une Noire décédée en prison**

Les autorités texanes ont publié mardi des images montrant l'arrestation par un policier blanc d'une jeune femme noire non armée lors d'un contrôle routier, alors qu'une enquête a été ouverte pour déterminer les causes de son décès survenu en détention.

La diffusion de ces images par le Department of Public Safety, qui chapeaute la police texane, intervient en pleine polémique sur l'usage excessif de la force par la police aux Etats-Unis et sur les violences commises par des policiers blancs à l'égard des Noirs.

Les autorités avaient dans un premier temps indiqué que le décès de Sandra Bland, 28 ans, survenu le 13 juillet à la prison de comté de Waller, s'apparentait à un suicide par pendaison.

Les images de son arrestation proviennent de la caméra embarquée placée sur le véhicule du policier blanc, qui dans un premier temps stoppe la jeune femme, lui reprochant de n'avoir pas mis son clignotant alors qu'elle changeait de voie sur une route.

Le ton monte alors entre les deux protagonistes. La jeune femme refuse de sortir de son véhicule et le policier brandit ce qui semble être un pistolet taser, puis extrait de force Mme Bland de sa voiture, avant de la menotter.

La suite de la scène se déroule près du véhicule, mais hors du champ de la caméra et on entend des hurlements et insultes de la jeune femme reprochant au policier d'avoir heurté sa tête contre le sol.

Le policier accuse lui la jeune femme de l'avoir frappé et de s'opposer à l'arrestation.

«Je pense que quiconque a vu cette vidéo est d'accord avec moi pour dire que Sandra Bland ne méritait pas d'être arrêtée», a réagi Royce West, un élus du Sénat local.

Dan Patrick, un haut responsable texan, a qualifié l'affaire de «tragédie», affirmant: «Elle a perdu la vie en prison, c'est là-dessus que nous devons nous focaliser».

La jeune femme qui, selon des documents judiciaires publiés mardi, a été placée en détention pour agression d'un représentant des forces de l'ordre, a été retrouvée morte dans sa cellule trois jours après l'arrestation.

Des proches ont affirmé que la jeune femme, en déplacement au Texas pour un entretien d'embauche, n'avait jamais montré de tendances suicidaires. Ces funérailles se tiendront samedi dans l'Illinois. Etat d'où elle est originaire, a annoncé leur avocat.

Le policier qui apparaît sur les images vidéo a depuis été suspendu. Il a affirmé dans un compte-rendu avoir fait usage de la force après que la jeune femme lui ait donné des coups de coude et l'ait frappé au mollet droit.

Durant la vidéo, on entend également Sandra Bland se plaindre qu'elle souffre d'épilepsie. Une policière arrivée sur les lieux lui répond: «Vous auriez dû penser à cela avant de vous opposer» à l'arrestation.

SAHARA OCCIDENTAL : LE PRÉSIDENT DU GOUVERNEMENT ESPAGNOL, MARIANO RAJOY : **L'Espagne continuera à soutenir l'envoyé spécial et sa position ne changera pas à l'avenir**

Le président du gouvernement espagnol, Mariano Rajoy, a affirmé mardi à Madrid que son pays continuera à soutenir l'envoyé spécial des Nations unies et sa position "ne changera pas à l'avenir".

"La position de l'Espagne est celle que nous avons eu au cours des dernières années, nous allons soutenir, nous soutenons et continuerons de soutenir l'envoyé spécial des Nations unies", a-t-il dit lors d'une conférence de presse animée à l'issue de la 6e réunion de haut niveau algéro-espagnole.

M. Rajoy qui répondait à une question sur les perspectives des ré-

solutions de la question du Sahara occidental, et le rôle que pourrait jouer l'Espagne, en tant que membre du Conseil de sécurité de l'ONU, dans ce sens, a affirmé que la position de l'Espagne "n'a pas changé et ne changera pas à l'avenir". Dans la déclaration finale qui a sanctionné les travaux de la 6e réunion de haut niveau, et en ce qui concerne la question du Sahara occidental, les

deux parties se sont félicitées de l'adoption, en avril 2015, de la résolution 2218 du Conseil de sécurité des Nations unies.

Elles ont également réaffirmé leur "appui" aux efforts des Nations unies pour une solution politique "juste, définitive et mutuellement acceptable qui consacre le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui dans le cadre de la Charte et des résolutions

pertinentes des Nations unies".

L'Algérie et l'Espagne ont réitéré, à cet égard, leur "soutien déterminé" aux efforts de l'Envoyé personnel du secrétaire général des Nations unies pour le Sahara occidental, Christopher Ross, et réaffirmé leur "engagement" à soutenir le travail qu'accomplit le secrétaire général de l'ONU, son Envoyé personnel et la Minurso.



L'Espagne rend hommage à l'Algérie pour son rôle essentiel » dans la médiation au Mali

L'Espagne a rendu hommage à l'Algérie, mardi à Madrid, pour son rôle joué dans la médiation au Mali qui a abouti à un accord de paix et de réconciliation.

Dans la Déclaration finale qui a sanctionné les travaux de la 6e réunion de haut niveau algéro-espagnole, l'Espagne a félicité et rendu hommage à l'Algérie pour

«le rôle essentiel» qu'elle a joué dans la médiation et a appelé tous les signataires au respect et à la mise en œuvre de l'accord.

Les parties en conflit au Mali avaient signé le 20 juin 2015, à Bamako un Accord pour la Paix et la Réconciliation, issu du processus du dialogue, initié grâce à la médiation Algérie, rappelle-t-on.

Dans la Déclaration algéro-espagnole, il est estimé que le règlement de la crise malienne permettra non seulement de rétablir la stabilité au Mali mais également de lutter plus «efficacement» contre le terrorisme et ses connexions dans toute la zone sahélienne-saharienne.

PUBLICITE

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de L'habitat ,de L'urbanisme et de la Ville
Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Sétif

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE D'UN MARCHE DE REALISATION

Conformément aux dispositions du décret présidentiel n° 10-236 du 07-10-2010 complété et modifié et portant réglementation des marchés publics , l'office de promotion et de gestion immobilière de SETIF informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'Appel d'Offres National Restreint N° 14/ 2015 du 30/04/2015 relatif à la réalisation du lot TCE sauf VRD du projet cité ci-dessous , Qu'a l'issu de la séance de jugement et évaluation des offres , le marché est attribué provisoirement à l'entreprise suivante :

Projet	ETB	NIF	Note Technique	Montant (DA)	Délai	Observations
20/2500 Logts (RPHP) à Bouandas (Tranche année 2008)	Medouri EL-hafid	197019300035928	60.00	48.417.061,30	12 Mois	Moins-Disant

- Les soumissionnaires ont un délai de trois (03) jours à partir du premier jour de la parution du présent avis à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières .
- Les soumissionnaires ont un délai de dix (10) jours à partir du premier jour de l'affichage du présent avis pour formuler d'éventuels recours .

DK NEWS

Anep : 337 341 du 23/07/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE GHARDAIA
DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT
NIF : 000347019004744

AVIS D'ANNULATION DE L'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ

Conformément aux dispositions du décret présidentiel N° 10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics, modifié et complété, La Direction de l'environnement de la wilaya de Ghardaïa informe l'ensemble des soumissionnaires qui ont participé à l'avis d'appel d'offres national restreint N°008/2014 relatif à la réalisation d'un centre d'enfouissement technique à EL-Menéa Lot N° 03 Poste de garde, bâche à eau et fosse septique, de l'annulation de l'attribution provisoire du marché au profit de l'Entreprise ETBHE ADJABI ABDELHAMID, publié dans le journal " MIHWAR EL YOUMI" en date du 15/01/2015 et dans le journal " DK NEWS" en date du 15/01/2015.

DK NEWS

Anep : 337 280 du 23/07/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE MEDEA
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
SERVICE DE L'ADMINISTRATION ET DES MOYENS
NIF : 0991 2601 9 0002 38

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 49 et 125 du décret présidentiel N° 10-236 du 07 Octobre 2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics, la Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Médéa, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national restreint N°07/2015, parus dans les quotidiens "EL HAYAT EL ARABIA, EDIAR , DK NEWS et le ROPORTERS" en date du 25/05/2015, relatif au projet s: Réhabilitation du CW 91 sur 33 kms, y compris optimisation de l'étude.

Lot n° 09 : Construction des fossés bétonnés sur CW 91 entre pk 0+000 et pk 11+000

Lot n° 10 : Construction des fossés bétonnés sur CW 91 entre pk 11+000 et pk 22+000

Lot n° 11 : F/P de gabion pour protection des talus sur CW 91 entre le PK 11+000 et PK 22+000

Lot n° 12 : Construction des fossés bétonnés sur CW 91 entre pk 22+000 et pk 33+000

Lot n° 13 : F/P de gabion pour protection des talus sur CW 91 entre le PK 22+000 et PK 33+000

Qu'à l'issue de l'évaluation des offres, les conventions sont attribuées provisoirement aux soumissionnaires suivant:

Intitulé du projet	Soumissionnaire attributaire	Nif du soumissionnaire	Note technique	Montant (DA)	Délai	Observation
Lot n° 09 : Construction des fossés bétonnés sur CW 91 entre pk 0+000 et pk 11+000	ETTR BELARNI RACHID	198626340002828	42	1 989 000,00	01 Mois	Offre la moins disante
Lot n° 10 : Construction des fossés bétonnés sur CW 91 entre pk 11+000 et pk 22+000	ETB TOUMI MOHAMED AMINE	185264701130103	51	3 919 500,00	25 jours	Offre la moins disante
Lot n° 11 : F/P de gabion pour protection des talus sur CW 91 entre le PK 11+000 et PK 22+000	SARL CONSTRUCTION L'ARTISTE	000326034263209	50,33	2 691 000,00	03 Mois	Offre acceptable
Déclaré infructueux						
Lot n° 12 : Construction des fossés bétonnés sur CW 91 entre pk 22+000 et pk 33+000						
Lot n° 13 : F/P de gabion pour protection des talus sur CW 91 entre le PK 22+000 et PK 33+000						
Déclaré Infructueux						

Conformément aux dispositions de l'article 114 et 125 du décret présidentiel N°10-236 du 07 Octobre 2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics, les soumissionnaires qui contestent le choix opéré, peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés de la Wilaya dans un délai de 10 jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

Les soumissionnaires non retenus et intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières peuvent se rapprocher de la Direction des Travaux Publics de la wilaya de Médéa au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la parution du présent avis.

DK NEWS

Anep : 336 731 du 23/07/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE M'SILA
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
N.I.F N° 099828015049601

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE

Conformément à l'article 49 alinéa 02 du décret Présidentiel N°236/10 CORRESPONDANT AU 07 OCTOBRE 2010 PORTANT réglementation des marchés publics modifiée et complété .

La Direction des Equipements Publics de la Wilaya de M'Sila informe les soumissionnaires ayant participés à l'Avis L' Appel d'Offre National deuxième Restrikt N (15/2015) pour la réalisation du projet :

REALISATION DE 1000 LITS d'hébergement à M'sila

LOT 10: Installation sportive

Parue dans les quotidiens nationaux en langue arabe الجزاير le 07-06-2015 et en langue française DK NEWS le: 07-06-2015

Et suite à la réunion de la commission d'évaluation des offres tenue

le: 14-07-2015 au siège de la Direction des Equipements Publics de la Wilaya de M'sila, le marché est attribué provisoirement à :

N°	Lots	L'ENTREPRISE	MONTANT(DA) en T.T.C	DELAIS (mois)	Numéro d'identification fiscal	OBSERVATIONS
LOT 10: " "	Installation sportive DE 1000 LITS	FERAHTIA MOHAMED	55.286.362,64	10	197828010049330	Moins disant Qualité

Un délai de 10 jours est accordé aux entreprises soumissionnaires pour introduire leurs recours auprès de la commission des marchés de la Wilaya de M'Sila et ce à compter de la première parution du présent avis sur les quotidiens .

les soumissionnaires intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres peuvent se rapprocher à nos services dans un délai de trois (3)jour à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché .

DK NEWS

Anep : 337 300 du 23/07/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DE L'URBANISME, DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION
WILAYA DE TIPASA
NIF 099 8420 19 00 1622

AVIS D'INFRUCTUOSITE

Conformément aux dispositions de décret présidentiel n°10/236 du 07/10/2010 modifié et complété par le décret présidentiel n°11/98 du 01/03/2011 modifié et complété par le décret présidentiel n°12/23 DU 18/01/2012 modifié et complété par le décret présidentiel n° 13/03 du 13/01/2013 portant réglementation des marchés publics, la direction de l'urbanisme,de l'architecture et de la construction de la wilaya de Tipasa informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national restreint N° 20/2015 relatif aux travaux de viabilisation primaire et secondaire en lot séparés paru dans les quotidiens "El hourria" le 09/02/2015 et "DK news" le 09/02/2015 et le BOMOP qu'à l'issue de l'examen et de l'analyse des offres techniques et financières, que l'avis d'appel d'offres est infructueux pour le motif :

LOT	SITES	MOTIFS
LOT N°1	510 LOGTS LPL - MESSELMOUNE	Une seule offre qualifiée techniquement
LOT N°2	300 LOGTS LPL - LARHAT	Une seule offre qualifiée techniquement
LOT N°3	410LOGTS LPL- DAMOUSE	Une seule offre qualifiée techniquement

Tout soumissionnaire contestant ce choix, peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de la wilaya de TIPASA dans un délai dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux et le BOMOP.

DK NEWS

Anep : 337 267 du 23/07/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ADRAR
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
Adresse : A coté de l'hôtel des finances d'ADRAR

MISE EN DEMEURE N°01

L'entreprise ETB KNATEF AOURAS, dont le siège est à rue KADDOUR BELITIME -ADRAR, Titulaire du marché n°291 approuvé par le comité de marchés le 23/07/2012 et visé par le contrôleur financier en date du 27/08/2012 sous le n° 1726 relatif à la réalisation du lot n°03 partie 02 :(Réalisation des aménagements intérieur et extérieure à la centre de proximité des impôt d'Adrar) dans le cadre de l'opération : Etude et Réalisation de (03) centres de proximité des impôt à Adrar ,Reggane et Timimoun est mise en demeure de renforcer et redynamiser le chantier en moyens humains et matériels nécessaires dans un délai n'excédant pas quatre 04 jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP, faute de quoi des mesures coercitives seront prises à l'encontre de votre entreprise conformément à la réglementation en vigueur.

DK NEWS

Anep : 337 333 du 23/07/2015

PROGRAMME DU JOUR

TF1

- 06:25 Culture Infos : TFou
08:45 Autre : Météo
08:50 Culture Infos : Téléshopping
09:20 Autre : Météo
09:25 Série TV : Petits secrets entre voisins
09:50 Série TV : Petits secrets entre voisins
10:20 : Au nom de la vérité
10:50 : Au nom de la vérité
11:20 : Au nom de la vérité
11:55 : Petits plats en équilibre été
12:00 Autre : Les douze coups de midi
12:50 Culture Infos : L'affiche du jour
13:00 Autre : Journal
13:35 : Petits plats en équilibre été
13:40 : Au cœur des Restos du cœur
13:45 Autre : Météo
13:50 Autre : Météo des plages
13:55 : Les feux de l'amour
15:10 : Camping Paradis
17:00 Autre : L'addition, s'il vous plaît
18:00 Autre : Bienvenue chez nous
19:00 Autre : Wish List, la liste de vos envies
19:55 Autre : Météo
20:00 Autre : Journal
20:30 Sport : Je t'apprends le rugby
20:33 : Petits plats en équilibre été
20:35 Autre : Météo
20:40 Série TV : Nos chers voisins
20:45 Série TV : Pep's
20:55 Série TV : Profilage
21:55 Série TV : Profilage
23:05 Série TV : Profilage

2

- 06:25 Culture Infos : Point route
06:30 Autre : Journal
06:35 Culture Infos : Télématin
06:57 Autre : Météo 2
07:00 Autre : Journal
07:10 Culture Infos : Télématin (suite)
08:00 Autre : Journal
08:10 Culture Infos : Télématin (suite)
09:35 Autre : Météo des plages
09:36 Culture Infos : Dans quelle éta-gère
09:40 : Des jours et des vies
10:00 : Amour, gloire et beauté
10:25 Série TV : L'amour à 200 mètres
10:55 Autre : Météo outremer
11:00 Autre : Motus
11:30 Autre : Les Z'amours
12:05 : Tout le monde veut prendre sa place
12:55 Autre : Météo 2
13:00 Autre : Journal
13:40 Autre : Météo 2
13:45 Culture Infos : Consomag
13:50 Culture Infos : Toute une histoire
14:50 : Tour de France à la voile
15:00 Sport : Cyclisme
17:35 Sport : Vélo club
18:50 Autre : N'oubliez pas les paroles
19:25 Autre : N'oubliez pas les paroles
19:55 Autre : Météo 2
20:00 Autre : Journal
20:40 Série TV : Parents mode d'emploi
20:46 Série TV : Parents mode d'emploi
20:48 Culture Infos : Alcaline l'instant
20:50 Culture Infos : Image du Tour
20:51 Autre : Météo 2
20:54 Autre : Météo des plages
20:55 : Les carnets de voyage d'Envoyé spécial
22:25 Culture Infos : Complément d'enquête
23:35 Série TV : Cold Case, affaires classées

3

- 06:00 Autre : EuroNews
06:40 Culture Infos : Ludo
06:43 : Popeye
06:49 : Popeye
06:54 : Popeye
07:00 Série TV : Georges le petit singe
07:22 Série TV : Georges le petit singe
07:49 : Les nouvelles aventures de Peter Pan
08:15 Série TV : Ninjago
08:40 Culture Infos : Ludo vacances
08:41 : Les lapins crétins : invasion
08:47 : Les lapins crétins : invasion
08:54 : Les lapins crétins : invasion
09:02 : Les lapins crétins : invasion
09:09 : Les lapins crétins : invasion
09:15 : Les lapins crétins : invasion
09:26 : Scooby-Doo, Mystères Associés
09:47 : Scooby-Doo, Mystères Associés
10:13 Série TV : Zip Zip
10:24 Série TV : Zip Zip
10:40 : Les lapins crétins : invasion
10:46 : Les lapins crétins : invasion

10:52 : Les lapins crétins : invasion

- 10:59 : Les Dalton
11:07 : Les Dalton
11:14 : Les Dalton
11:26 : Les Dalton
11:33 : Les Dalton
11:41 Série TV : Scooby en France
11:45 Culture Infos : Consomag
11:50 Autre : Météo
12:00 Autre : 12/13 : Journal régional
12:25 Autre : 12/13 : Journal national
12:50 Autre : Météo
12:55 Culture Infos : Village départ
13:45 Culture Infos : Au tour de l'emploi
13:50 Sport : Cyclisme
15:05 Série TV : Un cas pour deux
16:05 Culture Infos : Un livre, un jour
16:15 Autre : Des chiffres et des lettres
16:55 Autre : Harry
17:30 Autre : Slam
18:10 Autre : Questions pour un champion
18:50 : Le Tour de France à la voile
19:00 Autre : 19/20 : Journal régional
19:18 Autre : 19/20 : Edition locale
19:30 Autre : 19/20 : Journal national
19:58 Autre : Météo
20:00 Culture Infos : Tout le sport
20:10 Sport : Le film du Tour
20:12 Culture Infos : Beau travail
20:15 Autre : Météo régionale
20:20 : Plus belle la vie
20:45 Autre : Météo des plages
20:50 Cinéma : Un monde parfait
23:05 Autre : Météo
23:10 Autre : Soir 3
23:35 Culture Infos : Le pitch
23:40 Cinéma : L'inspecteur ne renonce jamais

CANAL+

- 06:55 Série TV : Petit vampire
07:05 Série TV : Scary Larry
07:20 Série TV : Copy Cut
07:30 : Oggy et les cafards
07:40 Série TV : Camp Lakebottom
07:50 Série TV : L'île aux monstres
08:03 Série TV : Alien Monkeys
08:10 Série TV : Mon oncle Charlie
08:30 Cinéma : De guerre lasse
10:00 Cinéma : Vals à trois
10:10 Culture Infos : Sorties prévues cet été
10:40 Cinéma : Arthur Newman
12:20 Série TV : The Big Bang Theory
12:46 Autre : Météo des plages
12:47 Autre : Le JT
13:03 Autre : La météo
13:04 Autre : Zapping
13:15 : Les nouveaux explorateurs
14:17 : Plateau cinéma indépendant
14:19 Cinéma : Tristesse club
15:45 Cinéma : Abadé
15:50 Culture Infos : Cuba : partir à tout prix
16:45 Série TV : Vikings
17:25 Série TV : Vikings
18:15 Série TV : The Big Bang Theory
18:44 Autre : Météo des plages
18:45 Autre : Le JT
19:05 Autre : La météo
19:10 Culture Infos : Le supplément
20:25 Autre : Le petit journal
20:55 Série TV : Scandal
21:40 Série TV : Scandal
22:20 Série TV : Lilyhammer
23:05 Série TV : Lilyhammer
23:50 Culture Infos : La musicale Live

M

- 06:00 Autre : M6 Music
07:15 Autre : Météo
07:20 Série TV : Glee
08:10 Série TV : Glee
09:00 Autre : Météo
09:05 Culture Infos : M6 boutique
10:10 Série TV : Modern Family
10:50 Série TV : Once Upon a Time
11:45 Série TV : Once Upon a Time
12:40 Autre : Météo
12:45 Autre : Le 12.45
13:05 Série TV : Scènes de ménages
13:40 Autre : Météo
13:45 : L'enfant du passé
15:35 : Mon trésor au bout du monde
17:30 Autre : Les reines du shopping
18:40 Autre : Chasseurs d'appart'
19:40 Autre : Météo
19:45 Autre : Le 19.45
20:10 Série TV : Scènes de ménages
20:55 Série TV : Bones
21:45 Série TV : Bones
23:30 Série TV : Bones

TÉLÉ

La sélection

20h55

Profilage

Résumé

C'est sur les lieux d'un homicide, en plein Paris, que le commandant Matthieu Pérac fait la connaissance de Chloé Saint-Laurent, la première criminologue nommée à la brigade. D'entrée, ses méthodes particulières surprennent...

**2**

20h45

Les carnets de voyage d'Envoyé spécial

Résumé

Au sommaire :
Buffets à volonté : une recette en or !

Inventé dans les années 1960 avec la naissance des premiers clubs de vacances, le buffet à volonté, formule rentable pour le restaurateur comme pour le client, s'est imposé partout. La qualité est-elle toujours au rendez-vous ? Est-il vraiment recommandé de manger sans modération ?



Les pionniers du camping

Quinze ans après l'arrivée des premiers congés payés, les Chinois, qui ont soif de vacances, s'emparent d'une nouvelle façon de voyager : le camping. Le marché est à l'image du pays, colossal. Il attire des investisseurs et des entrepreneurs du monde entier, Français en tête.

3e sujet à déterminer

3

19h30

Un monde parfait



Résumé

En 1963, au Texas. Deux détenus en cavale prennent un jeune garçon en otage pour favoriser leur fuite. Mais l'un deux, pourtant criminel endurci, va se prendre d'affection pour cet enfant triste, en mal de père, qui lui rappelle sa propre existence.

CANAL+

20h55

Scandal

Résumé

Toujours aux mains de ses ravisseurs, Olivia gueule la moindre occasion de leur fausser compagnie. Gus relance les enchères dans une partie cachée d'Internet, et Huck ne veut pas laisser passer cette deuxième chance. A la Maison-Blanche, les avis de Fitz et Cyrus diffèrent quant à la façon de résoudre cette dramatique situation. Comprenant que le Président n'écoute que son cœur, son chef de cabinet s'en remet à la CIA, qui craint qu'Olivia finisse par révéler les informations confidentielles dont elle est détenteuse. Pour sa part, Mellie décide d'agir pour contrer l'ignoble chantage d'Andrew...

**M**

20h50

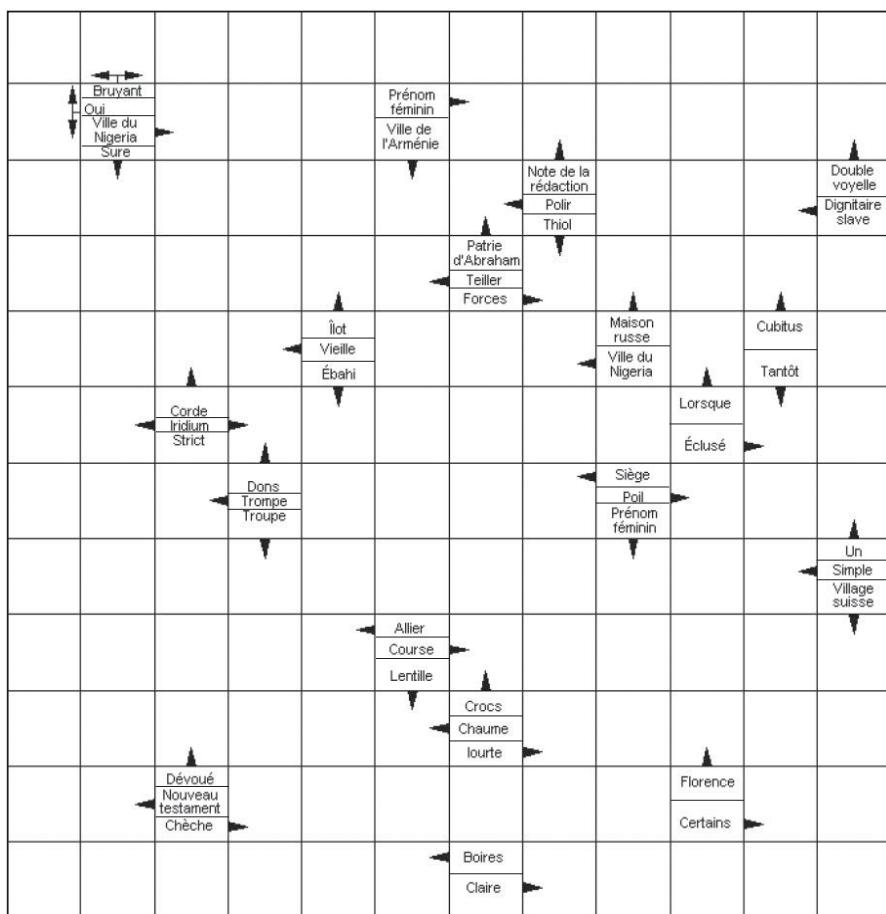
Bones



Résumé

Un ex-détenu a trouvé la mort dans l'explosion d'une mine désaffectée. La victime avait intégré un programme de réinsertion dans une boulangerie, mais l'équipe de l'institut Jefferson découvre qu'elle avait participé à un braquage qui avait mal tourné. Par ailleurs, Camille est bouleversée par le probable départ d'Arastoo pour l'Iran où il doit rendre visite à son frère, condamné par un cancer. Le jeune homme n'est pas revenu dans son pays natal depuis son adolescence...

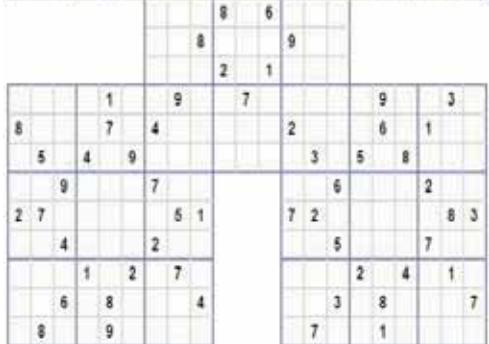
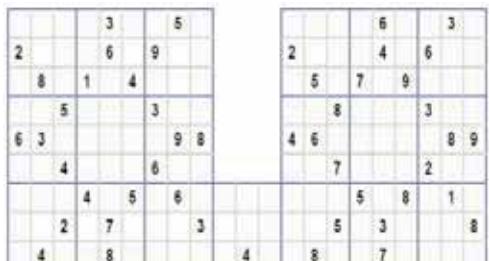
Mots fléchés n°1017



Samouraï-Sudoku n°1017

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoko entrelacées. Les règles standard du sudoko s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoko samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°1017

Horizontalement:

1. Art d'incrustier au mar- tneau des filets décoratifs d'or sur une surface métallique ciselée
2. Spumescents - Habitants
3. Tumeurs graisseuses bénignes - Nielsbohrium
4. Interjection - Fleuve de l'antique Sogdiane
5. Proposition - Vol
6. Filet - Candela
7. Partie inférieure du système jurassique - Pré-

nom féminin
8. Rivière de l'Asie - Gâteau aux fraises
9. Ensemble des sommes allouées sur un budget - Dans la rose des vents 10. Jehol - Ouvrages exposant les résultats d'une recherche
11. Brisa les dents - Proportionner
12. Sélénium - Rivaux - Adjectif possessif

Verticalement:

1. Femme de lettres fran-çaise
2. Laborieux - Pronom personnel - Ville des Pays-Bas
3. Changement - Légère- ment froide
4. Câbles - Licol
5. Terme de tennis - Conjonction - Fer - Thu- lium
6. Pronom relatif - Officier de bouche, à la cour des

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

7 erreurs



Proverbes

Il ne faut pas sous-estimer ses adversaires et plus généralement il ne faut pas se considérer au centre de la terre.

Proverbe algérien

Personne ne peut traverser une rivière sans se mouiller.

Proverbe berbère

La calomnie est l'arme ultime de l'impuissant.

Proverbe arabe

Loin des yeux, loin du cœur

Proverbe français

C'est arrivé un 23 juillet

1986 : en Grande-Bretagne, le prince Andrew épouse Sarah Ferguson.

1988 : en Birmanie, le général Ne Win quitte la tête du Parti du Programme Socialiste de Birmanie ; il continue à jouer un rôle dans l'ombre.

1995 : Miguel Indurain devient le premier coureur à remporter cinq Tours de France consécutifs.

1998 : la Région wallonne fixe par décret (loi) son jour de fête, son hymne, et ses emblèmes.

2000 : Lance Armstrong, cycliste américain, remporte son second Tour de France.

Célébrations :

- Argentine et Uruguay: Día del Payador (Journée du ménestrel).

- Bolivie: Día de la Amistad (Journée de l'amitié).

- Égypte : Fête nationale, fête de quatre jours, anniversaire de la Révolution.

VOVINAM VIET VO DAO/MONDIAL-2015 :

249 athlètes de 18 pays à Alger du 28 juillet au 1 août

Deux-cent-quarante-neuf (249) athlètes (messieurs/ dames) représentant 18 pays participeront à la 4e édition des Championnats du monde de Vovinam Viet Vo Dao, du 30 juillet au 1er août à la salle Harcha-Hacène (Alger), a annoncé mercredi le président du comité d'organisation Mohamed Djouadj.

Les pays participants sont le Vietnam, Cambodge, Laos, Russie, Biélorussie, Allemagne, Grande-Bretagne, Belgique, Italie, Suisse, Iran, Afghanistan, Mauritanie, Côte d'Ivoire, Sénégal, Burkina Faso, Maroc et l'Algérie. «Initialement 20 pays participants étaient attendus, mais les dossiers d'engagement de l'Inde et de l'Irak n'ont pas encore été complétés.

Donc, on s'en tient au nombre de 18 pays» a précisé Djouadj mercredi, en conférence de presse à l'Hôtel du stade 5-Juillet (Alger). La même source a indiqué avoir «espéré un taux de participation plus important» surtout que la «Fédération mondiale de Vovinam Viet Vo Dao totalise 70 pays membres» mais les nombreuses défections, notamment celles de la France et de l'Australie «ne devraient pas déranger notre mesure». «Les plus grandes nations de Vovinam Viet Vo Dao, notamment : le Vietnam, le Cambodge, le Laos et l'Iran sont présentes et c'est cela le plus important, car à elles peuvent garantir à elles seules que le niveau sera très élevé» a affirmé Djouadj.

La plupart des pays ayant boycotté cette 4e édition des championnats du monde de Vovinam Viet Vo Dao ont évoqué «des raisons sécuritaires» pour justifier leur absence. Avec 37 athlètes, dont 9 filles, l'Algérie enregistre le taux de participation le plus élevé, et avec l'ambition de dérocher le plus de médailles possible en «individuel», ainsi que la 2e place «par équipes».

«En 2013, pendant la 3e édition des championnats du monde de Vovinam Viet Vo Dao, l'Algérie avait récolté 17 médailles (6 or, 5 argent et 6 bronze) ainsi que la 3e place par équipes.

Puisque cette 4e édition se déroule chez nous, nous espérons faire un peu mieux, en visant au moins la 2e place par équipes» a affirmé Djouadj. La domiciliation des délégations étrangères à l'Hôtel Mazafran a été privilégiée par le comité d'organisation mondial-2015 de Vovinam Viet Vo Dao afin que les différents participants soient en contact direct avec des touristes venus d'autres pays, «constatant ainsi que l'Algérie n'est pas un pays à risque, mais plutôt une destination touristique de choix» a insisté Djouadj devant les journalistes.

A désormais une semaine du début de la compétition, les organisateurs affirment que tout a été mis en œuvre pour que le Mondial-2015 de Vovinam Viet Vo Dao soit une réussite, à tous les niveaux.

«L'aspects financier représente notre seule préoccupation car l'événement coûtera environ 40 millions DA, faisant que l'apport des sponsors soit indispensable.



Donc, nous espérons qu'ils seront au rendez-vous» a encore souhaité Djouadj.

Les pays participants sont attendus à Alger les 28 et 29 juillet courant.

Ils «bénéficieront dès leur arrivée d'excursions, pour découvrir la capitale et ses environs» au moment les 3 journées suivantes, du 30 juillet au 1 août seront réservées à la compétition.

«Les tours qualificatifs auront lieu pendant la matinée, tandis que les finales auront lieu dans l'après-midi» la salle Harcha Hacène, où l'accès sera gratuit pour tous les spectateurs, du début de la compétition à sa fin. «Même pour la presse, y compris les médias lourds, il y aura un libre accès pour la couverture.

Il n'y aura aucune distinction entre les médias «étatiques ou privés, locaux ou étrangers» a encore affirmé Djouadj.

Le mondial : une opportunité pour attirer les sponsors

A travers l'organisation de cette 4e édition des Championnats du monde de Vovinam Viet Vo Dao, la Fédération algérienne des arts martiaux compte également mettre à profit cette compétition pour développer un peu plus cette discipline sportive et surtout, lui apporter un peu plus de moyens.

«Le Vovinam Viet Vo Dao est devenu un sport très populaire en Algérie, car il compte 12.000 pratiquants et 180 clubs à travers tous le pays.

Malgré cela, les athlètes et les techniciens souffrent d'un sérieux manque de moyens» a expliqué Djouadj, espérant qu'à travers ce Mondial-2015 «les sponsors deviendront plus attentifs à cet art martial et lui apporteront leur aide».

La sélection algérienne qui s'apprête à prendre part au Mondial-2015 a néanmoins bénéficié de tous les moyens nécessaires pour atteindre les objectifs tracés et représenter au mieux les couleurs nationales.

que ce soit de manière temporaire suite à une blessure, ou de manière permanente après leur départ en retraite» a indiqué Djouadj. Huit des 37 athlètes qui composent la sélection algérienne ont contracté des blessures pendant le stage de préparation, toujours en cours sur les hauteurs de la capitale (Chéraga) mais la Fédération reste optimiste quant à leur rétablissement d'ici au coup d'envoi du Mondial. «Les athlètes souffrant de blessures sont pris en charge par un kiné et ils devraient être opérationnels d'ici jeudi prochain» a rassuré Djouadj, ajoutant que même dans le cas contraire «la sélection algérienne dispose de bonnes doublures pour les remplacer».

Vingt (20) arbitres internationaux ont été mobilisés pour diriger les différentes épreuves inscrites au programme de ce Mondial.

70 ans d'existence et des milliers de pratiquants au monde

Le Vovinam Viet Vo Dao, littéralement : Voie de l'art martial vietnamien, est un sport de combat vietnamien fondé en 1945 à Hanoi par Maître Nguyen Lôc et qui compte aujourd'hui plusieurs milliers de pratiquants à travers le monde.

Comportant une grande variété de techniques d'attaque, de contre-attaque et de self-défense, le Vovinam est considéré comme un art martial complet.

Outre l'utilisation des pieds et poings, les pratiquants du Vovinam maîtrisent 28 techniques de lutte, utilisées dans les combats rapprochés.

Le Phuck, constitué d'une veste et d'un pantalon en toile solide de couleur bleue claire, est porté par les pratiquants du Vovinam, exactement comme leurs homologues en judo ou en karaté.

Le maître le plus gradé, appelé «Maître Patriarche» porte une ceinture blanche, au moment où les ceintures de couleur rouge, bleue ou autres sont réservées à des pratiquants de grade inférieur.

Quinze type d'armes sont utilisés en Vovinam, dont les doubles couteaux, le sabre, la hache, le bâton, la hallebarde, la machette, le sabre large, l'épée, l'éventail et même le parapluie.

Le Vovinam a cependant connu des moments difficiles à ses débuts, particulièrement entre 1960 et 1964, puis entre 1973 et 1978 où sa pratique fut strictement interdite au Vietnam. Néanmoins, malgré l'interdiction, certains maîtres comme Huy Phong (1938-1997) ont continué à travailler dans la clandestinité, formant plusieurs nouveaux maîtres, tout en réformant l'enseignement de la discipline, jusqu'à la levée de l'interdiction.

Progressivement, le Vovinam est devenu un sport populaire qui fut enseigné même aux agents de la police à Saïgon, avant de s'exporter hors des frontières, pour s'implanter sur les cinq continents.

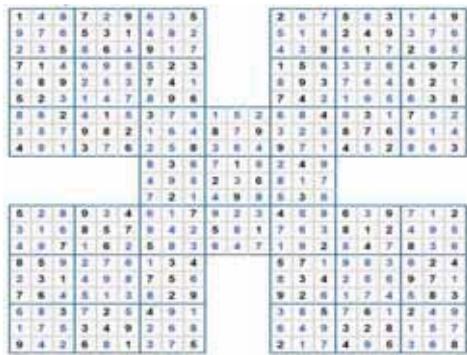
L'Algérie compte aujourd'hui parmi les nombreux pays adhérents, notamment : Inde, Iran, Vietnam, Indonésie, Cambodge, Laos, Russie, Belarus, Pologne, Allemagne, Angleterre, Belgique, France, Espagne, Italie, Danemark, Suisse, Maroc, Roumanie et Australie.

Depuis 2009, le Vovinam possède une Fédération mondiale (The World Vovinam Vietvodao Fédération), fondée avec le soutien du CIO et dont le premier mérite a été d'unir des nations de Vovinam, issues de courants différents.

A l'instar d'autres disciplines sportives, particulièrement dans les arts martiaux, le Vovinam véhicule des valeurs nobles, comme le respect l'humilité et l'accumulation d'un maximum de connaissances pour pouvoir agir avec sagesse.

Le Mondial 2015 de la discipline sera organisé par l'Algérie du 30 juillet au 2 août à la salle Harcha-Hassen d'Alger. Près de 250 athlètes devraient participer.

Sudoku N°1016



Solution

Mots Croisés N°1016

CARQUEIRANNE
ODEURS■EMEUT
NICEE■AVINEE
CRUSTACE■N■T
IE■TERTIAIRE
L■UER■ALI■AM
IMBUES■LONGE
AGAR■ABELIEN
B■C■CHARI■AT
US■CHALE■UN■
LISIER■NANTI
ECU■FACTURER

Solution Mots Fléchés N°1016

A■ORALISE■ELOGE
GALIPETTES■EN■R
UNES■TEE■NOS■ER
ED■ERS■NEOPHYTE
NOTRE■OS■ITALIE
AUF■ANGUILLE■ARS
YIN■TUILES■ANE■
LLIVIA■ENKI■GRE
ALLIENT■TYR■Y■U
CE■FRAISE■Kilos
STE■ECRU■POSAS■
ATRE■OEIL■URNES
IEPER■AVANTAGER
N■E■INUIT■SE■SI

LIGUE DES CHAMPIONS (GR. B) USM ALGER - MC EL EULMA : Les Algérois visent la passe de trois

L'USM Alger aura l'opportunité de réussir la passe de trois en accueillant le MC El Eulma vendredi (20h30) au stade Omar-Hamadi de Bologhine dans le cadre de la troisième journée de la phase des poules de la Ligue des champions d'Afrique de football (Groupe, B).

Vainqueur lors des deux précédents matchs contre l'ES Sétif et Al-Merreikh du Soudan, le club de la capitale compte saisir cette aubaine pour signer une troisième victoire de rang, synonyme d'un premier pied posé en demi-finales de la prestigieuse compétition continentale.

C'est d'ailleurs avec un moral au beau fixe que les Rouge et Noir abordent le rendez-vous, contrairement à leur adversaire du jour appelé à se surpasser pour se relancer dans la course, après avoir mal démarré cette phase en s'inclinant lors des deux premières journées sur le terrain d'Al-Merreikh du Soudan (2-0) et à domicile contre les voisins de l'ES Sétif (1-0).

Deux défaites ayant affecté le moral des Vert et Rouge des Hauts plateaux, un moral déjà entamé par la relégation du club en Ligue deux algérienne en fin d'exercice passé.

Une donne qui devrait arranger les affaires des Usmistes qui ont le vent en poupe depuis le début de leur avenir-

ture africaine qu'ils vivent pour la première fois depuis une décennie.

Leurs deux premiers succès de suite qui leur ont permis de prendre les commandes du groupe B, leur ont ouvert l'appétit et les ont poussé à revoir leurs ambitions à la hausse.

Handi se méfie de la "bête blessé"

Désormais, tout le monde à Soustara ne jure que par le trophée africain, un trophée qui manque toujours au palmarès de l'équipe.

Mais pour l'entraîneur en chef intérimaire de l'USMA, Miloud Hamdi, «on ne doit pas brûler les étapes, étant donné que le club n'est toujours pas assuré d'être dans le dernier carré».

C'est que l'ex-adjoint de Djamel Belmadi dans le staff technique de la sélection du Qatar veut garder la tête sur les épaules, une manière pour lui d'inciter ses joueurs à éviter le piège de l'excès de confiance.

Le technicien franco-algé-



rien a totalement raison de s'en méfier, car du côté du "Babia" l'on se montre déterminé à déjouer les pronostics.

L'entraîneur Cherif Hadjar a déclaré s'attendre à une "révolution" de la part des siens, même si la mission ne sera pas simple, notamment en l'absence de trois éléments clés dans l'attaque eulmienne : Brahim Chenih, Walid Derardja et Fares Hamiti, tous les trois sur le départ. Du côté de

CS CONSTANTINE : Un match gala contre un club français lors de la trêve hivernale

Le CS Constantine (Ligue 1 algérienne de football) devrait rencontrer «un club français de Ligue 1» en match gala lors de la prochaine trêve hivernale, a appris l'APS mercredi auprès du président Mohamed Haddad.

«Nous allons en principe rencontrer un club français dont je préfère taire le nom du moment où nous n'avons rien encore conclu.

Ce rendez-vous devait avoir lieu cet été, mais faute d'une date appropriée, nous avons décidé de le reporter pour décembre ou janvier prochains», a affirmé à l'APS le premier responsable du club de Cirta.

Le CSC a disputé trois matchs «gala» au stade Chahid Hamlaoui de Constantine au cours des trois dernières années, respectivement contre l'OGC Nice (France) en 2012 (défaite 3-1), les Espagnols du Celta Vigo (victoire 1-0) en 2013, et l'Espanyol Barcelone (Espagne) (2-2) en 2014.

D'ici là, le CSC poursuit sa préparation d'intersaison avec au menu un stage précompétitif à partir du 28 juillet à Sousse (Tunisie).

«Au cours de ce stage qui s'étendra jusqu'au 5 août, nous allons disputer trois matchs amicaux contre des adversaires qui restent à désigner», a souligné Haddad.

Avant son départ pour la Tunisie, le CSC dirigé à la barre technique par le Français Hubert Selim sera opposé en amical le dimanche 26 juillet à son voisin de l'AS Khrroub à Constantine.

Evitant le recrutement, Haddad s'est dit «satisfait» par les joueurs engagés «qui vont certainement donner le plus escompté».

«Je pense que notre recrutement a été rationnel et étudié, en renforçant pratiquement tous les compartiments», a souligné Haddad, qui a expliqué que le club devra «encore libérer deux joueurs pour arrêter l'effectif de la saison 2015-2016».

Football (amical) : Nacional Madera premier adversaire du NA Hussein Dey au Portugal

Le club de Nacional Madeira, pensionnaire de l'élite portugaise de football, devrait être le premier adversaire du NA Hussein Dey lors du stage de ce club de Ligue 1 algérienne dans la capitale portugaise, Lisbonne et qui débute ce mercredi, a appris l'APS auprès de la direction du «Nasria».

Le premier rendez-vous des Sang et Or en terre portugaise est prévu pour samedi, ajoute la même source, précisant que trois autres matchs amicaux sont au menu du regroupement qui durera deux semaines.

Le NAHD qui a connu un remue-ménage dans son effectif cet été, n'a pas encore clos son recrutement.

Le club banlieusard de la capitale espère engager dans les prochains jours le milieu de terrain camerounais du MC El Eulma (L2, Algérie) Tembang et l'avant-centre de l'USM Alger (L1), Nadji, affirme-t-on de même source.



saison dernière, 18 matches de ligue 1 tunisienne et marqué 8 buts, a achevé sa rééducation

et devrait recommencer à courir, comme il l'a confié à l'APS, dans une quinzaine de jours.

L'ES Sétif, champion d'Afrique et d'Algérie en titre, après avoir enregistré les départs de Gasmî, Demmou, Ze Ondo, Mellouli, Lagraâ et Boukria, obtenu la signature de Haddouche (AS Chlef), Keniche (USM El Harrach), Benlamri (JS Kabylie), Hachi (Grenoble, France), Chenine (Colombes, France), en plus des espoirs Boubakore (ASM Oran), Tobbal (Fulham, Angleterre) et Rebiai (WA Tlemcen).

ES SÉTIF —

Abdelmoumen Djabou annonce son retour

L'attaquant international Abdelmoumen Djabou, en fin de contrat avec le Club Africain (Tunisie), a fait part mercredi à l'APS de sa décision de retourner dès cette saison à son club formateur, l'Entente de Sétif.

«Je signerai dans les tout prochains jours un contrat avec l'ESS car il s'agit d'un challenge sportif qui m'intéresse», a déclaré le joueur avant d'ajouter qu'il avait aussi très envie de se rapprocher de sa famille.

Le président de l'ES Sétif

RC KOUBA —

Élection mercredi du nouveau président

Le RC Kouba, pensionnaire de la Division amateur (Gr. Centre) connaîtra son nouveau président ce mercredi à l'issue de l'assemblée générale élective prévue en début de soirée à la salle omnisport de la cité Al-Faïa (Alger).

Pour la succession de Samir Baha, trois candidats sont en course : Djamel Necib, patron du groupe de tourisme Necib tour, Mohamed Bouhellal, pré-

sident du CA Kouba et également responsable de la commission des jeunes du RCK, ainsi que Faiz Brakni, membre de l'assemblée générale du club banlieusard de la capitale.

Dans les milieux du "Raed", les faveurs des pronostics vont vers Djamel Necib, dont les engagements pris à l'annonce de sa candidature sont séduisants d'un à Kouba.

L'homme a tout simple-

ment promis de remettre le RCK à la place qui lui sied, après de longues années de traversée du désert. Les Vert et Blanc qui s'étaient illustrés pendant de longues années dans la cour des grands, ont entamé leur descente aux enfers en début des années 2000 pour se retrouver depuis quatre saisons au troisième palier.

Les Koubeiens étaient pourtant proches d'une montée en

Ligue deux la saison précédente quand ils avaient dominé la grande partie de leur championnat, mais ils ont sombré dans le dernier virage de la compétition, permettant au Paradou AC de les surclasser. Un échec ayant conduit le président Baha à jeter l'éponge avant une année de la fin de son mandat, abdiquant à la pression des supporters qui ont réclamé son départ.

FIFA: Le président de la commission des réformes nommé «très prochainement»

Le président de la commission de la Fifa chargée de proposer des réformes sera «nommé très prochainement», a indiqué une source proche de la Fifa mardi, mais ce ne sera pas l'ex-secrétaire général de l'ONU Kofi Annan, selon sa Fondation.

Ce groupe de travail composé de dix membres et un président doit se mettre vite au travail afin de présenter «un rapport succinct» sur les projets de réformes lors du prochain comité exécutif qui se tiendra en septembre.

Dans cette optique, le président de ce groupe «doit être nommé très prochainement», se-

lon cette source. Cette personnalité indépendante sera nommée «par le président Blatter et les confédérations», a précisé cette source. Alors que son nom a été un temps évoqué, Kofi Annan «n'a pas été approché formellement et n'a pas l'intention d'élargir le champs de ses activités déjà très chargées», a expliqué mardi à l'AFP un représentant de sa fondation.

Les dix autres membres de cette commission seront nommés par les confédérations, les quatre plus importantes (UEFA, CAF, Concacaf et Confédération asiatique) nommant chacune deux membres.

«Chacune des quatre grandes

confédérations pourra ainsi nommer un membre issu du monde du football et un autre venant de l'exterior», a ajouté la même source.

M. Blatter, qui a affirmé qu'il ne se représenterait pas le 26 février lors de l'élection d'un nouveau président, a annoncé parmi les réformes prioritaires une limitation du cumul de mandats du président (Blatter est lui-même en poste depuis 1998, son 5e mandat), et un contrôle plus poussé de la probité des membres du comité exécutif par des enquêtes d'éthique et la publication de leurs rémunérations. Ces réformes devraient entrer en application dès leur adop-

tion par les 209 pays membres de la Fifa», a indiqué la même source.

Mais la rémunération de M. Blatter, qui quittera son poste au soir du congrès, ne devrait finalement jamais être connue.

Interrogé lundi par des journalistes pour savoir si l'était d'ores et déjà prêt à rendre publique sa rémunération, M.

Blatter a une fois de plus botté en touche: «Cette décision ne concerne pas uniquement le président de la Fifa, mais tous les officiels concernés», a-t-il dit.

Selon un ancien responsable de la Fifa parlant sous couvert de l'anonymat, «l'Europe n'est pas la

seule à s'inquiéter de ces réformes».

«Pratiquement tous les présidents de confédération ont des raisons de vouloir éduquer ces réformes», a-t-il dit.

«Certains s'inquiètent légitimement de savoir comment les réformes vont marcher et être appliquées. D'autres sont inquiets pour leur propre poste.

La campagne va durer longtemps, presque certainement au-delà du congrès électif et ce sera une dure bataille.

Il y aura des tentatives pour éduquer ces mesures», a-t-il encore souligné.

MARIO GÖTZE ASSURE QU'IL VA RESTER

Dans les colonnes de Bild, Mario Götze a assuré qu'il ne comptait pas quitter le Bayern Munich pour rejoindre la Juventus Turin cet été. «Il n'y a aucune vérité là-dedans», a assuré le champion du monde 2014 au quotidien allemand.



FLORENTINO PÉREZ VA RENCONTRER SERGIO RAMOS

Actuellement en Asie avec son équipe, Sergio Ramos va discuter de son avenir avec son président qui va faire le voyage pour le rencontrer.

Alors que Manchester United devient pressant sur le dossier Sergio Ramos, Florentino Pérez a décidé de prendre les choses en main. En effet, selon As, le président du Real Madrid va se rendre à Guangzhou pour rencontrer le défenseur central espagnol. Absent en Australie où le Real a fait un premier match amical, Florentino Pérez se rendra par contre en Chine. Le but étant de s'asseoir à une table avec Sergio Ramos pour négocier un nouveau contrat au plus vite. Louis van Gaal, qui fait du gringue à l'Espagnol, a donc fait peur au président madrilène qui veut clore le dossier.

MOURINHO AFFICHE SES OBJECTIFS POUR LE MERCATO

L'entraîneur de Chelsea, José Mourinho s'est exprimé à propos des objectifs des Blues pour la suite du mercato.

Habitué à jouer les premiers rôles lors des périodes de transferts, Chelsea ne s'est pourtant pas montré très actif cet été. Après avoir recruté Radamel Falcao et Asmir Begović, les Blues sont en passe d'enregistrer l'arrivée d'une troisième recrue dans la personne de John Stones, qui joue actuellement à Everton. Interrogé à propos du marché des transferts, José Mourinho a fait part de ses objectifs pour la fin du mercato.

«J'AI TRAVAILLÉ DIFFÉRENNEMENT AVEC MES DIRIGEANTS»

Présent en conférence de presse, en marge du stage de préparation de Chelsea à Montréal, José Mourinho a affirmé que le mercato des Blues resterait calme : «Cet été, j'ai travaillé différemment avec mes dirigeants. L'année dernière, nous devions construire une équipe. Cette saison, nous essayons simplement d'apporter un peu plus de qualité à l'équipe. Nous devons regarder le marché, trouver un club qui accepte une offre jusqu'au 31 août pour un latéral gauche. Pour les autres postes, il n'y a plus de place.» Cette information confirme un peu plus le départ de Filipe Luis vers l'Atletico Madrid.

«IL N'Y A AUCUNE CHANCE QU'IL PARTE»

Dans une interview accordée au Guardian, José Mourinho avait déjà scellé l'avenir d'un de ses buteurs, Loïc Rémy : « Il n'y a aucune chance qu'il parte. Nos trois attaquants sont en concurrence. C'est notre objectif et c'est la raison pour laquelle nous voulons trois buteurs opérationnels. » Le mercato de Chelsea s'annonce bien plus calme qu'à l'accoutumée.



ISCO SERAIT CIBLÉ PAR MAN CITY

Le milieu offensif du Real Madrid Isco attire les convoitises. A en croire les informations du quotidien espagnol AS, l'ancien joueur de Malaga serait pisté par Manchester City. Souvent utilisé comme joker de luxe par Carlo Ancelotti la saison passée, Isco entrerait cependant plus dans les plans de Rafael Benitez.

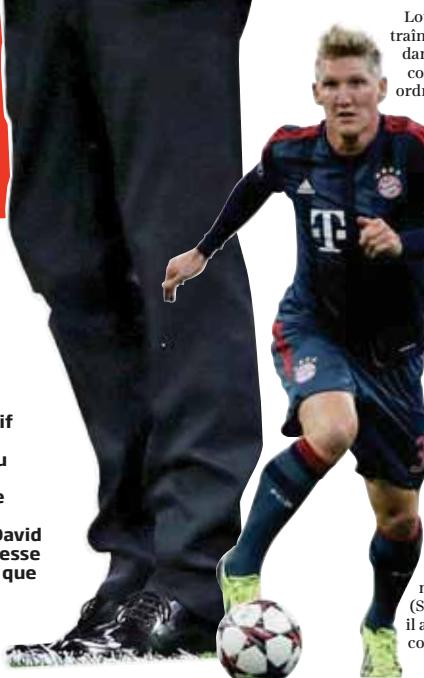
LOUIS VAN GAAL CRITIQUE DÉJA BASTIAN SCHWEINSTEIGER

Louis van Gaal a toujours été un entraîneur exigeant qui n'a pas sa langue dans sa poche. Franck Ribéry, qui a connu quelques difficultés sous ses ordres au Bayern Munich (2009-2001), peut aisément en témoigner : le courant n'est jamais passé entre les deux hommes. Bastian Schweinsteiger, qui a donc côtoyé Van Gaal lors de son passage en Bavière et qui a retrouvé le coach à Manchester United, suivait donc à quoi s'en tenir en s'engageant avec les Red Devils. Après une première sortie convaincante face à Club America (1-0) la semaine passée, «Schweini» n'a pas du tout répondu aux attentes de son entraîneur mardi, malgré la victoire contre San José Earthquake (3-1), toujours en amical. «Lui aussi a été mauvais. Il n'y a eu qu'un joueur qui s'est mis en évidence, je pense, et c'est Pereira (auteur d'un but). Mais les joueurs peuvent mal jouer, certainement, quand ils n'ont que trois jours ou six jours d'entraînement dans les jambes, et qu'ils n'ont disputé que 45 minutes. Lors du premier match, il (Schweinsteiger) a très bien joué et là, il a mal joué», a souligné Van Gaal en conférence de presse.

LA JUVE PENSE AUSSI À DAVID SILVA



Décidée à recruter un milieu offensif d'envergure, la Juventus de Turin négocie actuellement afin d'attirer Isco, le joueur du Real Madrid. Néanmoins, selon la presse italienne, les dirigeants du club de la Vieille Dame envisagent d'autres possibilités pour renforcer l'équipe de Massimiliano Allegri. David Silva, le joueur de Manchester City, les intéresse également. Pour autant, il n'est pas évident que les Citizens acceptent de laisser partir l'international espagnol (91 sélections), alors que ce dernier reste l'un des éléments-clés de la formation de José Mourinho.



Règlement TOMBOLA 2015

Article 1 : La société organisatrice de la TOMBOLA SARL DK NEWS au capital 100.000 DA dont le siège social est situé : 03, Rue du Djurdjura – Ben Aknoun Alger, ci-après «l'organisateur», représenté par son gérant : Monsieur CHERBAL Abdelmajid; organise une Tombola nationale ouverte pour tous les lectrices et lecteurs durant tout le mois de Ramadhan.

Article 2 : Objet du règlement :

Le présent règlement a pour objet de définir les conditions générales de la Tombola que DK NEWS organise durant le mois de Ramadhan ainsi que les modalités d'identification des gagnants.

Article 3 : Durée de la tombola.

La présente Tombola se déroulera du : 01/07/2015 au 30/07/2015, la Tombola peut être prolongée ou diminuée dans sa durée pour des raisons propres à l'organisateur.

La date limite d'envoi du courrier contenant les (20) coupons est fixée à dix (10) jours après la fin de l'organisation de la Tombola et la date de la franchise de d'Algérie poste sera foi.

Article 4 : Conditions de participation

La présente Tombola est ouverte à tous les lectrices et lecteurs ayant rempli en intégralité les coupons de participation et envoyés à l'adresse : DK NEWS, BP 147 Bureau de poste Ben Aknoun 16028. Ces coupons que les lectrices et lecteurs trouveront en page 27 devront

être découpés selon la zone limitée à cet effet.

Les participants doivent collectionner tous les coupons qui seront publiés durant toute la période de la Tombola et les poster avant la date limite d'envoi à l'adresse mentionnée ci-dessus.

DK NEWS assure le respect de la confidentialité par la sécurisation de toutes les données communiquées par les participants.

Chaque lectrice et lecteur ne peut prétendre à plusieurs participations ce qui induit qu'il ne sera retenu qu'une seule participation pour prétendre gagner un cadeau.

Tous les employés de DK NEWS, ou membres de leurs familles directes (conjoints ou enfants), les prestataires, les sous-traitants, les fournisseurs ne peuvent participer à cette tombola.

Les participants sont éligibles dans les cas suivants :

- Les candidats doivent résider en Algérie ;

- Dans le cas où le gagnant serait mineur, le cadeau sera remis aux parents ou au tuteur légal, sur une présentation de la carte d'identité Nationale et d'un document justifiant l'affiliation ;

- Chaque gagnant doit avoir observé les termes du présent règlement

- Le courrier non franchisé par Algérie poste ne sera pas retenu, donc éliminé. Le fait de participer à cette Tombola im-

plique l'acceptation de son règlement.

Article 05 : Le coupon de participation

Un coupon sera toujours publié à la page 27 qui comprendra des zones où le participant doit remplir : Nom, prénom, adresse, numéro de téléphone, email, âge, fonction.

Article 06 : Avis aux gagnants

Les (15) gagnants seront tirés au sort par les services de DK NEWS en présence d'un huissier de justice, ils seront avisés par téléphone, mail et SMS.

DK NEWS considérera que le nom du gagnant est celui qui figure sur le bulletin de participation tiré au sort.

DK NEWS se réserve le droit d'utiliser le nom et prénom des gagnants pour d'éventuelles opérations publicitaires.

Article 07 : Cadeaux

Les (15) gagnants tirés au sort recevront chacun, un des cadeaux suivants :

01- 1 Billet OMRA (Touring Voyage Algérien) + Pack Venus

02- 1 Billet OMRA (Touring Voyage Algérien) + Pack Venus

03- 1 Parure (Soummam) + Pack (Venus)

04- 1 Parure (Soummam) + Pack (Venus)

05- 1 Billet d'avion (Aigle Azur) + Pack (Venus)

06- 1 Billet d'avion (Aigle Azur) + Pack (Venus)

07- 1 Billet (Aigle Azur) + Pack (Venus)

08- 1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

10- 1 Machine à laver (Condor) + Pack (Venus)

11- 1 Cuisinière (Condor) + Smartphone (Condor) + Pack (Venus)

12- 1 Frigo (Condor) + Pack (Venus)

13- 1 Smartphone (Huawei) + Pack (Venus)

14- 1 Smartphone (Huawei) + Pack (Venus)

15- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

09- 1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

10- 1 Machine à laver (Condor) + Pack (Venus)

11- 1 Cuisinière (Condor) + Smartphone (Condor) + Pack (Venus)

12- 1 Frigo (Condor) + Pack (Venus)

13- 1 Smartphone (Huawei) + Pack (Venus)

14- 1 Smartphone (Huawei) + Pack (Venus)

15- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

16- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

17- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

18- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

19- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

20- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

21- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

22- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

23- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

24- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

25- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

26- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

27- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

28- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

29- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

30- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

31- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

32- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

33- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

34- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

35- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

36- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

37- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

38- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

39- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

40- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

41- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

42- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

43- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

44- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

45- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

46- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

47- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

48- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

49- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

50- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

51- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

52- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

53- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

54- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

55- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

56- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

57- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

58- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

59- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

60- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

61- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

62- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

63- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

64- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

65- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

66- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

67- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

68- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

69- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

70- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

71- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

72- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

73- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

74- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

75- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

76- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

77- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

78- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

79- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

80- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

81- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

82- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

83- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

84- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

85- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

86- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

87- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

88- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

89- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

90- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

91- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

92- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

93- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

94- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

95- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

96- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

97- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

98- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

99- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

100- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

101- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

102- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

103- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

104- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

105- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

106- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

107- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

108- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

109- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

110- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

111- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

112- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

113- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

114- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

115- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

116- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

117- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

118- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

119- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

120- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

121- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

122- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

123- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

124- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

125- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

126- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

127- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

128- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

129- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

130- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

131- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

132- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

133- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

134- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

135- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

136- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

137- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

138- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

139- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

140- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

141- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

142- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

143- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

144- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

145- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

146- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

147- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

148- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

149- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

150- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

151- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

152- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

153- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

154- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

155- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

156- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

157- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

POUR FACILITER
LES DÉPLACEMENTS
À TRAVERS
LES POSTES
FRONTALIERS
AVEC L'ALGÉRIE

La Tunisie annonce de nouvelles mesures



Les autorités tunisiennes ont annoncé de nouvelles mesures pour faciliter le déplacement des voyageurs à travers les postes frontaliers avec l'Algérie afin de répondre à l'augmentation du rythme des échanges commerciaux et touristiques, a-t-on appris mercredi de source médiatique.

L'annonce a été faite par le ministre tunisien des Finances, Slim Chaker, lors d'une visite mardi au poste frontalier de Sakiet Sidi Youssef (nord-ouest), lequel a-t-il dit "connaitra un programme de mise à niveau à travers notamment la création d'espaces d'accueil et de divertissement et de bureaux de contrôles avoisinant les postes de police et de la douane".

M. Chaker a précisé que l'objectif est d'"accélérer les processus d'inscription et les mesures de passage des voyageurs et de moderniser les postes frontaliers afin de répondre aux exigences de la prochaine période qui connaîtra une évolution du rythme des échanges commerciaux et touristiques".

Le nombre de voyageurs à travers les postes frontaliers avec l'Algérie s'élève à près de 3 millions par an dans les deux sens, parmi eux deux millions et quatre cent mille Algériens, selon le ministre.

Le nombre des touristes algériens visitant la Tunisie dépasse quant à lui 1.000 visiteurs par jour et pourrait atteindre les 2.000 vers la fin du mois, d'après les récentes statistiques fournies par les autorités frontaliers. A ce sujet, le ministre a souligné la décision du gouvernement tunisien de réviser la taxe imposée aux véhicules algériens après avoir annulé la taxe de sortie du territoire tunisien pour les Algériens.

APS

53^e ANNIVERSAIRE DE LA DGSN

Ecoute, maîtrise et perfection

22 juillet 1962, 22 juillet 2015. Il y a de cela 53 années depuis la création de la DGSN. Le cheminement dans le temps a été mis à profit pour arriver à créer une police nationale qu'Interpol a classée au 5^e rang des meilleures polices dans le monde.



DK NEWS

La police a payé le tribut du sang lors de la tragédie nationale. Ses éléments ont payé de leur vie la protection des populations et de leurs biens. Ceci démontre le rôle de service public qu'elle a joué au pire moment de sa vie. La sûreté nationale a à l'âge de l'indépendance nationale, soit 53 années.

Protéger et rassurer deux concepts qui structurent la pensée stratégique de la DGSN. « Rassurer » c'est s'engager dans la prévention et la prévision. « Protéger » implique deux actions qui mettent en mouvement la Sécurité nationale, c'est-à-dire réagir à l'événement ou agir dans le cadre de la prévention.

Nous pouvons dire que la sûreté nationale est un corps interministériel qui implique des relations avec le ministère de

l'Intérieur duquel il est organiquement dépendant, le ministère de la Justice pour maintenir son action sous contrôle judiciaire, comme celle se fait dans les démocraties. Elle est conçue pour intervenir en tout lieu, tout moment et toute circonstance dans le cadre de sa participation aux missions de sécurité intérieure lorsqu'une situation de menace sérieuse se présente sous forme de menace d'emploi des armes contre la sécurité du pays.

Nous sommes toujours rassurés devant un barrage de police et la vue de l'uniforme bleu qui rend visible notre sécurité : c'est ce que disent les automobilistes qui pensent qu'il faut en payer le prix par un embouteillage plutôt que de courir le risque de mettre sa vie et celle des autres en danger.

Depuis quelques temps, la police a engagé des actions en direction des populations par des actions dites de proximité. Nous pouvons énoncer le f'tour pour

les jeunes qui sont encore loin de leurs domiciles, leur évitant de faire de un accident une heure avant l'adhan.

Plusieurs innovations ont été apportées pour le respect des droits de l'homme. Des modules en cette matière sont ajoutés aux cursus de formation. Mieux encore, il est prévu d'introduire la caméra de surveillance dans les commissariats pour la durée de la garde à vue. Il est inutile de rappeler que la DGSN a créé une direction aérienne équipée d'hélicoptères aussi bien pour des missions de surveillance à des fins de repérage des véhicules en fuite et de s'impliquer pour localiser rapidement le lieu d'une catastrophe naturelle ou humaine. Il faut souligner également toute l'importance accordée à l'aspect formation et l'intérêt particulier que porte le général-major de la DGSN Hamel au développement d'une institution sécuritaire désormais citée pour son efficacité à travers le monde.

Adoption de deux décrets sur l'exploitation des hydrocarbures

Deux décrets présidentiels relatifs à des contrats pour la recherche et l'exploitation des hydrocarbures ont été adoptés par le Conseil des ministres réuni, mercredi à Alger, sous la présidence du Président de la République, Abdelaziz Bou-

teflika. Le premier texte porte approbation de vingt (20) contrats pour la recherche et l'exploitation des hydrocarbures entre l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (Alnafit) et Sonatrach, indique le

communiqué du Conseil des ministres.

Les périmètres couverts par ces contrats sont localisés à travers plusieurs régions du pays, note la même source. Quant au second décret présidentiel, il approuve l'avantage no 3 au contrat du

26 septembre 2004 pour la recherche et l'exploitation d'hydrocarbures sur le périmètre dénommé « Isarene » (blocs 228 et 229 a), conclu entre Sonatrach et les sociétés Petroceltic International PLC, Petroceltic Ain Tsila LTD et Enel Trade Spa.

RENTRÉE SOCIALE : Série de mesures du Conseil des ministres pour garantir son bon déroulement

Une série de mesures sont mises en place pour garantir un bon déroulement de la prochaine rentrée sociale, selon une communication du ministre du Travail de l'Emploi et de la Sécurité sociale présentée mercredi en Conseil des ministres.

Dans cet exposé, examiné lors de ce Conseil, réuni sous la présidence du président de la République Abdelaziz Bouteflika, est notamment mis en exergue, le versement, dès le mois d'août prochain, des augmentations salariales découlant du nouveau contenu du Salaire national minimum garanti (SNMG), ainsi que de la revalorisation de l'indemnité forfaitaire compensatrice. Près de 2 millions de travailleurs des institutions et administrations publiques et du sec-

teur économique, bénéficiant de ces améliorations de revenus avec effet rétroactif à compter du 1er janvier 2015.

Des mesures de solidarité entre caisses de sécurité sociale pour garantir le paiement régulier des retraites, sont par ailleurs retenues, en prévision de la prochaine rentrée sociale, de même qu'est retenue la consolidation de l'effort pour la création d'emplois, à travers des programmes publics d'emplois pour soutenir le recul du chômage.

La poursuite de la concertation avec les partenaires économiques et sociaux pour la mise en place du Pacte national économique et social de croissance, la préparation de l'encadrement pédagogique adéquat ainsi que les infrastructures nécessaires pour l'accueil des

élèves de l'Education nationale, des étudiants universitaires et des élèves stagiaires de la formation professionnelle, figurent également parmi les décisions adoptées en prévision de la prochaine rentrée sociale. Intervenant au terme de l'examen de ce dossier, le Président Bouteflika a chargé le gouvernement de renforcer l'action des différentes administrations et services publics concernés pour réunir les meilleures conditions possibles pour la réussite de la rentrée sociale dans tous les domaines.

Le gouvernement est également chargé de prendre toutes les dispositions nécessaires pour la réussite des prochaines rentrées sociale, universitaire, et de la formation professionnelle.